LA VIE PRIVÉE

D'AUTREFOIS

LA VIE PRIVÉE D'AUTREFOIS

VOLUMES PARUS :

Les soins de toilette. Le savoir-vivre......... 1 vol.
L'annonce et la réclame. Les cris de Paris.... 1 vol.
La cuisine............................... 1 vol.
La mesure du temps : Clepsydres, horloges, montres, pendules, calendrier............. 1 vol.
Comment on devenait patron : Histoire des corporations ouvrières......................... 1 vol.
Ouvrage couronné par l'Institut (Académie des Sciences morales et politiques.)
Les repas. La civilité de la table............. 1 vol.
Variétés gastronomiques : La salle à manger et le couvert. L'heure des repas. Jeûnes et abstinences. Louis XIV à table. Les cure-dents...................................... 1 vol.
Écoles et collèges : L'instruction primaire, l'instruction secondaire et la corporation des écrivains................................ 1 vol.
Ouvrage couronné par l'Institut (Académie française.)
Le café, le thé et le chocolat................ 1 vol.
Les médecins................................ 1 vol.
Les chirurgiens.............................. 1 vol.
Variétés chirurgicales : La saignée. La chirurgie à l'Hôtel-Dieu. Sages-femmes et accoucheurs. Les dents et les dentistes. La pierre et les hernies. Châtreurs, renoueurs, oculistes, pédicures. Établissements hospitaliers à la fin du dix-huitième siècle............ 1 vol.
Les apothicaires et les médicaments......... 1 vol.
L'hygiène : État des rues, égouts, voiries, fosses d'aisances, épidémies, cimetières.... 1 vol.
Les cinq volumes qui précèdent ont été couronnés par l'Académie de médecine.
Les magasins de nouveautés : Introduction. Le vêtement............................... 1 vol.
Les magasins de nouveautés : La ganterie et la parfumerie. La mercerie. La draperie...... 1 vol.
Les magasins de nouveautés : Teinturerie et deuil. Chapellerie et modes. La bonneterie. 1 vol.
L'enfant : La naissance, le baptême......... 1 vol.
L'enfant : Le berceau et la layette. La nourrice. Les premières années. La vie de famille. Les jouets et les jeux.............. 1 vol

LA VIE PRIVÉE

D'AUTREFOIS

ARTS ET MÉTIERS

MODES, MŒURS, USAGES DES PARISIENS

DU XIIe AU XVIIIe SIÈCLE

D'APRÈS DES DOCUMENTS ORIGINAUX OU INÉDITS

PAR

ALFRED FRANKLIN

LES ANIMAUX

*



PARIS
LIBRAIRIE PLON
E. PLON, NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
RUE GARANCIÈRE, 10

1897

A

LA MÉMOIRE

DE MON CHIEN

TOBIE

MON TENDRE ET FIDÈLE AMI

PENDANT QUATORZE ANS

TABLE DES SOMMAIRES

PREMIÈRE PARTIE

LA ZOOLOGIE AUX TREIZIÈME ET QUATORZIÈME SIÈCLES

CHAPITRE PREMIER

LES SOURCES

Il n'existe, au moyen âge, ni zoologistes ni science zoologique. — Aristote et Pline acceptés trop servilement. — Ils ont été trop loués, même de nos jours. — Le moyen âge leur a surtout emprunté leurs fables. — Le moyen âge stérilisé par l'étude de la théologie et par les disputes de la philosophie scolastique. — La zoologie des poètes. — Curiosités zoologiques. — Les théologiens cherchent surtout à glorifier Dieu dans ses créatures. — Bestiaires, volucraires, lapidaires. — Commentateurs de *l'œuvre des six jours*. — Exemples édifiants, interprétations morales, pieuses allégories.

Les sources : I. Hugues de Fouilloy et Hugues de Saint-Victor. — II. Le *Bestiaire divin* de Guillaume de Normandie. — III. L'*Image du monde*, par Gautier de Metz. — IV. Le *De proprietatibus rerum* de Barthélemy l'Anglais. — V. Le *Speculum naturale* de Vincent de Beauvais. — VI. Le *Bestiaire d'amour* de Richard de Fournival. — VII. Le *De natura animalium* d'Albert le Grand. — VIII. *Li livres dou tresor* de Brunetto Latini. — IX. Le traité *Commodorum ruralium* de Pietro Crescenzi.

CHAPITRE II

CHAPITRE III

CHAPITRE IV

CHAPITRE V

CHAPITRE VI

DEUXIÈME PARTIE

LES ANIMAUX AUX TREIZIÈME ET QUATORZIÈME SIÈCLES

CHAPITRE PREMIER

LE TREIZIÈME SIÈCLE

Les combats d'animaux. — Le meurtre de Magnovald. — Exploit de Pépin le Bref. — Les bêtes féroces en France. — La ménagerie des comtes de Hainaut. — Celle de Henri I[er] à Caen. — Animaux réunis par Philippe-Auguste à Vincennes. — L'expression *entre chien et loup*. — Amour des Parisiens pour les bêtes. D'où il procède. — Les premières légendes chrétiennes. — Les poèmes chevaleresques. — Le roman de renard.

La ménagerie du cloître Notre-Dame. — Les rues de Paris. — Les oiseaux dans la vie privée. — La calandre et le papegay. — Étymologie des mots *papegay* et *perroquet*. — Noms d'hommes donnés aux animaux. — L'écureuil de Fouquet. — Le jeu du papegay. — Les pigeons voyageurs. — Pourquoi le mot *chien* constitue une injure. — Une ballade d'Eustache Deschamps. — Condamnés pendus entre deux chiens. — Origine du dicton relatif à Jean de Nivelle.

Le chat adoré en Égypte. — Les Grecs et les Romains ont-ils connu les chats? Erreur de M. Pictet. — Noms donnés aux chats en Grèce et à Rome. — Témoignage d'Aristote et de Pline. — Les belettes. — Le chat au moyen âge. — Ses différents noms. — La chatte de saint Grégoire. — Le chat au treizième siècle. — Le chat sauvage et le chat de *foyer*. — Origine de l'expression *payer en*

CHAPITRE II

LE QUATORZIÈME SIÈCLE JUSQU'A CHARLES VI

CHAPITRE III

CHARLES VI ET ISABEAU

LA

VIE PRIVÉE D'AUTREFOIS

LES ANIMAUX

TREIZIÈME ET QUATORZIÈME SIÈCLES

PREMIÈRE PARTIE

LA ZOOLOGIE AUX TREIZIÈME ET QUATORZIÈME SIÈCLES

CHAPITRE PREMIER

LES SOURCES

Il n'existe, au moyen âge, ni zoologistes ni science zoologique. — Aristote et Pline acceptés trop servilement. — Ils ont été trop loués, même de nos jours. — Le moyen âge leur a surtout emprunté leurs fables. — Le moyen âge stérilisé par l'étude de la théologie et par les disputes de la philosophie scolastique. — La zoologie des poètes. — Curiosités zoologiques. — Les théologiens cherchent surtout à glorifier Dieu dans ses créatures. — Bestiaires, volucraires, lapidaires. — Commentateurs de *l'œuvre des six jours*. — Exemples édifiants, interprétations morales, pieuses allégories.

Les sources : I. Hugues de Fouilloy et Hugues de Saint-

Victor. — II. Le *Bestiaire divin* de Guillaume de Normandie. — III. L'*Image du monde,* par Gautier de Metz. — IV. Le *De proprietatibus rerum* de Barthélemy l'Anglais. — V. Le *Speculum naturale* de Vincent de Beauvais. — VI. Le *Bestiaire d'amour* de Richard de Fournival. — VII. Le *De natura animalium* d'Albert le Grand. — VIII. *Li livres dou trésor* de Brunetto Latini. — IX. Le traité *Commodorum ruralium* de Pietro Crescenzi. — X. Le *Reductorium morale* de Pierre de Bressuire. — XI. Les voyages de Guillaume de Ruysbroek. — XII. Les voyages de Marco Polo. — XIII. Les voyages d'Odoric de Pordenone. — XIV. Les voyages d'Ibn Batoutah. — XV. Les voyages de Jean de Mandeville. — XVI. La mappemonde dite d'Hereford. — XVII. Le livre de la chasse de Gaston Phébus.

Dans son *Histoire de la zoologie* [1], M. le docteur Hœfer consacre à

la zoologie	dans l'antiquité........	152 pages.
—	au moyen âge..........	15 —
—	dans les temps modernes.	241 —

Son excuse est qu'au moyen âge il n'existe encore, à vrai dire, ni zoologistes, ni science zoologique. Les bêtes n'en ont pas moins été en ce temps-là l'objet d'ouvrages fort curieux. Je me suis ici proposé de rechercher ce qu'enseignaient sur ce sujet les plus éminents docteurs des treizième et quatorzième siècles, et aussi le rôle que jouèrent, durant cette période, les animaux dans la vie privée.

[1] Paris, 1873, in-18. C'est un précis très succinct.

Aristote régnait alors en maître au sein des écoles, et l'aveugle déférence de ses disciples n'hésitait pas à y propager les erreurs qu'avait enfantées le siècle d'Alexandre. De nos jours même, on a prodigué à Aristote[1] et à Pline[2] des éloges un peu exagérés, mais il n'est pas rigoureusement exact de dire que la zoologie du moyen âge est celle d'Aristote et de Pline. Elle en procède plutôt qu'elle ne la représente. Entraîné par son amour du surnaturel, le moyen âge a surtout emprunté à ces deux écrivains les fables dont ils s'étaient faits les trop complaisants vulgarisateurs.

[1] « L'histoire des animaux d'Aristote est peut-être encore aujourd'hui ce que nous avons de mieux fait en ce genre, et il seroit fort à désirer qu'il nous eût laissé quelque chose d'aussi complet sur les végétaux et les minéraux. » Buffon, *Manière d'étudier l'histoire naturelle*, édit. de 1827, t. I, p. 96.

« De toutes les sciences, celle qui doit le plus à Aristote, c'est l'histoire naturelle des animaux. Non seulement il a connu un grand nombre d'espèces, mais il les a étudiées et décrites d'après un plan vaste et lumineux. » G. Cuvier, dans la *Biographie universelle*, art. Aristote.

[2] « C'est, si l'on veut, une compilation de tout ce qui avoit été écrit avant lui, une copie de tout ce qui avoit été fait d'excellent et d'utile à savoir; mais cette copie a de si grands traits, cette compilation contient des choses rassemblées d'une manière si neuve qu'elle est préférable à la plupart des livres originaux qui traitent des mêmes matières. » Buffon, *Manière*, etc, t. I, p. 102.

Sans aucun profit pour l'humanité, les plus hautes intelligences se dépensent alors en efforts impuissants et s'égarent dans les insondables obscurités de la théologie, quand elles ne s'absorbent pas dans les puériles disputes de la philosophie scolastique. De leur côté, les poètes se donnent carrière en d'interminables et fantastiques épopées. Les rares esprits qu'attire le spectacle de la nature tentent de le décrire, et leur imagination transforme la terre en un monde enchanté, où le réel tient moins de place que le merveilleux, où surgissent à chaque pas des êtres fabuleux doués d'étonnantes propriétés.

Le lynx a la vue si pénétrante qu'elle traverse tous les corps solides, sauf le verre.

L'écheneis est un petit poisson qui s'attache aux navires et en arrête à son gré la marche, même durant les plus terribles tempêtes.

Il existe des fourmis de la taille d'un chien, qui fouillent la terre et en extraient de l'or.

L'éléphant ne craint au monde que deux animaux, le dragon et la souris.

Le bouc a toujours la fièvre. Son sang est si chaud qu'il brise le diamant.

Le cerf hait les serpents et les mange. Sa mort est certaine quand il reste trois heures

sans boire après un pareil repas; mais s'il trouve alors une fontaine, il rajeunit en un moment de plusieurs années.

L'agilité de certaines cavales provient de ce que leur mère a été fécondée par le vent.

Le taureau devient doux et sans force si on l'attache à un figuier.

Le tigre se laisse prendre au miroir.

L'hyène change de sexe à volonté.

Le lion poursuivi efface avec sa queue la trace de ses pas. Il a peur du feu et des coqs blancs.

Le 15 mars de chaque année, l'onagre brait douze fois le jour et douze fois la nuit, pour annoncer que les jours sont alors égaux aux nuits.

L'hirondelle prévoit la chute des maisons, ce qui lui permet d'abandonner à temps celle où est placé son nid.

La souris meurt aussitôt qu'elle boit.

La belette conçoit par l'oreille et enfante par la bouche.

La chèvre respire non par le nez, mais par les oreilles.

La taupe ne possède pas d'yeux, mais son ouïe est si fine qu'elle y supplée avantageusement.

La taupe se nourrit de terre, le caméléon d'air, la salamandre de feu.

L'aigle force ses petits à regarder fixement le soleil. Si l'un d'eux baisse les yeux, il ne veut pas le considérer comme étant de sa noble race, et il le jette hors du nid.

Le coq devenu vieux pond des œufs d'où naît le basilic.

L'hirondelle mange, boit et dort en volant.

Le diagnostic de l'alouette mise en présence d'un malade est infaillible. Si elle le regarde, c'est qu'il guérira ; si elle détourne la tête, c'est qu'il doit mourir.

Quatre bêtes représentent chacune la perfection d'un sens. Ce sont : le singe pour le goût, le vautour pour l'odorat, le lynx pour la vue, et l'araignée pour le toucher.

Au moyen âge et même longtemps après, une foule d'animaux terrestres avaient des représentants de leur nom parmi les habitants des eaux. Il y avait un chien de mer, un lion de mer, un tigre de mer, etc. Je citerai seulement parmi les plus connus :

L'aigle.
L'âne.
L'araignée.
La belette.
Le bélier.
Le bœuf.
Le chat.
Le cheval.

Le chien.
La cigale.
La civette.
Le coq.
Le corbeau.
Le crapaud.
Le dragon.
L'éléphant.
La grenouille.
Le hérisson.
Le héron.
L'hirondelle.
Le lézard.
La licorne.
Le lièvre.
Le lion.
Le loup.
La loutre.
Le milan.
Le moine.
L'ours.
Le paon.
La perdrix.
Le porc.
Le porc-épic.
Le pou.
La poule.
Le perroquet.
La puce.
Le rat.
Le renard.
La sauterelle.
La scolopendre.
Le scorpion.
Le serpent.
Le singe.
Le tigre.
La tortue.
La vache.
Le veau.
La vipère.

La piqûre de presque tous les serpents cause une mort rapide, mais ce résultat est obtenu par des procédés très variés :

Mordu par un spectaficus ou par un seps, on fond entre ses dents.

Mordu par un hypnalis, on s'endort aussitôt pour l'éternité.

Mordu par un prester, on enfle à tel point que le corps finit par éclater.

Mordu par un dipsas, on meurt de soif.

Mordu par un hémorrhoïs, on perd tout son sang.

Le céraste se cache dans le sable, et il suffit qu'il touche le sabot d'un cheval pour tuer non seulement l'animal, mais aussi le cavalier.

Tout être sur qui l'armène jette la vue tombe mort. Il en est de même de celui qui aperçoit les yeux du catoblèpe, un mammifère qui représente peut-être notre gnou.

Les attributs particuliers à l'espèce humaine se rencontrent dans un certain nombre d'animaux :

La harpie est un oiseau qui a le visage d'une femme.

La mantichore est un quadrupède et le moine de mer est un poisson qui ont le visage d'un homme.

Le dracopopodes ou draconpedes est un serpent dont la tête ressemble à celle d'un jeune homme imberbe.

Le marintomorion ou maricomorion est un quadrupède à tête d'homme.

Les sirènes ont un buste de femme uni à un corps de poisson.

Le zityron est un chevalier bardé de fer,

armé de toutes pièces et dont le corps est terminé par une queue de poisson.

Les centaures ont un buste d'homme sur un corps de cheval.

Les cynocéphales et les onocentaures ont, sur un corps d'homme, les premiers une tête de chien, les seconds une tête d'âne.

Vivant sans cesse au milieu des bois, les animaux connaissent la vertu des simples :

L'hirondelle guérit ses petits au moyen de la chélidoine.

La belette guérit et même ressuscite les siens au moyen d'une fleur rouge qu'elle seule sait distinguer.

Le chevreuil blessé a recours à une herbe appelée diptame.

Le cerf mange une plante nommée serpentine, et fait ainsi « saillir le fer hors de la playe. »

Une herbe dite flonius rend la santé à l'ours malade.

Le sanglier et le loup se servent de l'origan pour aiguiser leurs dents.

Quelques bêtes privilégiées sont douées d'une longévité que l'homme n'atteint pas :

Le chameau, le perroquet et le vautour vivent un siècle.

Le dauphin vit environ cent quarante ans.

L'éléphant vit trois cents ans, le phénix cinq ou six cents ans, la corneille au moins six cents ans.

Quant au cerf, quelques auteurs lui accordent jusqu'à près de quatre mille ans, d'autres limitent sa vie à un siècle.

Le cerf, le cygne et le lion pleurent leur mort prochaine.

Certains animaux possèdent des connaissances astronomiques ; d'autres savent prédire l'avenir ; d'autres prévoient les changements de temps, comme nos baromètres ; d'autres indiquent les heures, comme nos pendules :

L'autruche attend pour pondre le lever d'une étoile nommée Virgile ou Juizille.

La femelle du cerf ne peut concevoir qu'après le lever d'une autre étoile appelée Arcton.

Le coq, l'onagre et l'oie annoncent par des cris régulièrement répétés les heures du jour et de la nuit. L'oie signale même les vigiles des grandes fêtes religieuses.

L'avenir n'a pas de secrets pour la corneille.

Le plongeon prévoit les tempêtes.

Le lièvre et la rainette savent, dès la veille, le temps qu'il fera le lendemain.

Les naturalistes nous présenteront plus loin bien d'autres merveilles semblables. Au début, d'ailleurs, ils se préoccupent surtout de glorifier Dieu dans ses créatures. L'esprit théologique, qui domine et stérilise cette période, les asservit à leur insu; ils voudraient, ils croient être des zoologistes, et ne sont le plus souvent que des métaphysiciens captifs de doctrines imposées, des contemplatifs attirés par le décevant mirage des rêveries mystiques. Sous leur plume, nous allons voir les animaux personnifier des vertus et des vices, devenir le prétexte d'interprétations morales, d'allégories pieuses; se métamorphoser en orthodoxes propagateurs de la foi, en zélés défenseurs de dogmes dont les pauvres bêtes ne se soucient guère. Les légendes sacrées abondent dans les *bestiaires*, les *volucraires*, les *lapidaires*, où l'on demande aux quadrupèdes, aux oiseaux, aux pierres précieuses de révéler les mystères de leur création bien plutôt que les conditions de leur existence. Les Pères de l'Église, premiers commentateurs de l'*OEuvre des six jours*, transmettent ainsi aux générations suivantes un abondant patrimoine d'édifiants exemples, de fables ridicules et d'ingénieuses fictions qui,

reproduites par les encyclopédistes et les poètes, furent, durant plusieurs siècles, acceptées avec autant de confiance que de naïveté.

En veut-on quelques exemples?

Le lion, qui efface avec sa queue la trace de ses pas, est l'image du Seigneur, qui se plaît à cacher ses voies.

Le pélican, qui répand son sang sur ses petits pour les rappeler à la vie, est bien le symbole du Christ, qui a versé son sang pour nous racheter.

Le phénix, qui se renouvelle après cinq cents ans, représente le chrétien ressuscitant après sa mise au tombeau.

Le singe est l'incarnation du démon, un ange déchu qui n'a conservé qu'une grotesque image de sa beauté primitive.

A la belette, qui sans cesse change de place, sont assimilés les gens qui, après avoir promis de servir Dieu, le renient et cessent de respecter ses commandements.

La fidèle colombe, c'est l'Église qui garde à Jésus-Christ une foi pure et éternelle.

La salamandre, éteignant le brasier sur lequel elle passe, désigne l'homme de bien, « le prud'homme de bonne vie éteignant tout autour de lui le feu et l'ardeur de la luxure. »

L'aspic, qui craint la voix des enchanteurs, qui pour ne pas l'entendre, bouche l'une de ses oreilles avec sa queue et l'autre en la collant sur la terre, est l'emblème des riches de ce monde qui, assourdis par le péché et la convoitise, ne peuvent entendre la parole de Dieu.

Quand le corbeau croasse, ses cris de *cras ! cras !* demain ! demain ! avertissent le pécheur qui, pour faire pénitence, remet toujours au lendemain.

Je ne recueillerai pas toutes les moralités de ce genre. Au reste, elles abondent surtout dans les deux plus anciens naturalistes dont je vais résumer les travaux.

Il m'a fallu d'abord les découvrir, eux et leurs successeurs, tâche moins facile qu'on ne pourrait croire. L'étude de la zoologie au moyen âge a été si négligée, que je me suis trouvé presque sans guide quand j'ai voulu établir la liste des écrivains qui avaient abordé cette science pendant le treizième et le quatorzième siècles. Ils sont assez nombreux pourtant et, malgré mes consciencieuses recherches, je n'ose me flatter de n'en avoir oublié aucun. En voici l'énumération, à laquelle j'ajouterai quelques mots sur chacun d'eux, et en outre

le titre et la date des éditions dont je me suis servi.

I. HUGUES DE SAINT-VICTOR, *De bestiis et aliis rebus.* Dans les *Opera*, 1526, 3 vol. in-folio.

Le traité *De bestiis* figure tome II, folio 241, parmi les *Institutiones monasticæ.* Il se compose de trois livres, dont le premier, consacré aux oiseaux, a été attribué par erreur au Victorin ; il est l'œuvre de *Hugues de Fouilloy*[1] (Hugo de Folieto), religieux augustin qui mourut en 1173[2].

Hugues de Saint-Victor jouit d'une grande autorité au moyen âge. Il décrit l'extérieur et les mœurs des animaux, puis tire de son récit d'assez ingénieuses moralités. De tous les écrivains de cette école, il est, avec Pierre de Bressuire, celui qui donne le plus de place au symbolisme chrétien. On se fera une idée exacte de son procédé en lisant l'article qu'il a consacré à la colombe[3]. Il faut reconnaître que l'article est un peu long, huit colonnes in-folio en mauvais latin, mais j'en donnerai plus loin l'analyse[4].

[1] Il était né à Fouilloy (et non Fouilloi), près de Corbie.

[2] Voy. B. Haureau, *Essai critique sur les œuvres de Hugues de Saint-Victor,* p. 169.

[3] Tome II, foliös 243 et suiv.

[4] Voy. ci-dessous, p. 152.

Bien que Hugues de Saint-Victor et Hugues de Fouilloy appartiennent tous deux au douzième siècle, la notoriété attachée à leur nom justifie les quelques emprunts que je leur ai faits.

II. Guillaume de Normandie, *Le bestiaire divin*. Publié par C. Hippeau, dans les *Mémoires de la société des antiquaires de Normandie,* t. XIX, année 1851, p. 316.

On ne sait de Guillaume que ce que lui-même nous en apprend. Pendant un séjour de plusieurs années à Paris, il avait entendu les sermons du bon évêque Maurice de Sully, qui occupa le siège épiscopal entre 1160 et 1196 et commença la construction de l'église Notre-Dame. Guillaume écrivit son bestiaire après 1208, comme l'indiquent ces quatre vers :

> Ceste ovraige fu faite nueve
> Ou tans que Philippe tint France,
> Ou tans de la grant mesestance
> Qu'Angleterre fu entredite

Donc, sous Philippe-Auguste, au temps où l'Angleterre gémissait sous l'interdit dont Innocent III l'avait frappée.

Dans ses descriptions, Guillaume se préoccupe peu de l'exactitude. Il ne mentionne,

d'ailleurs, pour chaque animal, que les propriétés qui peuvent servir de prétexte à un pieux enseignement. Celui-ci arrive à la fin de chaque article, exactement comme la moralité à la fin d'une fable.

Voici la nomenclature du petit nombre de bêtes mentionnées dans cet ouvrage :

Ici commence le bestiaire en franceis.

Aptalos [1].
Asne salvaige [2].
Aspis [3].
Baleine.
Belete.
Bièvre [4].
Caladre [5].
Cerf.
Cete [6].
Chièvre.
Colump [7].
Coquatriz [8]
Dragon.
Égle [9].

[1] L'élan ou le daim.
[2] L'onagre.
[3] L'aspic.
[4] Le castor d'Europe.
[5] L'alouette.
[6] Le cachalot.
[7] La colombe.
[8] Le crocodile.
[9] L'aigle.

Esturjon.
Fénix [1].
Formi [2].
Fullica [3].
Goupil [4].
Hériçon [5].
Hupe [6].
Lion.
Nicorax [7].
Olifant [8].
Ostruce [9].
Pantière [10].
Pélican.

[1] Le phénix.
[2] La fourmi.
[3] La foulque.
[4] Le renard.
[5] Le hérisson.
[6] La huppe.
[7] Le hibou ou le duc.
[8] L'éléphant.
[9] L'autruche.
[10] La panthère.

Perdrix.
Salemandre.
Sereine [1].
Serre [2].
Singe.
Torbot [3].
Torte [4].
Unicorne [5].
Ybex [6].
Ydrus [7].
Yenne [8].

III. GAUTIER DE METZ, *El livre de clergie en romans, qui est apelé l'ymage du monde.* Bibliothèque Mazarine, manuscrit nº 3,870.

On croit que Gautier de Metz suivit les cours de l'université de Paris, et lui-même nous apprend qu'il écrivit son *Ymage du monde* en 1245. C'est tout ce qu'on sait de lui [9]. Mais son livre fut très répandu au moyen âge, et il en existe un grand nombre de manuscrits. Il fut même plus tard imité en prose.

IV. BARTHÉLEMY L'ANGLAIS, dit aussi B. DE GLANVILLE OU DE GLANVIL, *De proprietatibus rerum.* Strasbourg, 1488, in-folio.

Barthélemy bien qu'Anglais étudia à Paris. Son livre, dans lequel il cite jusqu'à cent cinq auteurs arabes, grecs et latins [10], est une

[1] La sirène.
[2] La serre, monstre ailé.
[3] Le turbot.
[4] La tourterelle.
[5] La licorne.
[6] L'ibis.
[7] L'hydre.
[8] L'hyène.
[9] Voy. l'*Histoire littéraire de la France*, t. XXIII, p. 296.
[10] Il en donne la liste en tête du volume.

encyclopédie divisée en dix-neuf livres, dont le dix-huitième a pour titre *De animalibus*. L'ouvrage fut populaire durant tout le moyen âge, et Charles V le fit traduire en français par un de ses chapelains nommé Jean Corbichon. Tous les biographes veulent que Barthélemy ait fleuri vers 1380 [1], mais M. Amable Jourdain pense, avec raison, qu'il écrivait entre 1250 et 1260 [2].

V. Vincent de Beauvais, *Speculum naturale*. Douai, 1624, in-folio.

Vincent de Beauvais, savant dominicain, très estimé de saint Louis, écrivait vers 1250 son *Speculum naturale*, l'une des divisions de la vaste encyclopédie qu'il composa sous le titre de *Bibliotheca mundi*. La partie zoologique occupe les livres XVI à XXII, de la page 1158 à la page 1650.

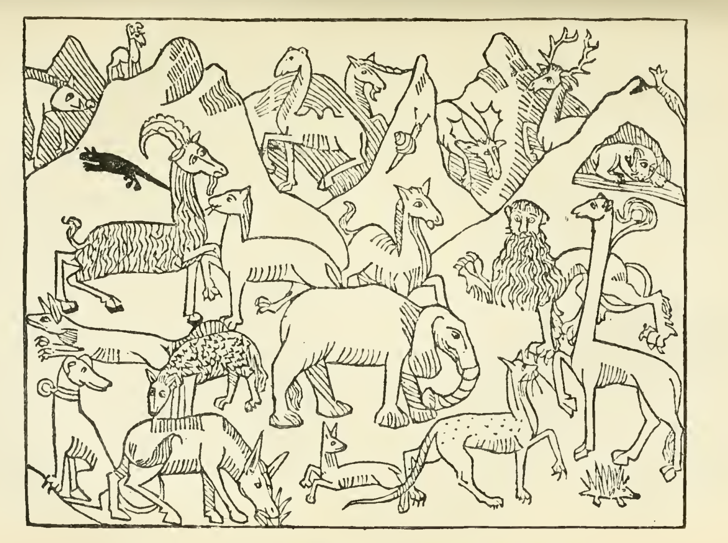
[1] « Bartholomæus Graunuyse clarebat anno 1360. » H. Villot, *Athenæ sodalitii franciscani*, édit. de 1598, p. 57.

« Bartholomæus de Glanvilla, Anglicus dictus, claruit anno 1360. » G. Cave, *Scriptorum ecclesiasticorum historia litteraria*, édit. de 1743, t II, appendix, p. 66.

« Bartholomæus Glannovillanus claruit circa 1360. » *Bibliotheca Britannica*, édit. de 1748, p. 326.

« Barthélemy Glanvil vivait vers 1350. » *Nouvelle biographie genérale*, édit. de 1857, t. XX, p. 785.

[2] *Recherches sur l'âge et l'origine des traductions d'Aristote*, p. 33 et 359.



Barthélemy l'Anglais, édition de 1482, frontispice du livre XVIII.

Vincent s'y montre très sobre d'aperçus moraux et théologiques, mais il s'étend volontiers sur les propriétés thérapeutiques attribuées à un grand nombre d'animaux. Les articles se composent surtout d'extraits empruntés aux naturalistes anciens, et chaque extrait est précédé du nom de son auteur. Les plus fréquemment cités sont Aristote, Pline, Solin et Isidore de Séville; parmi les médecins, Avicenne et Dioscoride.

VI. Richard de Fournival, *Le bestiaire d'amour*. Publié par C. Hippeau, Paris, 1860, in-8°.

Richard appartenait à une docte famille. Son père Roger fut médecin de Philippe-Auguste, son frère Arnoul fut évêque d'Amiens; lui-même embrassa la carrière ecclésiastique et mourut chancelier de l'église d'Amiens. Poète à l'imagination vive, il avait eu une jeunesse un peu accidentée pour un homme d'Église, et c'est durant cette période qu'il dut composer (vers 1250) son *Bestiaire d'amour*.

On est tout surpris de rencontrer dans ce livre, écrit par un clerc du temps de saint Louis, un avant-goût des banales fadeurs dont la France s'engoua cinq cents ans plus tard. Voici, comme exemple, le chapitre consacré

à la panthère ; je me borne, bien entendu, à le résumer.

Il me semblait, dans mon orgueil, qu'aucune femme ne saurait m'inspirer un sentiment assez vif pour me faire désirer sa possession. Mais l'amour vous a mise sur mon chemin. Dès lors, toute volonté en moi s'est évanouie. Je vous recherche sans cesse, semblable aux bêtes, qui, lorsqu'elles ont une fois senti l'odeur de la panthère, la suivent jusqu'à la mort, entraînées par la suavité de son haleine.

VII. ALBERT DE BOLLSTADT, *De natura animalium.* Dans les *Opera,* édit. de 1651, 21 vol. in-folio. Le traité des animaux figure dans le tome VI, pages 576 à 684.

De tous les ouvrages qui m'ont servi, celui-ci est, à beaucoup près, le plus étendu et le plus consciencieux. L'auteur, qui mérita le titre de *Grand,* ne resta étranger à aucun des progrès accomplis de son temps. Bien que le traité des animaux ne puisse passer pour un de ses titres de gloire, il est incomparablement supérieur à toutes les ébauches zoologiques créées par le moyen âge. Les monstres, les êtres fabuleux abondent encore dans ce livre ; mais parfois, après avoir exposé des opinions jusque-là acceptées, si elles sont d'une invraisemblance manifeste, l'auteur ajoute

qu'il ne saurait les admettre. Il lui arrive aussi de ne pas copier trop servilement ses prédécesseurs grecs et latins. Il accuse même de vagues tendances à l'observation personnelle, quelques passages en font foi, que je recueillerai dans mes notices[1].

Je vais donner la nomenclature complète des articles dont se compose le traité d'Albert le Grand. Je ne m'astreindrai pas à rechercher la synonymie exacte de tous les noms qu'il emploie. Cette identification est en bien des cas d'autant plus difficile à obtenir qu'Albert, n'ayant pas à sa disposition le texte original d'Aristote, s'est servi de la version arabe due à Michel Scot[2]. Lui-même reconnaît qu'il a désigné les animaux par des noms tantôt latins, tantôt grecs et tantôt arabes[3]. Un assez long article, auquel j'emprunterai souvent quelques lignes, est sans doute consacré à chacun d'eux, mais les erreurs et les fables s'y mêlent si bien avec les faits réels qu'ils contribuent parfois à accroître les doutes au lieu de les dissiper.

Albert est le premier qui ait adopté dans

[1] Voy. les articles : *amphisbène, basilic, coq, fourmi, gélinotte, grenouille, harpie, murène, ours, pou, salamandre, torpille*, etc.

[2] Voy. A. Jourdain, p. 327.

[3] Tractatus I, caput I, p. 2.

le classement des animaux un ordre logique, une classification ayant l'apparence scientifique. Comme on va le voir, il traite séparément des quadrupèdes, des oiseaux, des poissons, des serpents et des animaux qu'il appelle exsangues.

I

DE QUADRUPEDIBUS[1].

Ahane. « Est animal ad magnitudinem cervi... »

Akabo. « Animal est multum valens medicinæ, in desertis Arabiæ conversans. »

Alches. C'est l'élan *, mais il faudrait *alces*.

Aloi « Est animal mulo propemodum simile... Vix capi potest, propter nimiam suæ fugæ velocitatem... »

Alphec. Mot arabe. Le nom latin serait *leumza*. « Est animal natum ex leone et leopardo... »

Ana. « ...Dicunt esse Orientis, fortissimis dentibus, acutis et longis, sævum nimis... »

Anabula. La girafe *.

Analopos. L'antilope *.

Aper. Le sanglier *.

Asinus. L'âne *.

Bonachus. Voy. *Urnus*.

Bos. Le bœuf *.

[1] Les noms suivis d'un astérisque sont ceux auxquels j'ai consacré plus loin une notice spéciale.

Bubalus. Le bubale, mot qui désigne ici le buffle *.

Calopus. « Animal Syriæ juxta Euphratem habitans... Cornua gestat longa, serræ modum prætendentia, quibus etiam arbores dejicere dicitur... »

Cameloparculus. « Bestia est Æthiopiæ, colore rubea, collo equi, capite cameli, pedibus cervi vel bovis... » Au moyen âge, le mot chamel-léopard désignait ordinairement la girafe *.

Camelus. Le chameau *.

Canis. Le chien *.

Caper. Le bouc *.

Capra. La chèvre *.

Capreolus. Le chevreuil *.

Castor Le castor *.

Catapleba. Sans doute le gnou. Mais il faudrait *catoblebas* *.

Cattus. Le chat *.

Catus. « Animal infestum bobus, ita ut tres aliquando simul per caudas ad antrum trahat... »

Cervus. Le cerf *.

Chama. « Alio nomine rufinus. » Il est originaire d'Éthiopie, il a la taille du loup et la peau tachetée de blanc.

Chimera. « Dicunt quidam esse bestiam monstruosam... et dicitur in vestitu gloriari quando pretiosis induitur...

Cirogrillus. Le même que *hericius*.

Confusa. « Bestia monstruosa, cujus anteriora crura prætendunt similitudinem brachiorum et manuum hominis... »

Cricetus. Le hamster, sorte de rat. « Est animal

quod nos hamester germanice vocamus, et est animal mordax et iracundum... »

Cuniculus. Le lapin *.

Cyrocrothes. La description qu'en fait Albert peut s'appliquer à l'animal que l'antiquité nommait *crocutte* ou *crocotte* *, produit de la louve et du chien. Voy. *Lincisius*.

Damina. « Sive dammula... Hæc bestia, cum parit, subito devorat secundinam antequam ad terram cadat... »

Damma. Le daim *.

Dammula. Voy. *Damina*.

Daxus. « Est animal latum in dorso, brevibus cruribus, multum mordax... Et quando est domesticum, multum est lusivum... »

Durau. « Dicunt esse bestiam crudelem, velocem et fortem, in venatorem stercus intorquentem... »

Eale. Sans doute le rhinocéros * à deux cornes.

Elephas. L'éléphant *.

Emptra. « Hoc animal quod murem montanum quidam vocant... »

Enchiros. « Est animal Orientis ad magnitudinem tauri, sed sunt in eo longi crines descendentes ad duas spatularum partes... »

Equicervus. « Barbam habet sub mento, et soleas sicut equus, et corpus ad cervi quantitatem. Nos lingua germanica elent vocamus. Voy. ci-dessous la notice consacrée à l'élan. »

Equus. Le cheval *.

Eriminium. L'hermine *.

Falena. « Animal Lybiæ in desertis agens, superbum... »

Fela. « Felam bestiam Plinius dicit in antris habitantem, quantitate parvam... »

Fingæ. « Animalia sunt Æthiopiæ, fusci coloris, mamillas geminas in pectore habentes sicut homo... »

Furio. « Est animal furiom arabice vocatum et intemperatissimæ comestionis... »

Furo. « Furonem vel furunculum Gallici furetrum vocant... » C'est le furet *.

Furunculus. Le même que *furo*.

Gali. « Gali est animal quod muribus vescitur... Habitat in cavernis... »

Genocha. « Bestia est paulo minor vulpecula. Mansueta est si non lacessatur injuriis. Super rivos aquarum cibum quærens. »

Glis. Le loir *.

Guesselis. « Guesseles vel roserulæ vulgariter vocantur mures quidam, quorum stercus habet musci odorem... » Peut-être l'ondatra ou rat musqué. Je rappelle que l'hermine * s'est appelée roselet, rosereul, etc.

Hericius. Le hérisson *.

Herinacius. La même que *hericius*.

Ibex. Le bouquetin *.

Ibrida. « Est animal quadrupes bigenerum, sive ex duobus natum, apro videlicet sylvestri et porca domestica... »

Iona. L'hyène *.

Istrix. « Vulgariter porcus spinosus... » C'est le porc-épic *. Mais il faudrait *hystrix*.

Lacta. « Animal est in sepulchris habitans, et delectatur in cadaveris mortuorum. »

Lamia. « In desertis et ruinosis habitare dicitur, et fœminam diligit et aliquantulum figurat fœminam... » C'est l'animal fabuleux appelé lamie.

Lauzani. « Lauzani animal est sævissimum, ita quod ipsos deterret leones... »

Leo. Le lion *.

Leoncophona. L'animal fabuleux plus souvent nommé *leontophonos* *.

Leopardus. Le léopard *.

Lepus. Le lièvre *.

Leumza. Le même qu'*alphec*.

Leutrochocha. Peut-être la léoncrocute * qui, d'après Cuvier, serait notre gnou. Voy. *Catablepa*.

Lincisius *. C'est le produit d'un chien et d'une louve. Voy. *Cyrocrothes*.

Linx. Le lynx *.

Lupus. Le loup *.

Luter. La loutre *.

Mammonetus. Le mammonet *.

Manticora. Le monstre nommé manticliore *, marticore, etc.

Marintomorion. « Bestia est Orientis raro visa... Tres ordines dentium habet in ore, pedes habet ut leonis, facies ejus, et oculi et aures ut hominis, cauda ut scorpionis agrestis... »

Martarus. La martre *.

Migale. « Dissimulans, blanditur bestiis, et si potest, veneno interficit, maxime equos et mulos et præcipue equas prægnantes... » — Mygale est le nom grec de la musaraigne, mais ce n'est pas d'elle qu'il peut être question ici.

Molosus. « Bestia valde magna... quæ, licet om-

nibus horrenda sit et infesta, tamen puerorum timet verbera et fugit eosdem. »

Monoceron. Sans doute le rhinocéros *.

Mulus. Le mulet.

Murilegus. Le même que *cattus*.

Mus. Le rat.

Musio. Le même que *murilegus*.

Musquelibet. Le musc *.

Mustela. La belette *.

Neomon. Le même que *suillis*.

Onager. L'onagre *.

Onocentaurus. L'onocentaure *.

Oraflus. « ... Cum viderit se contemplantes admirari, huc et illuc se vertit, præbens se bene videndum... »

Orix. L'oryx.

Ovis. La brebis *.

Panthera. La panthère *.

Papio. Le papion *.

Pardus. Le pard *, qui serait le mâle de la panthère.

Pathio. « Animal est quod naturæ decorem mirabilem habet... Quidam antiquorum hoc animal putabant aliquid habere divinitatis. »

Pegasus. Pégase *.

Pilosus. Le pileux, sorte de satyre.

Porcus spinosus. La même qu'*istrix*.

Putorius. Le putois *.

Pyradum. « Est animal quantitatem habens bovis, ramosis cornibus sicut cervus... »

Rangifer. Le renne *.

Roserulæ. Les mêmes que *guesseles*.

2.

Rufinus. Le même que *chama*.

Simia. Le singe *.

Suillis. Le cochon *.

Talpa. La taupe *.

Taurus. Le taureau *.

Tigris. Le tigre *.

Tragelafus. Le tragélaphe *.

Tramen. « Animal est cuniculi habens quantitatem, pugnax mirabiliter et animosum... »

Troglodytæ. « Animalia quædam longissima habentia cornua a capite ante maxillas usque ad terram descendentia... »

Unicornis. La licorne *.

Urnus. La description peut se rapporter à l'aurochs *, qui est souvent appelé *urus;* mais Albert cite plus haut le *bonachus*, qui est aussi regardé comme représentant l'aurochs.

Ursus. L'ours *.

Varius. Le vair ou petit-gris *, écureuil du Nord dont la fourrure était très recherchée au moyen âge.

Vesontes. Le bison?

Vulpes. Le renard *.

Zilio. Animal qui tient de l'hyène et du singe.

Zubro. « Est animal in sylvis aquilanoribus degens, et tantæ fortitudinis quod hominem et equum cornibus ventilat, et cum ventilat in altum projicit, et iterum excipit donec conquassatum interficit... »

II

DE NATURA AVIUM

Accipiter. On désignait parfois sous ce nom tous les oiseaux de proie, mais plus particulièrement l'épervier.

Achantis. Pour Belon, les mots *acanthis*, *acanthilis*, *spinus*, *ligurinus* désignent le serin. Avec plus de raison, on les a appliqués aussi au chardonneret.

Ærisilon. La description prouve qu'il s'agit ici de l'émerillon. C'est l'*æsalon* de Pline.

Agothilem. Il faudrait *ægothelas*, c'est l'engoulevent. Voy. plus bas *Caprivulgus*.

Alauda. L'alouette *. « Avis a laude vocata, eo quod musica sereno et calido congaudet tempore... »

Alcio. Le pingouin (*alca*) ou le martin-pêcheur (*alcedo*).

Anas. Le canard *.

Anser. L'oie *.

Aquila. L'aigle *.

Ardea. Le héron *.

Ardeola. Le même que *ardea*.

Arpia. La harpie *.

Assalon. « Parva avis, quantitatis passeris, quæ infesta est corvis et frangit ova corvorum, est etiam infesta vulpibus ; quod videns, corvus auxiliatur vulpi contra communem hostem... »

Athilon. « Avis est amica asini et inimica vulpis... »

Auca. Le même que *anser*.

Aves paradisi. Oiseaux de la taille d'une oie, qui vivent sur les bords du Nil. Ils doivent leur nom à ce que « nullus eis decor videtur deesse. » Ils ne peuvent supporter la captivité.

Barbates. Pierre de Bressuire écrit *barliatha*. La description qu'en donnent lui et Albert prouve bien qu'il s'agit ici de l'animal devenu célèbre sous le nom de bernache, de macreuse, etc [1].

Bistarda. Pierre de Bressuire, écrit *tarda*. C'est l'outarde.

Bonasa. La gelinotte *. Mais il faudrait *bonasia*.

Bonuga. Synonyme de *barbates*.

Bubo. Le grand-duc.

Buteus. La buse.

Butorius. Le butor *.

Caladrion. Le même que *caladrius*.

Caladrius. Il faut sans doute lire *charadrius*, mot qui désigne ordinairement le pluvier, mais cet oiseau est nommé plus loin *pluvialis*.

Calandra. L'alouette *, nommée aussi *alauda*.

Caprivulgus. Le même que *agothylem*. Mais il faudrait *caprimulgus*. Il passait pour téter les chèvres.

Carduelis. Le chardonneret (voy. plus haut *Achantis*) ou la linotte.

Carista. « Caristæ sunt aves quæ innocue flammis involant, ita quod nec pennis nec corpore aduruntur... » Albert déclare que cet oiseau lui paraît fabuleux.

Carthates. « Carthates est avis nigra, de genere

[1] Voy. les *Curiosités gastronomiques*, p. 145 et suiv.

mergorum... » des harles, par conséquent; mais il faudrait *cataractes.*

Choretes. Peut-être le *chloreus* de Pline. Mais que représente-t-il? Suivant Belon, ce serait le loriot, qui était nommé tantôt *chlorion*, tantôt *galgulus.* Pourtant, Albert cite plus loin le loriot sous le nom d'*oriolus.*

Ciconia. La cigogne *.

Cignus. Le cygne *.

Cinamulgos *. Oiseau fabuleux. Pline écrit *cinnamolgos.*

Columba. La colombe *. « Sic dicitur quia lumbos colit multa generatione... »

Coredulus. « Avis sic vocata eo quod venatione vivat, et corda eorum quæ venatur edat... » Je crois qu'il faut lire *corydalos*, mot qui a désigné le cochevis dit aussi alouette huppée.

Cornica. « Avis est maxima in partibus Orientis, quæ pulmonen fere ad quantitatem pulmonis vaccæ habet mollem et multo infusum sanguine... »

Cornicula. La même que *cornix.*

Cornix. La corneille *.

Corvus. Le corbeau *.

Coturnix. La caille *.

Crochilos. Albert écrit « crochilos seu regulus, » et *regulus* a toujours désigné le roitelet *. Brunetto Latini le nomme *strophilos.*

Diomeditæ aves. Les oiseaux de Diomède *. Le *diomedea* est l'albatros.

Driacha. « Avis est pedibus carens... Non apparet nisi post pluviam in principio æstatis... »

Egirthus. C'est l'*ægithus* de Pline, ennemi de

l'âne, aversion attribuée souvent à la linotte.

Facator. « Avis dicitur esse Orientis, quæ cupida prolis bis coit in anno... »

Falco. Le faucon *.

Fasianus. Le faisan.

Fetix. « Fetix avis est in æstate puliificans et multos in æstate valde fovens filios... »

Ficedula. Le becfigue.

Fulica. La poule d'eau.

Gallina. La poule *.

Gallus. Le coq *.

Gallus gallinaceus. Le chapon.

Gallus sylvestris. Le même que *fasianus*.

Garrulus. Le geai.

Gasturdi. Le même que *gosturdi*.

Glutis. Sans doute le *glottis* de Pline, que les traducteurs nomment glottide. Pour Belon, ce serait le flamant, mais la description qu'en fait Albert ne permet guère cette interprétation.

Gosturdi. « ... Ova dicuntur in terra facere et raro fovere, propter quod vulgus mentitur hæc a bufonibus foveri. »

Gracenderon. « Avis dicitur esse nigra, inter omnia volatilia minus utens coitu... »

Graculus. Le choucas. Le geai (voy. *garrulus*) a aussi porté ce nom.

Grus. La grue *.

Gryphes. Le griffon *.

Gugulus. Peut-être le *galgulus* de Pline. Voy. ci-dessus *choretes*.

Hirundo. L'hirondelle *.

Hispida. « ... De hac dicunt quod pellis ejus, de-

tracta et parieti infixa, mutat pennas annis singulis. » Le martin-pêcheur s'est nommé *alcedo, ipsida, ispida*, etc.

Ibis. L'ibis *.

Ibor. Animal fabuleux.

Karkolix. Peut-être le coucou, ordinairement nommé *cuculus*.

Kirii. « Avis præda vivens, bonæ pullificationis et diligenter pullos nutriens... »

Kites. « Aves sunt quæ vociferant vicibus diversis... »

Komor. « Avis est quæ in anno quinquies vel sexies pullificat et nutrit. »

Incendula. Sans doute l'oiseau que Pline nomme *incendiaria*, et dont il avoue que « quis sit avis ea nec reperitur nec traditur. »

Larus. Le goéland ou la mouette *.

Ligepus. « Avis est, secundum suum nomen, leporinos habens pedes... »

Linachos. Oiseau fabuleux.

Lucidia. « Lucidiæ aves sunt pennas habentes noctilucas, et ideo projectis pennis vias demonstrant... » Cette description semble pouvoir s'appliquer au lampyre * ou ver luisant, mais cet animal est un insecte, non un oiseau.

Lucinia. Le mot *luscinia* désigne ordinairement le rossignol, qui est nommé plus loin *philomena*.

Magnales. « Aves Orientis valde magnæ, pedibus nigris et rostro, hominibus non nocentes... »

Meanca. « ... Semper clamans, meanca, cadaveribus cupidissima, præcipue hominum, gaudet in tempestate... »

MELANTORISUS. Peut-être le *melancoryphus* de Pline, que Cuvier croit être le gobe-mouches à collier blanc. Mais la description de Pline ne s'accorde guère avec celle d'Albert.

MENONIDES. Il faut lire *memnonides :* les oiseaux de Memnon *.

MERGUS. Le harle.

MERISTIONES. « Aliquid habent de falconum natura... »

MEROX. Le pic vert *.

MERULA. Le merle *.

MILVUS. Le milan *.

MONEDULA. Un oiseau noir qui dérobe et cache les monnaies d'or et d'argent. Ce pourrait être le choucas, variété du corbeau, mais il est nommé plus haut *graculus.*

MORFEX. Peut-être l'autour ou le sacre, que l'on trouve parfois nommés *morphnus* et *morphnos.*

MUSCICAPA. Le gobe-mouches.

NEPA. « ... Hanc *ficedulam* (voy.) quidam vocaverunt. »

NISUS. C'est le *falco nisus*, variété de l'épervier.

NOCTICORAX. « Est corvus noctis nigræ varietatis... et est minor quam noctua. » Peut-être notre moyen-duc.

NOCTUA. La chevèche.

ONOGRATULUS. « Avis rapax, longo rostro, quasi cornu sonans horribilem vocem emittit... » Peut-être le butor *. — Je l'ai trouvé nommé *onocrocole.*

ORIOLUS. Le loriot.

Osina. « Avis alba, cigno major vel æqualis, quam nostri quidam volinarum vocant... »

Othus. Le hibou.

Passer solitarius. « Dicitur solitarius quia cum nullo sui generis unquam congregatur, nisi tempore generationis... »

Pavo. Le paon *.

Pelicanus. Le pélican *.

Perdix. La perdrix *.

Philomena. Le rossignol. Mais il faut lire *philomela*.

Phoenix. Le phénix *.

Pica. La pie.

Picus. Le pic *.

Picus viridis. Le même que *merox*.

Platea. Le souchet ou la spatule. On a aussi donné ce nom au pélican.

Pluvialis. Le pluvier *.

Porphirion. La poule sultane ou talève.

Psittacus. Le perroquet *.

Quiscula. Le même que *coturnix*.

Regulus. Le roitelet *.

Strix. L'effraie *.

Struthio. L'autruche *.

Sturnus. L'étourneau.

Tantalus. Le même que *ardea*.

Tregopales. C'est sans doute l'oiseau que Pline nomme *tragopanus*, et qui pourrait bien être notre faisan cornu. Belon le classe parmi les « oyseaux incognuz. »

Turdella. Variété du merle.

Turdus. La grive *.

Turtur. La tourterelle *.

Ulula. La chouette * ou la hulotte.

Upupa. La huppe *.

Vanellus. Le vanneau.

Vespertilio. La chauve-souris *, mais c'est un mammifère.

Vultur. Le vautour *.

Zeleucides. Les séleucides, oiseaux fabuleux, envoyés sur la terre pour détruire les sauterelles qui ravageaient le mont Cassin.

III

DE NATURA NATALIUM.

Abarmon. Sans doute la brême, appelée *abramis*.

Abides. C'est un animal aquatique qui se change parfois en animal terrestre; « et tunc cum figura mutatur et nomen ejus, et vocatur *astoim*. »

Accipender. Il faudrait *acipenser*. C'est l'esturgeon *.

Afforus. « Piscis est qui, propter exiguitatem, hamo capi non potest. »

Albirom. Pierre de Bressuire le nomme *albirem*. Je crois que ce nom est arabe, et qu'il désigne soit la raie sephen, soit un squale de la mer Rouge. Sa peau est si épaisse, dit Albert, que les soldats s'en font des coiffures capables de résister aux armes les plus tranchantes.

Alforas. « Piscis est qui ex putretudine luti generatur, et in luto sive aqua procreatur... » Les marins disent que, fût-il pourri tout entier jus-

qu'aux yeux, un peu d'eau suffit pour le ranimer et lui assurer une existence beaucoup plus longue que la première.

Allech. « Est piscis, quem ego vidi, qui habet corpus et corium fere sicut piscis qui raye gallice vocatur... » — Je rappelle que le mot *halecula* désignait l'anchois.

Amger. « ... Brevioranguilla, rostrum avis habens pro ore subtile et longum et rubeum. »

Anguilla. L'anguille *.

Aranea. L'araignée de mer *. Soit la vive, soit un crabe à longues jambes. — La sèche a aussi porté ce nom.

Aries marinus. Pour Cuvier, le bélier marin pourrait être un grand dauphin que l'on nomme *bootskopf* ou épaulard. Pour Belon et pour Rondelet, c'est l'aigrefin.

Aristosius. Le même que *verich*.

Armus. « Piscis est saxatilis qui lapidem gestat interius... »

Astarom. « Ebulliat, sicut vermis, ex stercoribus animalium... » Je l'ai trouvé nommé en français, au quinzième siècle, *asturan*.

Astoim. Le même que *abides*.

Aureum vellus. Sorte d'éponge.

Austratus. « Piscis est qui aquarum undam ore suscipit et oritur quando pleiades occidunt eo quod tunc tempus est pluviarum. »

Babylonici pisces. Poissons qui vivent dans les environs de Babylone, au confluent des eaux douces et des eaux salées.

Balena. La baleine *.

Barchora. « ... Hoc animal piscatores militem vocant, eo quod habet scutum et galeam. »

Beluæ. Monstres marins.

Bocha. Il a le ventre blanc et le dos noir tacheté de points rouges.

Borbochæ. « Pisces fluviales et lacunales, anguillis fere similes... »

Bos marinus. Le même que *foca*. — On trouve parfois cité un *bos maris* qui pourrait bien être le lamentin et que Belon nomme « vacca marina. » On l'a appelé aussi femme de mer. — Voy. plus loin la notice sur les sirènes.

Cærulei. Poissons de couleur bleue qui ne se rencontrent que dans le Gange.

Cahab. « Pedes ejus creati sunt de cartilagine et formati ad modum pedis vituli... »

Cancer. L'écrevisse.

Canes marini. Sans doute les aiguillats, sorte de squale. Pour Belon, le vrai chien de mer est la petite roussette (*squalus catulus*). — Le glaucus, de l'ordre des gastéropodes, a été appelé chien de mer bleu.

Capitatus. La description semble indiquer qu'il s'agit du chabot. Il doit son nom latin à la grosseur de sa tête. — Le mulet s'est appelé aussi *capito*, mais Albert le nomme plus régulièrement *mugilus*.

Carperen. La carpe.

Catula maris. Le même que *scuatina*.

Celethus. « ... Est animal propter pondus capitis graviter dormiens, ita ut manu capi possit dum dormit. »

Cetus. Le cachalot.

Chilon. « ... Non comedit, et ideo nihil in ventre ejus invenitur. »

Cocleæ. Peut-être les pétoncles.

Concha. Sans doute une variété de murex.

Conger. Le congre.

Corvus maris. On donne parfois ce nom au cormoran, mais il s'agit ici d'un poisson qui, dit Albert, produit un bruit pareil à la voix du corbeau. Serait-ce une sciène?

Cricus. « Animal esse dicunt quod pedem sinistrum habet magnum et longum, dextrum autem habet valde parvum... »

Crocodilus. Le crocodile *.

Delphinus. Le dauphin *.

Dentrix. « Dentrix vel peagrus piscis est qui ex re nomen habet. Multos enim dentes habet et magnos, quibus grassatur in ostrea. » C'est sans doute le pagre.

Dies. « Piscis qui eodem die oritur, et completur, et moritur... » Nous ne connaissons plus d'éphémère que parmi les insectes.

Draco maris. Soit le serpent de mer (*murœna serpens*), soit la vive qui, outre son nom d'*aranea*, portait celui de *trachinus draco*.

Elephas marinus. Soit le phoque à trompe, soit le morse. Belon donne ce nom à un homard de grande taille.

Equus fluminis. L'hippopotame *.

Equus maris. L'hippocampe.

Equus Nili. Le même qu'*equus fluminis*.

Eracloides. « ... Multum sequitur aquam dulcem, et aliquando in cavernis latitat... »

Eschinus. « Est de genere cancrorum semipedalis longitudinis... »

Exochinus. L'exocet. Pierre de Bressuire le nomme régulièrement *exocetus.*

Exposita. « Bestia est quæ multos et longissimos habet dentes... et est de genere cetorum. »

Ezox. « Piscis est quem quidam *lahsen* vocant. Quidam autem magnum piscem Danubii, quem Ungari et Alemani *husonem* vocant aut *asocem*... » L'ezox serait donc soit une variété du saumon qui est parfois nommé *lahsen*, soit le grand esturgeon dit *hausen*. Ce dernier, qui habite la mer Caspienne, remonte régulièrement le Danube.

Fastaleo. Tous les poissons, écrit Vincent de Beauvais, se mangent entre eux, excepté le *fastaleo*, « eo quod, dit Albert, carnes non comedit. »

Foca. Le phoque * ou *bos marinus.* Pierre de Bressuire le nomme *phoca* (forme régulière), *fuca, phycus,* etc.

Galalca. Pierre de Bressuire le nomme *galaga, galalca, galga* et *galgatha.*

Garcan. « Animal fluviale cujus fœmina vagabunde discurrens nec solicitatur, sed negligit partum... »

Gladius. L'espadon. La description est fort exacte.

Glatus. Le même que *glaucius.*

Glaucius. Soit le maigre, soit l'ombre.

Gobio. La gobie ou goujon de mer.

Gonger. « Est piscis magnus atque robustus... »

Gramon. Poisson fabuleux qui a un œil au milieu du front.

Hahanc. Le plus goulu de tous les habitants de la mer. Je l'ai trouvé nommé *ahuna*.

Helcus. Le même que *vitulus marinus*.

Hericius. Peut-être l'oursin ou hérisson de mer.

Hipodromus. « Habet rostrum resupinatum, ungues bifidos ut bos, caudam tortuosam, dentes aprorum dentibus similes... »

Hirundo maris. Un poisson volant. — Une grande hirondelle (*sterna hirundo*) porte aussi ce nom.

Huso. Le même que *ezox*.

Kalaom. « Piscis est maris, cui contra morem aliorum piscium, qui omnes pluviis impinguantur, aqua pluviæ est exitialis... » Vincent de Beauvais écrit *calaos*.

Karabus. Le même que *locusta maris*.

Koki. Le même que *vitulus marinus*. Pierre de Bressuire écrit *kola*.

Kylion. C'est un poisson qui a le foie à gauche et la rate à droite. Pierre de Bressuire écrit *ciloc*.

Kylom. Sans doute la tortue de mer, qui se nommait en latin *chelona* et en grec χελώνη.

Leo marinus. Sans doute le phoque à capuchon. Pour Belon, c'est une variété du homard.

Lepus marinus. Le mollusque appelé par Linné *aplysia*. Un autre *lepus marinus*, qui serait velu et venimeux, doit représenter un tétrodon quelconque.

Locusta maris. La langouste *.

Lolligenes. Le calmar *. Mais à condition de lire *loligo*.

Lucius. Le brochet.

Ludolatra. « Animal marinum quatuor habens alas, duas in facie et duas in dorso... »

Luligo. Peut-être le calmar (*loligo*), mais la description me donne des doutes. D'ailleurs, il est nommé plus haut *lolligenes*.

Lupus marinus. Dit aussi chat de mer, animal de la famille des anarrhiques.

Margarita. Le testacé qui fournit les perles. C'est le *mytilus margaritiferus* de Linné.

Megaris. Peut-être le hareng, nommé en latin *megalops*. « Salsus longius defertur; » on salait donc déjà le hareng au treizième siècle.

Merides. La description me paraît se rapporter aux néreides. Toutefois, il y a bien dans le texte *merides* et *de mereidibus*.

Milago. Le pirabède, de la famille des trigles ou grondins. Mais à condition de lire *milvago*.

Miles. Le même que *gladius*.

Monachus maris *. Cuvier croit qu'il faut y reconnaître le phoque à ventre blanc.

Monoceros. C'est le narval. Mais Albert a le tort de le présenter comme un poisson à mouvements lents : « piger est, » dit-il.

Mugilus. Le mulet *.

Mullectus. Le même que *mullus*.

Mullus. Le rouget, ou le surmulet qui en est une variété.

Mulus. Peut-être la moule. « ... Cibatur alga et ostreis et limo, et non est nobilis. »

Multipes. Le même que *polipes*.

Murena *. L'anguille de mer.

Murex. C'est une coquille qui a presque le même

pouvoir que l'écheneis pour arrêter les vaisseaux. Voy. *Concha*.

Mus marinus. Ce n'est pas du rat d'eau, amphibie d'eau douce, qu'il est ici question, mais d'une tortue qui pond hors de la mer dans un trou qu'elle a creusé. Elle s'éloigne, revient le treizième jour, et mène à l'eau ses petits. Ils naissent aveugles.

Mustela maris. Une lotte, sans doute.

Nasus. « ... Spissum habet valde nasum. » C'est peut-être le nason, dit aussi licorne de mer.

Nautilius. Le nautile *. Il faut lire *nautilus*.

Orcha. Le marsouin épaulard, qui est dit en latin *orca* et en vieux français *oudre*.

Ostreæ. Les huîtres *.

Pastinata. Il faut sans doute lire *pastinaca*. C'est la pastenague.

Pavo maris. « Est piscis collo et dorso optimis coloribus pictus sicut pavo. » Peut-être la vieille (*vetula*), dite aussi perroquet de mer, qui a le dos tantôt bleu, tantôt vert, tantôt rouge avec des reflets variés. Un échassier semblable à la bécassine, le combattant, s'est vu aussi nommer paon de mer.

Peagrus. Le même que *dentrix*.

Pecten. « Est piscis rotundus... ungues ejus sicut ossa lucent de nocte... »

Perna. Les perna figurent parmi les testacés acéphales.

Pistris. Le mot *pristris* désigne ordinairement la scie, qui est nommée plus loin *serra*. Le pistris cité ici est un poisson qui « aliquando se offert supra mare in modum altissimæ columnæ. »

Platanista. C'est, suivant Cuvier, le dauphin du Gange.

Polipes. Le poulpe.

Porcus marinus. Le marsouin commun, dit plus souvent *sus maris*. Une espèce de squale, le humantin a aussi porté ce nom.

Pungitius. L'épinoche. « Pisciculus est omnium piscium minimus... » Pour Pline, le plus petit des poissons se nomme *clupea* et n'est qu'un parasite.

Purpuræ. Les pourpres, gastéropodes qui fournissaient des pourpres de plusieurs tons.

Pyna. Sans doute la grande coquille bivalve appelée *pinna* ou pinne marine.

Rana marina. La baudroie (*lophius*), dite grenouille marine ou diable de mer.

Raycha. La raie.

Rombus. Le turbot. Il faudrait *rhombus*.

Salmo. Le saumon.

Salpa. La saupe *. « Piscis est marinus, obscœnus et vilis. »

Scaurus. Poisson ruminant que l'on trouve nommé aussi *escarus*. C'est le scare *.

Scinti. Il faudrait *scinci*, car c'est bien des scinques qu'il est ici question.

Scolopendra. Albert n'a pas mentionné la scolopendre * terrestre ou mille pieds, qui a jusqu'à 74 paires de pattes.

Scorpio maris. La scorpène ou rascasse. — Le chabot a porté le même nom, et aussi ceux de crapaud et de diable de mer.

Scuatina. « ... Cutem habet ita asperam ut ea, cum sicca fuerit, ligna et ebora poliantur... » Il

faudrait *squatina*. C'est l'ange de mer ou squatine, sorte de squale.

Scylla. Monstre marin assez semblable aux sirènes.

Sepia. La sèche *.

Serra. La scie.

Sirenes. Les sirènes *.

Solaris. Le silure ou wels.

Sorta et serta. Monstre dont la description ne rappelle pas du tout la serte.

Sparus. Le spare, nom porté aujourd'hui par un genre entier d'acanthoptérygiens.

Spongia. L'éponge *.

Stella. Une astérie ou étoile de mer.

Stora. Le même que *sturio*.

Sturio. La description pourrait s'appliquer au requin. Mais le mot *sturio* a désigné aussi l'esturgeon qu'Albert nomme *accipender*.

Sturitus. « Animal est marinum, medium inter plantam et animal... »

Sumus. « Est piscis miro modo solicitus circa sobolem. Fœmina enim, in triduo ovationem complente, mas ova quinquagenta custodit diebus, et omne animal quod appropinquaverit quærit superare. »

Testeum. « Animal est marinum quod pellis duritie testeum appellatur... »

Testudo. C'est le nom latin de la tortue *.

Torpedo. La torpille *. Son étrange propriété était déjà bien connue d'Aristote.

Tortuca. « Tortuca maris est id quod vulgus militem vocat in Germania... »

Trebius. C'est un poisson qui est noir pendant l'été et blanc pendant l'hiver.

Trutha. La truite.

Tunallus. Le thon *. Pierre de Bressuire écrit plus régulièrement *thynnus.*

Tygrius marinus. Sans doute le phoque à peau brune tachetée de clair.

Ursus marinus. Variété du phoque. C'est le *phoca ursina* de Buffon.

Vacca marina. « ... Ipsum animal aliquando centum triginta annis probatum est vixisse per caudæ ipsius amputationem... » D'après Daubenton, la vache marine serait le morse. Voy. ci-dessus *Bos marinus.*

Vergiliades. Poisson abondant surtout dans les lacs de l'Italie. Il ne se montre que quand brille une étoile nommée *vergilie.*

Verich. « Verich piscis vulgariter vocatur quod latine *aristosius* dicitur, propter innumeras aristas quas caro ejus in se habet... » L'alose, dite aussi pucelle, passait au seizième siècle pour le poisson qui avait le plus d'arêtes.

Vipera marina. C'est l'ophidium lumbriciforme de Linné.

Vitulus marinus. Une variété de phoque.

Vulpes marina. Le requin a porté ce nom.

Zedrosus. « Belua est maris, de genere cetorum. » Pierre de Bressuire écrit *gedrosus.*

Zitypon. « ... In anteriori parte, quasi armati militis præfert figuram... Antiqui militem vocaverunt. »

Zydeath. Animal marin, qui a la tête d'un che-

val, le corps d'un dragon, etc. P. de Bressuire écrit *zidrach.*

Zysius. « ... Caput habet monstruosum, oculos horribiles... in toto corpore nulli alii simile animali. » L'espadon a porté ce nom.

IV

DE SERPENTUM NATURA.

Affordius. Le même que *sabrin*

Ahedisimon. « ... Est de genere draconum et habet dentes vehementes... »

Alhartraf. Il est de la famille des dragons et a jusqu'à cinq coudées de longueur. Sa blessure est parfois guérissable.

Altinanitі. « Sunt serpentes valde astuti, calidi et malitiosi... » L'altinanitus est dit aussi *afferacus, afferatus, alteratus,* etc.

Amphisilea. C'est l'amphisbène *. Mais Albert déclare qu'il n'existe aucun animal à deux têtes.

Andrius. Il est plus petit que l'aspic, mais doit être regardé comme tout aussi dangereux.

Araclis. C'est un serpent très malin. On survit deux jours seulement à sa piqûre.

Armene. Il est de la même famille que le *regulus,* roi des serpents, qu'Albert ne cite pas. Tout animal qu'il approche tombe mort, sans même avoir été piqué par lui.

Arunducus. Serpent long d'une coudée. Sa piqûre est mortelle du troisième au septième jour.

Asilus. Reptile dont la morsure est très dangereuse. « ... Non vivit morsus ultra tertiam horam a morsu. »

Aspis. L'aspic *.

Basiliscus. Le basilic *.

Berus. « ... Quod autem dicunt quidam hunc serpentem evocare murenam, et coire cum ea, deposito veneno, fabula est. »

Boa. Le boa *.

Cafazetus. Serpent de petite taille et de couleur rouge, qui se cache dans les arbres. On trouve aussi *cafezatus*.

Carven. « ... Est serpens de genere draconum, et morsus ejus est sicut morsus viperæ. »

Cauharus. Serpent de même nature que l'*arunducus*.

Celidrus. « ... Hic serpens ante in magna quantitate erectus ambulat, quia si se multum torserit dum currit, crepat. »

Centrus. Serpent cité par Lucain.

Centupeda. « Serpens est de genere draconum, multos valde habens pedes. »

Cerastes. Le céraste * ou vipère cornue (Milne-Edwards).

Ceristalis. Sorte de vipère dont la piqûre est mortelle.

Cerula. « Cerula est serpens quantitate admodum parvus, et dicitur est cæcus... » C'est certainement notre cécilie, batracien apode. — On le trouve aussi nommé *cecula*.

Cornuta. Sa description est à peu près la même que celle du céraste, à cela près qu'Albert lui

attribue deux cornes sur la tête et qu'il en accorde au céraste huit « sicut cornua arietis. »

Dipsas. Le dipsas *.

Draco. Le dragon *.

Draco marinus. C'est un serpent de mer.

Dracopopodes. « ... Dicunt vultum virgineum imberbis hominis habere... » Sa morsure est aussi dangereuse que celle des dragons.

Emorois. L'hémorrhoïs *.

Falivisus. Serpent dont la piqûre ressemble à celle de la vipère.

Haren. « Haren Semechion philosophus dicit esse serpentem de genere draconum marinorum... »

Haudion. Ressemble beaucoup à l'alhartraf.

Hidra. Le plus beau des serpents et l'ennemi du crocodile. Il est de la famille des vipères.

Hirundo. Il est de la couleur des hirondelles et n'a guère plus d'une coudée de longueur. Sa piqûre tue en moins de deux heures.

Ilicinus. « Est serpens qui habitat in ilicibus... » Sa piqûre est mortelle.

Ipucipis. Tout être mordu par lui s'endort et meurt. C'est le serpent dont se serait servie Cléopâtre. Voy. plus loin la notice sur l'aspic.

Jaculus. L'acontias *.

Kedusurus. Le même que *andrius*.

Lacerta. « ... Narravit mihi unus de sociis nostris fide dignus, quod vidit in Hispania aliquando lacertas habentes spissitudinem cruris hominis sub genu. Et non erant multum longæ, et habitabant in cavernis terrarum. »

Maris serpens. Sa description convient très bien à l'anguille de mer.

Miliares. « Est serpens qui, propter suam citrinitatem, est quasi coloris milii, et ideo etiam a milio nomen accepit... » C'est notre millet (*crotalis miliaris*).

Naderus. Serpent qui se trouve dans la Germanie et qui a environ deux coudées de longueur. Il est gros comme le bras d'un homme.

Natrix. « Est serpens aquaticus, in fontibus veneno aquam inficiens. » Ce doit être la couleuvre à collier.

Obtrialius. « ... De genere aspidis est. Et si quod animal momorderit, somno gravatur, et dormiens moritur. » Voy. ci-dessus *Ipucipis*.

Phareas. Serpent cité par Lucain. « Quasi totus erectus graditur super caudam. » Ceci conviendrait au naja ou serpent à lunettes, qui se redresse dès qu'il aperçoit quelqu'un. Mais le naja des anciens est l'aspic, déjà cité plus haut.

Prester. Le prester *.

Rimatrix. « ... Serpens est rimans aquas et cibos et inficiens eos. Et si quis ex infectis aliquid gustaverit, statim moritur. »

Sabrix. « Serpens coloris arenosi habens puncta nigra et alba, et longitudo ejus est longitudo serpentis cornuti... »

Salamandra. La Salamandre *.

Salpiga. « Serpens esse dicitur qui, propter parvitatem, non videtur et tamen vim nocendi habet maximam. »

Scaura. Sorte de *lacerta*.

Seiseculus. Animal qui a beaucoup d'analogie avec l'amphisbène.

Selphir. « .. Est de genere viperarum. » Pourrait être notre seps *.

Sirenes. « Dicunt esse serpentes monstruosos dulcis sibili, sicut etiam sunt sirenes maris... »

Situla. On donne parfois ce nom au dipsas. Mais c'est ici celui d'un serpent beaucoup plus beau, « ita quod admiratione detinet intuentes, sed est piger et parvus, et ita ignei veneni quod ille quem percutit, totus exuritur... » C'est sans doute le scytale *.

Spectaficus. « Serpens est qui si quem morsu læsit, liquefit ejus caro sicut oleum, et moritur. »

Stellio. « Stellio * est salamandra... »

Stupefaciens. « Omne animal quod viderit ex stupore moritur... »

Tiliacus. « Est de genere draconis... »

Tortuca. « Serpens non est. Sed hic a nobis ponitur, quia aliquid figuræ serpentis participat, et quædam gentes vocant eum serpentem scutatum. »

Tyrus. Plusieurs espèces de serpents portent ce nom. Celui qui habite les Indes ressemble à la vipère.

Vipera. La vipère *.

V

DE PARVIS ANIMALIBUS SANGUINEM NON HABENTIBUS.

Adlacta. Peut-être l'aulaque, hyménoptère presque semblable aux fœnes.

Aranea. L'araignée *.

Blacta. La blatte. Elle est dite *lucifuga* parce qu'elle fuit la lumière, tout au contraire de la mouche qui est dite *lucipeta*.

Bombex. Le ver à soie (*bombyx*) *. « Vermis est qui sericum texit... »

Borax. Sorte de crapaud qui a dans la tête une pierre très précieuse.

Bruchus. Petit ver noir, première forme de la sauterelle. Devenu un peu plus grand, il se nomme *archalabus*, et enfin *locusta*. Il est peut-être fait allusion ici à la bruche, à l'attelabe et autres coléoptères de la même famille.

Bufo. Le crapaud *.

Cantharis. La cantharide *. « ... Servantur ad diversos usus medicinæ. Alligati enim faciunt pustulas, ex quibus fiunt cauteria utilia. »

Cicada. La cigale *.

Cicendula. Les cicindèles composent une nombreuse famille de coléoptères.

Cimex. « Vermis est latus in parietum rimis juxta lectos hominum convalescens et homines mordens.

A vulgo vocatur pediculus parietis... » C'est la punaise.

Ciniphes. « Sunt vermes volantes longis cruribus... quibus perforant pelles hominum... Adeo sunt importunæ in sero æstate quod delicati retia texunt circa lectos. » Ce sont donc les moustiques, car nos cynips * attaquent les arbres et les fruits bien plus que les hommes.

Cinomia. Le même qu'*erigula*.

Crabo. Il faudrait *crabro*. C'est le frelon.

Culex. C'est le cousin * (*culex pipiens*) qui est désigné ici. « ... Ab aculeo quem in ore babet acutissimum nomen accepit. »

Erigula. La description convient parfaitement à l'ixode ricin. C'est la tique, la louvette vulgaires.

Eruca. La chenille *.

Formica. La fourmi *.

Formicaleon. Le fourmilion *.

Lanificus. Le même que *bombex*.

Limax. La limace. « ... Humor ejus, qui loco sanguinis est, efficaciter impedit ortum capillorum. »

Locusta. La sauterelle *.

Lumbricus. Le lombric, dit ver de terre.

Multipes. Le forficule ou perce-oreilles.

Musca. La mouche.

Opinacus. « Opinacum dicunt vermen venenosum, cum serpente, non viribus, sed audacia animi et ingenio præliantem et vincentem... »

Papiliones. Les papillons.

Pediculus. Le pou *.

Pediculus sylvæ. Le même qu'*erigula*.

Pediculus parietis. Le même que *cimex*.

Phalangie. Les faucheurs, de la famille des phalangiens.

Pulex. La puce *.

Rana. La grenouille *.

Rutela. Les rutèles sont des coléoptères de la famille du hanneton. Albert en cite six espèces.

Samir. Le même que *thamur*.

Sanguisuga. La sangsue *.

Scorpio. Le scorpion *.

Seta. « De pilis nascitur equorum... »

Spoliator colubri. Animal de même nature que l'*opinacus*, mais qui ne s'attaque guère qu'à la couleuvre.

Stellæ figura. « Vermis est qui nocte ut stella lucet... » Peut-être le lampyre * ou ver luisant.

Stupestris. « Vermis est scarabeo similis, latens inter herbas, et haustus a bobus, viscera bovis disrumpit... »

Tappula. L'argyronète aquatique ou araignée d'eau.

Tatinus. « Vermis est qui in lardo porci nascitur quando putrescit, et est vermis hirsutus... » Sans doute le cysticerque qui produit la ladrerie chez le porc. Voy. ci-dessous *Uria*.

Teredo. Le taret *. Ce n'est pas un insecte, mais bien un mollusque.

Testudo. « Vermis est de putredine herbarum et viscoso rore generatus... »

Theca. Le même que *erigula*.

Thamur vel Samir. « Dicunt esse vermen quo vitra et lapides dividuntur... »

Tinea. « ... De exaltatione corruptæ lanæ oritur

et ipsam corrodit. » C'est donc la teigne* qui ronge les draps.

Uria. « Vermis est porci, ab urendo dictus, quia ubi mordet vesicæ surgunt ac si locus ustus sit... » Voy. ci-dessus *tatinus*.

Vermis. Le même que *lumbricus*.

Vermis Celidoniæ. « Vermes Celidoniæ dicunt esse qui in Celidonia regione in aquis ferventibus vivunt... »

Vespa. La guêpe.

Albert le Grand mourut en 1280.

VIII. Brunetto Latini, *Li livres dou trésor*, publiés par P. Chabaille. Paris, 1863, in-4°.

Brunetto Latini, orateur, philosophe, poète, historien et même naturaliste, appartenait à une famille noble de Florence, mais il vécut pendant plusieurs années en France. C'est là qu'il composa, vers 1265, l'encyclopédie qu'il nous a léguée. Il l'écrivit en français : « Et se aucuns demandoit porquoi cist livres est escriz en romans, selon le langage des François, puisque nos somes Italiens, je diroie que c'est por deux raisons : l'une, car nos sommes en France, et l'autre, porce que la parleure est plus délitable et plus commune à toutes gens [1]. » Le traité *De la nature des ani-*

[1] Livre I, chapitre I.

maux, calqué sur les compilations antérieures, occupe la cinquième partie du premier livre. On y voit successivement défiler les bêtes suivantes :

Aigle.
Alcion [1].
Amphimenie [2].
Anete [3].
Anguile.
Antelu [4].
Ardea [5].
Arondele [6].
Asne.
Aspide [7].
Baselique [8].
Belete.
Berbiz [9].
Besainnes [10].
Biche.
Buef [11].
Bufle.
Calandre [12].
Camelion.
Cancre [13].
Castoire [14].
Cerf.
Cete [15].
Chameau.
Cheval.
Chevreuil.
Chien.
Cigne.
Cigoigne.
Coc.
Cocatris [16].
Cocodrille [17].
Colon [18].

[1] Le martin pêcheur.

[2] L'amphisbène.

[3] La cane.

[4] L'antilope.

[5] « Dit aussi « tantalus ou hairon. » C'est le héron.

[6] L'hirondelle.

[7] L'aspic.

[8] Le basilic.

[9] La brebis.

[10] « Les mosches qui font le miel. » (Voy. Ducange, au mot *Besana*).

[11] Le bœuf.

[12] L'alouette.

[13] Le crabe.

[14] Le castor.

[15] Le mot *cete* désigne ici, non le cachalot, mais la « balaine. »

[16] « Ou hydre. »

[17] Le crocodile.

[18] Le pigeon.

Conche [1].
Contornix [2].
Coquille [3].
Corbel [4].
Cornaille [5].
Dalfin [6].
Dragon.
Dromadaire.
Echinus [7].
Escorpion.
Esmerillon.
Esprevier.
Faucon.
Fenix [8].
Formi [9].
Glaive [10].
Grue.
Hiène.
Hupe [11].

Lion.
Lisarde [12].
Loup.
Loup cervier.
Lucrotte [13].
Manticore [14].
Moreine [15].
Murique [16].
Oie.
Olifant [17].
Once.
Ostour [18].
Ostruce [19].
Ours.
Panthère.
Paon.
Papegaut [20].
Parande [21].

[1] La même que *murique*.

[2] « Que li François claiment griesches. » Ici, ce n'est pas la caille, mais la piegrièche.

[3] L'huitre qui produit la perle.

[4] Dit aussi « corbiaus. »

[5] La corneille.

[6] Le dauphin.

[7] L'échenéis.

[8] Le phénix.

[9] La fourmi.

[10] Le narval.

[11] La huppe.

[12] Le lézard.

[13] La léoncrocute, animal fabuleux.

[14] Animal fabuleux.

[15] La murène ou anguille de mer.

[16] La coquille dite murex.

[17] L'éléphant.

[18] L'autour.

[19] L'autruche.

[20] Le perroquet.

[21] Quadrupède d'Éthiopie, qui a la taille du bœuf, la tête du cerf et la couleur de l'ours. Plus souvent nommé *tarande*.

Pellicant.
Perdriz.
Porc [1].
Salemandre.
Scitalis [2].
Sereines [3].
Serre [4].
Singe.
Strophilos [5].
Taupe.
Tigre.
Torel [6].
Torterele.
Unicorne [7].
Vache.
Vipre [8].
Voltour [9].
Ybes [10].
Ypotame [11].

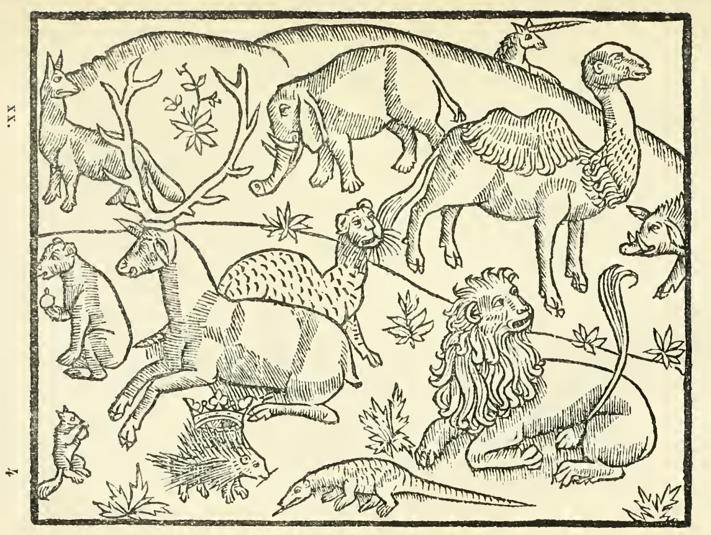
Brunetto Latini est mort en 1294.

IX. PIETRO CRESCENZI [12], *Commodorum ruralium libri duodecim.*

Ce livre, imprimé dès 1471, fut traduit en français par ordre de Charles V. L'édition dont je me suis servi a été publiée chez Philippe le Noir en 1532. Elle a pour titre :

Le livre des prouffitz champestres et ruraulx, touchant le labour des champs, vignes et jardins, pour faire puis, fontaines, citernes, maisons et aultres édifices.

[1] Le marsouin ou porc de mer.
[2] Le scytale.
[3] Les sirènes.
[4] La serre, monstre ailé.
[5] Le roitelet, qu'Albert nomme *crochilos*.
[6] Le taureau.
[7] La licorne.
[8] La givre ou guivre.
[9] Le vautour.
[10] L'ibis.
[11] Ou « cheval fluviel. »
[12] Petrus de Crescentiis.



D'après Pietro Crescenzi, édition de 1532.

Lequel a esté extraict du jardin de santé[1], *du grant propriétaire de Virgile*[2], *et de plusieurs aultres docteurs auctentiques. Et fut jadis composé par maistre Pierre des Crescens.*

Contenant la vertu des herbes et de faire entes es arbres de plusieurs sortes. Contient aussi la manière de nourrir et garder chevaulx et mules, et à congnoistre leur nature domesticque.

Imprimé à Paris, en la grant rue Sainct Jaques, à l'enseigne de la Roze blanche couronnée.

Pietro Crescenzi écrivit son livre entre 1304 et 1309. Il mourut en 1320.

X. Pierre Berchoire, Bercheure, Berçuire ou de Bressuire, *Reductorium morale*. Venise, 1575, in-folio.

C'est un traité beaucoup plus théologique et moral que zoologique. La partie relative aux animaux est comprise dans les livres VII à X, pages 177 à 449.

Pierre de Bressuire, religieux bénédictin, mourut à Paris en 1362.

[1] *Hortus sanitatis*, par Jean Cuba, naturaliste allemand du quinzième siècle.

[2] Polidoro Vergilio, *De inventoribus rerum*, compilation sans valeur.

Ici s'arrête la liste des traités émanant des religieux zoologistes. Mais j'ai encore mis à profit les relations écrites par plusieurs voyageurs des treizième et quatorzième siècles. De toutes celles que j'ai consultées, cinq seulement méritent d'être citées ici :

XI. *Relation des voyages en Tartarie de Fr. Guillaume de Rubruquis et autres religieux de Saint-François et de Saint-Dominique, qui y furent envoyez par le pape et le roy saint Louys... Le tout recueilly par Pierre Bergeron, Parisien.* Paris, 1634, in-8°.

Guillaume de Rubruquis, en français G. de Ruysbroek, offrit à saint Louis de se rendre dans la Tartarie pour y propager la foi chrétienne. Parti vers 1253, il mourut vers 1256 à Saint-Jean d'Acre ; mais il avait eu le temps d'adresser à Louis IX la relation de son voyage.

XII. *Le livre de Marco Polo, citoyen de Venise, rédigé en français sous sa dictée en* 1298 *par Rusticien de Pise. Publié par G. Pauthier.* Paris, 1865, 2 vol. in-8°.

Le premier voyage de Marco Polo date de 1250. Il resta en Orient jusqu'en 1295, et mourut en 1324.

XIII. *Les voyages en Asie du bienheureux frère*

Odoric de Pordenone, religieux de Saint-François, publiés par Henri Cordier. Paris, 1891, in-8°.

Odoric voyagea en Orient de 1318 à 1330, et vint mourir à Udine en 1331.

XIV. *Voyages d'Ibn Batoutah, traduits en français par Defrémery et Sanguinette.* Paris, 1853, 4 vol. in-8°.

Les voyages d'Ibn Batoutah durèrent presque aussi longtemps que sa vie, car ils commencent en 1325 pour finir en 1354.

XV. *Ce livre est appellé Mandeville, et fut fait et composé par messire Jehan de Mandeville, chevalier, natif d'Angleterre, de la ville de Saint-Alain*[1]. *Et parle de la terre de promission, c'est assavoir de Ihérusalem et de plusieurs aultres isles de mer, et des diverses et estranges choses qui sont esdites isles.* In-4°, gothique, s. l. n. d.

Jean de Mandeville était Anglais, mais c'est en français que fut publié pour la première fois son très curieux ouvrage. Il en a été fait, depuis le quinzième siècle, de nombreuses éditions. Le célèbre voyageur visita l'Orient de 1327 à 1361, et mourut en 1372.

XVI. Dans le même ordre d'idées, l'on consultera avec fruit la précieuse mappemonde

[1] Il faut lire Saint-Alban.

dite d'Hereford, curieux monument des connaissances géographiques à la fin du treizième siècle. L'on y trouve représentés, au milieu des continents et des mers, un grand nombre des animaux fabuleux qui n'ont existé que dans l'imagination des zoologistes du moyen âge, une mantichore, des dragons, des satyres, des cynocéphales, des sirènes, etc. Exécutée, croit-on, par un sieur Richard de Haldingham, elle est aujourd'hui conservée à la cathédrale d'Hereford, et M. Jomard en a publié une reproduction dans l'ouvrage suivant : *Les monuments de la géographie, ou recueil d'anciennes cartes européennes et orientales*. Paris, 1854, in-folio. On peut consulter aussi sur cette mappemonde : Joachim Lelewel, *Géographie du moyen âge*, t. II, p. 7.

XVII. Je dois encore ajouter à cette liste un ou deux ouvrages sur la chasse. J'ai emprunté quelques passages au célèbre traité de Gaston Phébus, dont la bibliothèque Mazarine possède un magnifique manuscrit [1].

Gaston, comte de Foix, surnommé Phébus à cause de sa beauté, entreprit en 1387 de faire connaître les règles d'un art qu'il avait

[1] Coté n° 3717.

beaucoup trop cultivé. Il écrivait dans l'introduction : « Et fu commencé ce présent livre le premier jour de may, l'an de grâce de l'incarnation Nostre Seigneur que on contoit mil iij^{c} iiij^{xx} et vij[1]. » Cet ouvrage a été imprimé vers 1507, sous ce titre : *Phébus, des déduiz de la chasse des bestes sauvaiges et des oyseaux de proye,* mais mes citations sont toutes tirées du manuscrit de la Mazarine.

Voyons maintenant, d'après l'ensemble de ces sources, où en était l'étude de la zoologie aux treizième et quatorzième siècles, et ce que professaient durant cette période les maîtres qui avaient approfondi cette science.

[1] Folio 2, recto. Cette phrase n'existe pas dans les exemplaires imprimés que j'ai consultés.

CHAPITRE II

LES MAMMIFÈRES

ANE.

L'âne figure sur les plus anciens monuments de l'Égypte, et il est sans cesse mentionné dans la Genèse. L'ancienneté de sa race ne lui a pas concilié les sympathies du moyen âge, aveuglé par sa passion pour le cheval. La « négligence et la foleté[1] » de l'âne ont inspiré maints proverbes, déclare Brunetto Latini, qui a le tort de ne pas les citer. « Son nom vault autant à dire comme beste sans sens, pesant, paresseux et oublieux, » ose écrire Barthélemy l'Anglais. Il ne peut cependant s'empêcher d'ajouter que « l'asne porte grand faix, peut moult de labeur et use de petite viande. »

L'âne, prétend-on encore, a peur de l'eau, hésite à passer les ponts. Mais les coups ont raison de cette répugnance et de bien d'autres. « On le fait labourer[2] outre sa force, on le bat d'un baston, on le poinct d'un aiguillon.

[1] Étourderie, sottise.

[2] Travailler.

Quand il a moult labouré, il meurt, et pour tout son labeur, on ne luy laisse même pas la peau : on la luy oste, et on laisse la charogne aux champs sans sépulture, fors de ce que les chiens et les loups en ensevelissent en leur ventre. »

Toutefois, les médecins reconnaissent que, pour rendre le teint frais, il faut le laver avec du lait d'ânesse. Celui-ci a, en outre, la précieuse propriété de rajeunir les personnes qui en boivent.

ANTILOPE.

L'antilope est une bête fière, que l'on ne saurait prendre dans un piège, car ses cornes, dentelées en manière de scie, ont assez de force pour couper même les plus grands arbres. Mais son imprudence le livre à ses ennemis. Lorsqu'il a soif, il va se désaltérer dans l'Euphrate, dont les rives sont bordées de lianes souples et serrées ; il laisse parfois ses bois s'y engager, et s'épuise en efforts inutiles pour recouvrer sa liberté. Il pousse alors des cris plaintifs qui avertissent le chasseur : « li hom vient à l'enseigne de sa voiz, et le fiert[1] tant qu'il l'ocist[2]. »

[1] Frappe.
[2] L'occit.

Il n'est pas vrai que les cornes de l'antilope soient dentelées, mais elles sont marquées d'arêtes, d'anneaux saillants, rappelant bien les dents de la scie. Elles présentent en outre, chez les espèces orientales, une courbure triple, qui les rend susceptibles de se prendre dans un épais fourré.

L'antilope est le *bubale* des anciens [1]. Toutefois, Albert de Bollstadt le nomme *analopos* et Hugues de Saint-Victor *antula*.

AUROCHS.

Dans l'animal que Hugues de Saint-Victor nomme *bonasus* et Albert de Bollstadt *bonachus*, il faut reconnaître soit notre bison, soit plutôt notre aurochs [2]. Suivant Albert, le bonachus a la tête du taureau, le corps et la crinière du cheval. Il se distingue aussi par des cornes tellement contournées qu'elles ne peuvent lui servir de défense. Mais la nature lui a donné d'autres armes. Quand il fuit, il lance à une grande distance derrière lui une fiente « stercus projicit, » dont le contact et même l'odeur sont très dangereux.

La race de l'aurochs est aujourd'hui presque détruite.

BALEINE.

C'est la grande merveille de la mer. La

[1] Voy. ci-dessous l'article *buffle*.

[2] *Aurochus, urnus, uror, urus.*

couleur de ses écailles lui donne l'aspect d'un vaste banc de sable. Les matelots la prennent pour une île, y jettent l'ancre, y abordent, y allument du feu et y font leur cuisine :

> Entrer cuident en boene place,
> Lor ancres gietent, lor feu font,
> Lor mengier cuisent sor ce mont.

Afin de mieux amarrer leur vaisseau, ils enfoncent des pieux dans ce qu'ils prennent pour un sol ferme et, durant ce temps, le feu continue. Mais la baleine finit par s'apercevoir que son dos rôtit ; alors, elle plonge rapidement, et entraîne avec elle dans les profondeurs de l'abîme la nef et les matelots. La baleine est assez vorace et elle a l'estomac assez ample pour les engloutir tous, puisqu'on sait que Jonas, avalé par elle, s'y trouva fort au large : « Ce est li peisson qui reçut Jonas le prophète dedans son ventre, selonc ce que l'estoire dou viel testament raconte ; il cuidoit[1] estre alez en enfer, por la grandor dou lieu où il estoit. »

Faute de mieux, la baleine sait se contenter de poissons. La suavité de son haleine les

[1] Il croyait.

attire à la file et ils disparaissent dans sa panse aussi large qu'une vallée :

> Et cil les transglout toz ensemble
> En sa pance, qui est si lée [1]
> Comme ce fust une valée.

Vincent de Beauvais trace un tableau très pittoresque et très exact des opérations qui, au treizième siècle, constituaient la pêche de la baleine. De nombreuses barques destinées à agir de concert étaient rassemblées, et les marins faisaient retentir l'air du son des cymbales, car la baleine a l'oreille charmée par la mélodie musicale. Au moment où l'imprudent cétacé y prêtait toute son attention, un pêcheur lui lançait une pique que terminait une longue corde, et la flottille s'éloignait en grande hâte. L'animal frappé s'abandonne alors à des mouvements désordonnés, mais prévus, puis s'enfonce dans les flots. Il fait de vains efforts pour se dégager du fer qui le retient captif et il élargit ainsi sa blessure. Il reparaît enfin à la surface et ne tarde pas à donner les signes d'une mort prochaine. Les matelots se rapprochent, et l'espoir du succès communique du courage aux moins hardis.

[1] Large.

On entoure le monstre, il est achevé à coups de pique ; on le lie avec des cordages, et triomphalement on l'amène à terre, au milieu d'enthousiastes acclamations [1].

Albert de Bollstadt, à qui l'on peut reprocher de prendre le cachalot (*cetus*) pour le mâle de la baleine, indique un autre procédé, consistant à lancer de loin sur la bête un harpon au moyen d'une sorte de baliste. La forme du harpon est décrite avec beaucoup de fidélité.

Les hardis pêcheurs qui se livraient à la poursuite des baleines étaient désignés dans les langues du Nord par un nom spécial, et formaient des compagnies appelées *Societates walmannorum*, des mots *wal*, baleine, et *mann*, homme.

Albert nomme la graisse de la baleine *graspois* [2], vocable qui figure bien souvent dans les ordonnances royales de cette époque. Le craspois ou lard de carême composait, en effet, la principale nourriture des pauvres gens pendant les jours maigres. D'autres parties de son corps, la langue entre autres, étaient fort

[1] « Cum magno tripudio. »

[2] « Hujus piscis lardum est quod graspois vocatur. » L'on écrivait plus ordinairement *craspois*.

estimées, et l'on en faisait grand usage, surtout dans les couvents[1]. Les églises de Saint-Bertin et de Saint-Omer percevaient un droit de quatre deniers pour chaque queue de baleine. L'abbaye de Caen prélevait la dîme des baleines prises à Dives[2], l'église de Coutances celle des langues de baleine amenées à Merri[3]. Les fanons avaient leur emploi dans l'industrie : Guillaume le Breton nous apprend, par exemple, que sous Philippe-Auguste les guerriers en composaient des ornements pour leurs casques[4].

Au douzième siècle, les Norvégiens et les Islandais avaient « distingué déjà vingt-trois espèces de baleines par des noms différens ; et, bien que la description qu'ils en ont

[1] « Frequentissime magnæ portiones strutionum (d'esturgeons)... et crassus piscis quæ balena dicitur abunde ministrabatur. » *Gesta abbatum Trudonensium*, lib. XIII. Dans Luc d'Achery, *Spicilegium*, t. VII, p. 509.

[2] *Fundatio SS. Trinitatis Cadomensis* (1066). Dans le *Gallia christiana*, t. XI, instrumenta, p. 59.

[3] *Bulla Eugenii III, pro Ecclesia Constantiensi* (1145). Dans le *Gallia christiana*, t. XI, p. 239.

[4] Guillaume le Breton (*Guill. Armoricus*) nous montre le brave Renaud de Dammartin

Baleneque jubas seu cornua bina gerentem.

(*Philippidos*, édit. Delaborde, t. II, p. 270. Voy. aussi p. 331.)

laissée soit très imparfaite, on y reconnoît la plupart de celles que l'on rencontre aujourd'hui dans les mers du Nord [1]. »

La baleine et ses congénères (cachalots, rorquals, jubartes, etc.) sont, de nos jours, les plus grands des animaux connus; mais la race, sans cesse décimée par les pêcheurs, tend à disparaître.

La baleine atteint jusqu'à trente mètres de longueur, sur une circonférence de dix à quatorze mètres. Ses mâchoires ont jusqu'à six mètres d'ouverture, et l'on compte au moins neuf cents fanons de chaque côté de son palais. Des coquillages s'attachent à sa peau et s'y multiplient comme sur un rocher (Cuvier).

BELETTE.

La belette ou mustelle (*mustela*) est à peine plus grande qu'une souris, ce qui ne l'empêche pas de combattre les serpents et même de les manger. Elle se nourrit aussi de souris.

Quelques-uns affirment qu'elle conçoit par la bouche et enfante par l'oreille; d'autres soutiennent, au contraire, qu'elle conçoit par l'oreille et enfante par la bouche [2].

[1] B.-J. Noël, *Histoire générale des pêches anciennes et modernes*, t. I, p. 218.

[2] « Quidam dicunt eas aure concipere et ore parere; e contrario dicunt quidam ore semen concipere et per aurem parere. »

La belette connaît les vertus des simples. Non seulement elle sait guérir ses petits, mais encore elle les ressuscite dans certains cas. Elle court au bois voisin, y cueille une fleur rouge qu'elle rapporte entre ses dents, et la plaçant dans la bouche du mort, elle le rend ainsi à la vie.

BLAIREAU.

Le blaireau est dit en latin *taxonus, taxus, tesso, meles, melota,* etc., et en français *taisson, taysson, tesson*, etc. Il a des habitudes assez étranges. Quand il est poursuivi, il retient son haleine et enfle ainsi sa peau, afin de sentir moins la morsure des chiens et les coups de bâton. Il réserve à son terrier plusieurs ouvertures ; si un orage éclate, il « estouppe de sa queue le pertuys devers le vent, » et laisse les autres ouverts.

« Le tesson hait le regnard et se combat contre luy. Le regnard, qui ne le peult blecer pource qu'il a la peau trop dure, fait semblant de fuyr ; et ce pendant que le tesson quiert sa proye, le regnard s'en va dedans la fosse du tesson et y fait son ordure. Et quand le tesson sent ceste puanteur, il laisse sa maison et en fait une autre en un autre lieu. »

On prétend, écrit Gaston Phébus, « que ung enfant qui jamais n'auroit chaussé soulers[1], si les premiers qu'il chausse estoient fais de pel de taisson, il garira les chevaulx du farcin se il monte dessus. Mais je ne l'afferme mie. » Moi non plus.

Le blaireau répand une odeur très désagréable. Le terrier qu'il se creuse est oblique, tortueux, et possède une seule ouverture. Il l'entretient avec une extrême propreté.

BŒUF.

Au treizième siècle, on estimait surtout les bœufs rouges. On voulait encore qu'ils eussent les membres gros et carrés, de grandes oreilles, le front large, les yeux, les lèvres et les cornes noires, les narines bien ouvertes et les pieds petits.

La force et la fierté du taureau étaient bien connues, mais on croyait qu'il perdait l'une et l'autre quand on le liait à un figuier. La largeur de la bouche constituait pour eux une beauté, et Gautier de Metz nous apprend qu'il existait aux Indes des taureaux ayant la bouche

Si large que la fendeure
De l'une à l'autre oreille dure.

[1] Souliers.

La vache devait être haute et longue, avoir le front élevé, les yeux grands et noirs, les jambes noires et courtes, les pieds fins.

Si la vache a en même temps plusieurs petits, c'est signe certain que l'hiver suivant sera très pluvieux. « Quand les mousches la mordent, elle liève la queue et court par les champs. » Elle meurt souvent de la goutte.

La génisse est une jolie bête à laquelle on donne grand faix pour la mater. Sa chair est plus sèche et plus ferme que celle du veau. Celui-ci, en venant au monde, porte sur le front « une peau qui esmeut les gens à aymer par amour, comme dient les expérimentateurs. »

BOUQUETIN.

L'*ibex* ressemble beaucoup à la chèvre. Il en a l'adresse et la légèreté, il n'existe pas pour lui de tertre inaccessible. Ses cornes sont grandes et fortes à ce point que si, sautant de roche en roche, il calcule mal la distance et fait une chute, ses cornes, sur lesquelles il tombe toujours, amortissent le choc, et il ne se fait aucun mal.

Quand des chasseurs le poursuivent, il fuit devant eux en montant toujours. Puis, au

moment où un sommet l'oblige à s'arrêter, il se retourne, fait face à son ennemi et, à coups de cornes, le précipite dans l'abîme.

BUFFLE.

Le buffle (*bos bubalus*, *bufalus*, *buflus*, *bubale*, *bugle*, *bœuf sauvage*) est une bête noire ou fauve, sorte de bœuf si farouche qu'on ne peut le réduire en domesticité ni le soumettre au travail. De mœurs douces pourtant, il chérit tendrement sa femelle. L'une de ses joies est de se vautrer, de dormir dans l'eau ou dans la fange. Sa chair est très délicate. Le lait de la femelle guérit les blessures faites par les serpents, par le scorpion, par la salamandre.

La couleur rouge le met en fureur. Pour s'emparer de lui, les chasseurs se dissimulent derrière un arbre et agitent un drap rouge. Le buffle s'élance et frappe l'arbre de ses cornes avec une telle violence qu'il lui est impossible de se dégager, et il se trouve dès lors à la merci de ses ennemis.

Belon nous a conservé le « portraict du beuf d'Afrique que l'on peult nommer en latin bubalus[1]. »

[1] Édit. de 1557, p. 102.

Au-dessous se trouvent ces quatre vers :

Ce beuf poly, gras, de petit corsage
Et ramassé, trappe [1], beau, bien formé,
Est bien autant en Afrique estimé
Que nostre beuf, qui est gros davantage.

Ce nom de bubalus, en français bubale, a désigné deux animaux bien distincts : le bos bubalus qui est décrit ici, et une variété de l'antilope.

La chair du buffle est aujourd'hui fort peu estimée, mais son lait passe pour agréable.

CASTOR.

« C'est une beste qui habite en terre et en eau, et fait sa maison sur la rivière moult subtilement. Ces bestes ayment moult ceulx de leur espèce, et vont par troupeaulx ensemble, et couppent les busches ès dentz et les emportent en leurs cavernes par merveilleux art ; car ilz en mettent un par terre sur son dos, et luy mettent les busches entre les cuysses et le tirent comme une charrette jusques au lieu où ilz habitent, et là le deschargent de ses busches. Ilz ordonnent leurs maisons fortes et subtiles, car il y a deux ou trois garniers [2] ; et

[1] Trapu.
[2] Greniers.

quand l'eau croist, ilz habitent hault, et quand elle est appetissée, ilz habitent en bas. Et a en chascun garnier un pertuys par où ilz mettent leurs queues en eaue, sans quoi elle ne peult durer longuement, parce qu'elle est de nature de poisson qui ne peult vivre sans eaue. »

Les génitoires du castor sont fort utilisées en médecine et, pour se les procurer, on lui fait une guerre acharnée. Il n'ignore pas que c'est là surtout ce qu'on veut de lui ; aussi, quand il se sent serré de trop près, lui-même « tranche ses c........ avec ses dens et les giette devant les veneors[1]. Et dès lors, si l'on l'ensuit[2], il descuevre ses cuisses et démonstre bien que il est escoillié. » Le chrétien, poursuivi par le démon, doit ainsi lui jeter à la face ce que l'esprit malin aime par-dessus tout, c'est-à-dire la fornication, l'adultère, l'ivrognerie, etc. Le démon, ayant obtenu ce qu'il désire, abandonne sa proie.

Nulles dents de rongeurs ne sont supérieures à celles des castors, et tous les détails donnés plus haut sur les ingénieuses constructions de ces animaux sont parfaitement exacts. Mais, au seul castor

[1] Chasseurs.

[2] Si l'on continue à le poursuivre.

d'Amérique est dévolu cet étrange instinct, celui de l'ancien continent ne le possède point. Comment donc Barthélemy l'Anglais et Albert de Bollstadt ont-il pu, plus de deux cents ans avant la découverte de l'Amérique, décrire avec tant de précision le travail auquel se livrent les castors de cette région? Faut-il donc admettre qu'aux treizième et quatorzième siècles les castors européens étaient dotés d'un instinct analogue, et qu'ils l'ont perdu depuis?

Il est plus facile d'expliquer la ruse dont se sert le castor vis-à-vis des gens qui le poursuivent. Le castoreum est une huile, une sorte de pommade que renferment deux glandes placées sous la queue de l'animal. Quand ces glandes sont engorgées, elles le gênent, et il s'efforce de les vider en se frottant contre des pierres ou des troncs d'arbre. On en aura conclu qu'il abandonnait son castoreum en fuyant, et aussi qu'il se mutilait soi-même.

CATOBLÈPE.

Animal très abondant sur les bords du Nil. Sa tête est si pesante qu'il a beaucoup de peine à la porter, aussi la tient-il toujours baissée. Et c'est bien heureux, car tout être qui aperçoit ses yeux tombe mort, « qui in oculos ejus offenderit statim moritur. »

Suivant Cuvier, le catoblèpe représenterait notre gnou.

CERF.

Le cerf n'a jamais la fièvre, et il suffit de manger chaque jour un peu de sa chair pour se trouver désormais exempt de cette maladie. Son sang ne se fige jamais et reste toujours aussi limpide que celui du lièvre ; mais il a les entrailles amères, aussi les chiens n'y touchent-ils que s'ils sont affamés, « nisi sint valde famelici. »

Le cerf a un faible pour la musique ; il aime surtout que l'on siffle auprès de lui. Et, à ce propos, il ne faut pas négliger de rappeler que cet animal est complètement sourd quand il a les oreilles baissées : pour entendre, il faut qu'elles soient dressées et bien droites.

La femelle ne peut concevoir qu'après le lever d'une étoile nommée *Arcton*, et elle porte ses petits pendant huit mois.

Le cerf qui se voit cerné par les chasseurs s'arrête et pleure. Toutefois, au temps de ses amours, il lui arrive d'attaquer l'homme, et il devient pour lui plus dangereux encore que le sanglier ; car, écrit le comte de Foix : « à grant peine ung homme garira, se il est fort blecié d'ung cerf. Et pour ce, dit-on : après le

sanglier, le mire[1] ; après le cerf, la bière. »

Le cerf déteste les serpents, et toute personne ointe de sa graisse n'a plus rien à craindre d'eux. La haine qu'il porte à cette vivante image du démon lui a valu l'honneur d'être adopté parfois comme symbole de Jésus-Christ. D'ailleurs, il ne se borne pas à haïr les serpents. Quand il peut, il les mange, et sa mort est infaillible s'il reste trois heures sans boire après un pareil repas ; mais s'il rencontre une fontaine où il puisse largement s'abreuver, il rajeunit en un instant de plusieurs années. Ainsi s'explique sa longévité.

Combien d'années vit-il ? Question très controversée et qui mérite qu'on s'y arrête.

Buffon s'exprime ainsi : « Ce que l'on a débité sur la longue vie des cerfs n'est appuyé sur aucun fondement, ils ne dépassent guère trente-cinq à quarante ans[2]. » Aristote avait dit à peu près la même chose[3] deux mille ans auparavant. Mais Pline n'en voulut rien croire, et le moyen âge, ami du merveilleux,

[1] Le médecin.

[2] Édit. de 1756, t. VI, p. 93.

[3] « On fait bien des contes sur la prétendue longévité du cerf, mais il n'y a rien de bien clair dans tout ce qu'on en débite. » (*Histoire des animaux,* traduct. Barthélemy Saint-Hilaire, t. II, p. 387.)

donna raison à Pline contre Aristote. « La longévité du cerf, écrivait le naturaliste latin, est un fait reconnu. Quelques-uns ont été pris, au bout de cent ans, avec des colliers d'or qu'Alexandre le Grand leur avait fait mettre, et qui étaient cachés sous les plis de la peau, à cause de l'embonpoint que ces animaux avaient pris[1]. » Nous verrons plus loin notre roi Charles VI rencontrer à son tour un de ces vénérables quadrupèdes, qui aurait eu alors environ quinze cents ans.

Hugues de Saint-Victor accorde au cerf neuf cents ans d'existence.

Guillaume de Normandie, plus prudent, se borne à constater que le cerf

Se reforme et longuement vit.

Barthélemy l'Anglais estime que le cerf prolonge son existence plus de cent ans.

Vincent de Beauvais lui accorde seulement une centaine d'années.

Albert de Bollstadt s'en réfère à l'histoire des cerfs d'Alexandre.

Brunetto Latini raconte en ces termes le procédé de rajeunissement que je signalais

[1] Lib. VIII, cap. L.

tout à l'heure : « Quant li cerf vuet[1] déposer sa viellesce ou maladie que il ait, il manjue[2] le serpent, et por la paor[3] dou venin, court à la fontaine et boit assez. Et en ceste manière mue son poil et ses cornes et giete fuer[4] toute viellesce. Et por ce, vit le cerf longuement. »

Enfin, le beau Phébus affirme que « ung cerf vit plus longuement que beste qui soit, car il puet bien cent ans vivre. Et tant est vielz, plus est bel et de corps et de teste, et plus luxurieux ; mais il n'est mie si viste, si legier, ne si puissant. »

Au dix-septième siècle, Aldrovande[5] et Ruysch[6] invoquent l'autorité du vieux poète Hésiode. En des vers, qui ne figurent pas dans ses œuvres, il affirmait, disent-ils, que la corneille vit neuf fois autant que l'homme, et le cerf quatre fois autant que la corneille. Le cerf, ajoutent-ils, vivrait donc environ 3,600 ans.

On a vu que Buffon lui accordait de trente-cinq à quarante ans. Cuvier est du même avis,

[1] Veut.
[2] Il mange.
[3] Par la peur.
[4] Jette dehors, rejette.
[5] *Quadrupedum historia,* édit. de 1621, p. 808
[6] *Theatrum universale,* édit. de 1718, p. 60.

mais Milne-Edwards se prononce pour vingt ans seulement.

CHAMEAU.

« Le chamel est une beste débonnaire qui s'agenouille devant ceulx qui le chargent et porte grands faiz sur son dos. » Quelques-uns possèdent deux bosses, d'autres n'en ont qu'une. Par jalousie de métier sans doute, ils tiennent les chevaux pour ennemis de leur race.

Leur mâchoire supérieure est dépourvue de grosses dents, et ils digèrent d'une façon fort étrange. « Le chameau a plusieurs ventres. Sa viande est retenue au premier, et se commence à digérer au second ; au tiers ventre, la digestion est plus verte, et au quart ventre elle est du tout accomplie. Ceste diversité de ventres est nécessaire au chamel pour la grosseur de sa viande, qui est peu moulue par ses dentz. »

Les chameaux peuvent rester trois jours sans se désaltérer, et s'ils trouvent une source, ils boivent abondamment pour le besoin à venir ; mais ils débutent toujours par troubler l'eau avec leurs pieds.

Ils vivent jusqu'à cent ans et meurent souvent de la goutte.

Certains chameaux, de petite taille, sont appelés dromadaires, *dromedarii* disent Hugues de Saint-Victor et Barthélemy l'Anglais.

En réalité, le chameau reste parfois jusqu'à sept ou huit jours sans boire ni manger, mais il ne vit guère plus de quarante à cinquante ans.

CHAT.

Le chat[1] ressemble au léopard, dont il a la tête, les oreilles et les griffes, en même temps que ses dents rappellent celles du lion. Il possède le privilège de voir clair dans les ténèbres.

« Le chat n'a point de couleur déterminée, car il en est de blancz, de noirs et gris et de roux. Il ressemble au léopard de piedz, de teste et des oreilles. En sa jeunesse, il est légier et moult joyeux, et se prend à tout ce qui remue devant luy, et se joue à sa queue; mais quand il est vieil, il est moult pesant, ne fait que dormir et espier les souris moult subtilement, et les prend plus par odeur que par sa veue. Et quand il en prend une, il s'en

[1] Sur les différents noms qu'a portés le chat dans l'antiquité et au moyen âge, voy. ci-dessous, p. 267.

joue, et puis la mange. Quand on le jette de hault, il chet toujours sur les piedz, et se blèce peu souvent en chéant. Sa fiente put moult fort, et pour ce, il la muce souz terre et la couvre de ses piedz. Advient souvent que pour la beaulté de sa peau, il est prins et escorché. »

L'Inde nourrit des rats énormes, beaucoup plus grands que les chats. Ceux-ci les craignent et les fuient.

CHAUVE-SOURIS.

Elle a le corps semblable à celui d'une souris, vole en l'air comme un oiseau et marche sur la terre s'il lui plaît, ce qui en fait un animal peu ordinaire. « Ses bras et ses jambes sont suspendus à une peau fort délyée. Elle est aveugle comme la taulpe, mange la pouldre, suce l'huyle des lampes et se muce [1] ès crevaces des murs et parois. »

Mandeville déclare qu'il a vu des « souris chauves grandes comme ung corbeau. »

Les chauves-souris ne sont point aveugles, mais leurs yeux, presque imperceptibles, ne paraissent pas leur être nécessaires pour se conduire. Si on les leur crève, elles se dirigent avec la même assu-

[1] Se cache.

rance; ce qui semble tenir à une extrême sensibilité de la peau des ailes et des oreilles. Elles seraient donc douées d'un sixième sens, leur permettant de sentir le voisinage d'un corps solide sans le toucher.

Elles se nourrissent de fruits et surtout d'insectes.

Le moyen âge les classait parmi les oiseaux.

CHEVAL.

Le cheval est originaire de l'Asie centrale, et sa domestication remonte à la plus haute antiquité. Les Chinois, qui l'avaient reçu de l'étranger, l'employaient déjà deux mille ans avant notre ère. On voit que cette noble conquête date de loin. En revanche, ce sont les Espagnols qui l'ont importé dans le nouveau monde.

Le moyen âge professa pour le cheval une admiration excessive, justifiée d'ailleurs par les services qu'il obtenait de ce bel animal, fût-il, comme le dit Brunetto Latini, « destrier grant por combatre, palefroi por chevauchier à l'aise, ou roncin por somes [1] porter. » La plus célèbre institution de cette époque lui avait emprunté son nom, et les plus nobles seigneurs s'honoraient du titre de chevaliers; aussi

[1] Charge, bagage.

Albert de Bollstadt consacre-t-il au cheval vingt colonnes, tandis qu'il n'en accorde que six au chien, une et demie à l'âne et une à l'éléphant.

Une manière de jument
Y a qui conçoivent du vent,

écrit Gautier de Metz. C'est exprimer bien brutalement une très poétique inspiration. Toute l'antiquité a chanté les chastes amours des cavales de Lusitanie, qui aspirant le souffle fécondant du zéphyr, conservaient ainsi à leur race les dons admirables que la nature lui a départis.

Le bon cheval de bataille « est une beste vive, qui a désir de soy combatre quand il oyt la trompette, et s'émeut à courir quand il oyt crier les gens. Il est dolent quand il est vaincu, et quand il a victoire il est moult joyeulx. Il sent la bataille avant qu'elle soit, il assault les ennemis, les assaillent des dentz et des pieds. »

Certains chevaux connaissent bien leur maître, ne se laissent monter que par lui, le pleurent lorsqu'ils viennent à le perdre.

Aucune bête n'aime ses petits plus que la jument. Si, dans un troupeau, une jument

malade néglige son poulain, les autres le nourrissent tour à tour. Celle qui en perd un en adopte aussitôt un autre. Ces nobles animaux sont très fiers de leur crinière et se montrent « courroucés » quand on la leur enlève. Le poulain rend à sa mère toute l'affection qu'il en reçoit; il la suit partout, et si elle le quitte, il « la quiert en hennissant. »

Suivant Pietro Crescenzi, un bon cheval doit avoir les oreilles fortes, la poitrine et la croupe larges, la crinière épaisse, l'échine courte, le col gros, les yeux grands, les narines bien ouvertes, les jambes longues par devant et courtes par derrière.

CHÈVRE.

Les chèvres respirent, non par le nez, mais par les oreilles. Elles voient dans l'obscurité aussi bien qu'en pleine lumière et leur odorat est très fin. Leur dent est nuisible à plusieurs arbres : il est reconnu que si elles mordent l'olivier, elles le rendent stérile.

« Le bouc est une beste jolie et amoureuse, ses yeulx regardent de travers en signe de luxure. » Il a toujours la fièvre. Son sang est assez chaud pour briser le diamant qui, comme on sait, ne peut être entamé ni par le fer, ni

par le feu; aussi ce sang, pris en boisson, est-il un remède souverain contre la gravelle et la pierre. L'odeur de sa corne brûlée chasse les serpents et son fiel éclaircit la vue.

Le chevreau est doux et ne blesse personne. Sa chair doit être préférée à celle de l'agneau.

CHEVREUIL.

Le chevreuil se plaît sur les endroits escarpés. Son instinct lui fait reconnaître de très loin un chasseur.

Les herbes employées en médecine n'ont pas de secret pour lui, et il sait en tirer parti lorsqu'il est malade ou blessé. Il va alors choisir dans les bois une herbe appelée diptame, il la mange ou en recouvre sa plaie, et la guérison est toujours rapide.

CHIEN.

Domestiqué depuis l'origine des sociétés, répandu dans le monde entier, aimant, suivant et servant l'homme sous la zone torride comme au milieu des glaces polaires, le chien est, de tous les animaux, celui qui, par ses facultés affectives et par le développement de son intelligence, mérite dans la création la première place après l'homme.

Le moyen âge a rendu pleine justice à ses admirables qualités. « Il n'est beste si sage comme est le chien, ne qui ait tant de sens, car il entend et cognoist son nom, ayme son seigneur, deffend la maison ou les biens de son maistre, s'offre à la mort pour luy, court partout après luy, et ne le veult pas laisser, ne vif ne mort. » Il retrouve à merveille son chemin, « il a mémoire de sa route, combien qu'elle soit longue, et revient à l'hostel du maistre qui l'a perdu. »

Écoutons maintenant Gaston Phébus : « Chien est loyal à son seigneur, et de bonne amour et vraye.

Chien est de bon entendement, et a grant congnoissance et certain jugement.

Chien a force et bonté.

Chien a sagesse.

Chien a grant mémoire.

Chien a grant diligence et grant puissance.

Chien a grant vaillance et subtilité.

Chien a grant légeresse et grant apprenance.

Chien est bien en commandement, car il apprendra comme ung homme tout ce que on luy enseignera.

Tous esbatemens sont en chiens.

Tant sont bons chiens que à peine est homme qui n'en veuille avoir, pour un mestier [1] ou pour un autre.

Chiens sont hardis. Car ung chien osera deffendre l'hostel de son seigneur et son bestail, et gardera tout ce qui sera sien, et s'en exposera à mort. »

Pour me montrer impartial, même vis-à-vis d'êtres qui me sont chers, je dois avouer ici que Barthélemy l'Anglais consacre tout un chapitre aux « mauvaises propriétez du chien. » Il lui reproche d'abord sa gourmandise, et à cela je n'ai rien à dire, mais qui n'a pas son défaut? Ensuite de craindre « la verge, le baston et les pierres : » répugnance assez naturelle, il me semble; Rabelais nous apprend aussi que son ami Panurge fuyait volontiers les coups, « qu'il haïssait naturellement. » Si un chien étranger entre chez son maître, dit encore Barthélemy, « il le combat et le boute hors s'il peult : » c'est indice de jalousie, née de l'amour qu'il porte à son maître. Enfin, quand il est bien repu, il cache sa viande, afin que les autres chiens ne la trouvent : c'est économie bien entendue. Reste la rage, dont voici un fidèle et émouvant tableau : « Le

[1] Pour une nécessité, pour une cause.

chien enragé est toujours vague et fugitif, et va chancelant comme s'il fust yvre. Et va la bouche ouverte, la langue traicte [1] et la salive yssante hors de la bouche, les yeux tournez et rouges, les oreilles retraictes, et la queue entortillée autour des cuysses. Et combien qu'il ait les yeulx ouverts, si s'abuse-t-il contre tout ce qu'il trouve en sa voye, et abaye contre son umbre et contre la lune. Les autres chiens le fuyent et l'abayent, et ne goustent point de chair où il a mors [2]. La personne qui en est mors, songe choses moult terribles, et est paoureuse, et se courrouce de léger, regarde çà et là, ne veult qu'on la regarde, a abhomination de tout breuvage, redoute l'eau, abaye comme un chien, et si meurt s'il n'est secouru par médecines vertueuses. »

Je parlerai plus loin [3] de l'ingratitude que l'homme témoigne trop souvent à cet admirable serviteur, à ce gai camarade qui sans cesse aspire après ses caresses. Pour le moment, voici de quelle façon conclut Barthélemy : « Le chien quand il est vieil devient si paresseux qu'il ne bouge de dessus le fumier,

[1] Pendante.
[2] Mordu.
[3] Voy. ci-dessous, p. 261.

entre les mousches et les vers qui luy mangent les oreilles et la chassie des yeulx, et ne se deffend point, pour sa paresse. Et au dernier, il est si vieil et si abhominable qu'on luy met une corde au col et le traîne-t-on en la rivière pour le noyer, et ainsi fine sa pauvre vie. »

L'accouplement du chien et de la louve produit une espèce très farouche [1]. Son croisement avec la tigresse « engendre chiens qui sont si forts qu'ilz tuent les lions et les éléphans. »

Les petits chiens naissent aveugles. Dans une portée, celui qui ouvre les yeux le dernier est le meilleur. Le chien malade mange de l'herbe pour se faire vomir, « et par ce, nous enseigne à vuider nos réplections par purgation de médecine. » En général, le mâle vit plus longtemps que la femelle ; la moyenne de leur existence est de quatorze ans, mais elle se prolonge parfois jusqu'à vingt ans.

Guillaume de Ruysbroek affirme avoir vu dans l'Albanie des chiens capables de tenir tête aux taureaux et aux lions. « Les habitants, dit-il, s'en servent comme de bœufs pour tirer leurs charrettes. »

[1] Voy. ci-dessous les articles *crocotte* et *lincisius*.

La symbolique chrétienne est peu favorable au chien. Les atteintes du démon sont souvent comparées à ses morsures. Satan empruntait volontiers sa figure, et c'est presque toujours sous la forme d'un chien noir qu'il se communiquait aux sorciers et aux magiciens.

COCHON.

Le cochon « est une beste orde qui s'emplit de fiens et d'ordures, et gist en la boue. Ses cheveux de dessus le dos sont appelez soyes. » On en fait des pinceaux pour les peintres « et des asperges desquelz on dispense chascun jour l'eaue benoiste aux églises. » Le porc s'engraisse en quarante jours. Le mâle a plus de dents que la femelle, il est très friand de glands.

La femelle se nomme truie. Elle est sale et gloutonne, mais elle chérit ses petits et, pour les défendre, tient tête au loup et à beaucoup d'autres animaux carnassiers.

Le porc, animal impur, personnifiait la gourmandise, la volupté, les plaisirs immondes. Il était aussi le symbole du diable. C'est en lui que l'esprit malin allait volontiers chercher refuge quand il quittait le corps d'un possédé.

CROCOTTE.

La crocotte, corocotte ou crocutte (*crocota, crocutta,* etc.) est un métis né de l'accouplement du chien et de la louve ou du loup et de la chienne. On confond souvent avec la léoncrocutte cet animal que sa férocité rend fort redoutable.

Ces sortes de métis sont rares. Buffon n'en avait pu obtenir, mais Daubenton en a connu un, qu'il décrit dans l'*Encyclopédie méthodique*.

DAIM.

Les daims sont animaux faibles et poltrons qui ne savent se défendre de l'homme que par la fuite. Bien qu'ils ressemblent fort au cerf, ils ne frayent pas volontiers avec lui. « Leur nature et celle du cerf, écrit Gaston de Foix, ne s'entreaiment pas l'ung l'autre, car les cerfs ne demeurent pas là où il y ait grant foison de daims. »

Comme le cerf, le daim hait les serpents; mais ceux-ci ne peuvent supporter son haleine, de sorte qu'il ne les craint point. Quand il est blessé, il mange une herbe appelée serpentine, et fait ainsi « saillir le fer hors de la playe. »

DAUPHIN.

Le *dalphin* aime l'espèce humaine et se laisse facilement apprivoiser. La musique l'attire et le charme. C'est le plus léger des habitants de la mer ; il va au-devant des vaisseaux, joue, bondit dans leur sillage, lutte de vitesse avec eux, et parvient à les dépasser, même lorsqu'ils marchent à pleines voiles.

Ces animaux jouissent encore d'une propriété bien remarquable. Lorsqu'ils rencontrent dans la mer un homme mort, ils reconnaissent à l'odeur si cet homme a jamais mangé du dauphin. En a-t-il mangé, fût-ce une seule fois? ils le dévorent. S'en est-il toujours abstenu ? ils « le défendent d'autres poissons et le boutent au rivage sur leur dos. »

Le dauphin actuel (*delphinus delphis* de Lacépède) tient de ses ancêtres une vivacité de mouvements telle qu'il s'élance parfois sur le pont des navires. Suivant Cuvier, qui avait ouvert plusieurs dauphins, « l'organisation de son cerveau annonce qu'il ne doit pas être dépourvu de la docilité que lui attribuaient les anciens. » De son côté, Milne-Edwards déclare que l'intelligence du dauphin, « bien supérieure à celle des poissons avec lesquels le vulgaire est toujours porté à le comparer, lui a valu son antique réputation de sociabilité et d'attachement pour l'homme. »

ÉALE.

L'éale est un animal amphibie de la taille du cheval. Il a la couleur et la mâchoire du sanglier, la queue de l'éléphant et de longues cornes qu'il fait mouvoir à volonté, opposant tantôt l'une, tantôt l'autre à son ennemi.

D'après Cuvier, l'éale serait le rhinocéros bicorne, dont les cornes jouissent de quelque mobilité.

ÉCUREUIL.

Le nom de ce petit animal a été très défiguré par le moyen âge. En latin, la forme régulière *sciurius* est devenue *esquirolus, escurellus, scurellus, scuriolus, scurolius, scurollius, squirelus, squirio, squirolus,* etc. On trouve en français *escuireu, escureu, escuriau,* etc. Tous ces noms désignaient notre écureuil, grimpeur fort leste et à ongles solides. Sa queue, belle et bien fournie, lui est, disait-on, d'une grande utilité. Elle lui sert de parachute quand il prend ses ébats dans les arbres, de protection contre le soleil, de gouvernail quand il passe un ruisseau étendu sur un morceau d'écorce, de girouette quand il veut savoir d'où vient le vent.

On a vu, dit Milne-Edwards, des écureuils traverser des rivières, couchés sur une écorce, en opposant au vent, comme une voile, leur large queue.

ÉLAN.

Je ne trouve cet animal cité que par le traité d'Albert de Bollstadt. Il y est appelé *equicervus* dans un endroit, et dans un autre *alches*. Pline l'a désigné sous les noms d'*alce* et d'*achlis,* mais pour Buffon comme pour Cuvier, ces trois formes d'un même nom désignent bien notre élan.

Toutefois, Albert lui attribue un appendice nasal qui est l'apanage du tapir. Sa lèvre supérieure, dit-il, est si longue que, pour pâturer, il est obligé de marcher à reculons, car s'il allait droit son chemin, elle s'enroulerait au devant de sa bouche.

ÉLÉPHANT.

L'éléphant (*elephas, olifant, oliphant*) est, après la baleine, la plus grande bête de la création, la plus forte aussi, car il peut porter sans fatigue jusqu'à quarante personnes sur son dos.

On ne saurait refuser aux éléphants beaucoup de mémoire et d'entendement. Ils sont braves, utiles en temps de guerre, aussi le roi

de Tchampa dans l'Indo-Chine conserve-t-il, dit Odoric de Pordenone, « quatorze mille oliphans privez, lesquelz il fait garder et nourrir. » Ibn Batoutah a vu, dans la même contrée, des éléphants auxiliaires de la justice et qui remplacent notre exécuteur des hautes œuvres. Leurs défenses sont revêtues de fers pointus et acérés, semblables au soc d'une charrue. Lorsqu'on lui amène un criminel, l'animal l'enlace de sa trompe, le lance en l'air, le ressaisit, puis l'étend à terre, où il le maintient en plaçant un pied sur sa poitrine. Si l'homme est condamné à mort, l'éléphant le coupe en morceaux au moyen des fers qui garnissent ses défenses.

Il ne redoute que deux animaux, la souris et le dragon. Ce dernier, qui est de très chaude complexion, recherche le sang de l'éléphant, qui, tout au contraire, est très froid.

« L'éléphant a grand boyau devant sa bouche, à quoy il tire à soy sa viande, car il est si grand qu'il ne peult mettre sa bouche à terre. Ses dentz sont appelez yvoire. » Il ne saurait se relever quand il est tombé, puisqu'il n'a nulle jointure aux genoux.

Sa chasteté est un noble exemple qu'il donne à l'humanité : il ne connaît pas l'adul-

tère[1]. Au printemps, il émigre avec sa femelle et se dirige vers l'Orient, dans les environs du paradis terrestre[2]. Il s'y livre aux charmes de la lune de miel, et se nourrit seulement de mandragore. Plusieurs mois après, quand la femelle est sur le point de mettre bas, elle se plonge dans l'eau, de peur que le dragon ne vienne dévorer sa progéniture. L'éléphant fait le guet sur la rive, et si le dragon se présente, il lui livre un combat désespéré.

Il est très facile de se procurer des éléphants. On choisit deux jeunes filles vierges; l'une se munit d'un vase, l'autre d'une épée. On les place dans le bois habité par la bête que l'on veut capturer, et elles se mettent à chanter. Dès que l'éléphant les entend, il vient à elles, « lesche leurs mammelles et s'endord de la doulceur de leur chant; et adonc, l'une luy perce la gorge ou le costé de l'espée, l'autre reçoit le sang au vaisseau, et de ce sang on fait la tainture de la pourpre pour vestir les roys du païs. »

Ces animaux vivent très longtemps, trois cents ans au moins.

[1] « Dicuntur casta esse animalia et adulteria nescire. »

[2] « Vadit in Orientem, cum fœmina sua, usque in locum proximum Paradiso. »

La science moderne n'a pas confirmé la prédilection de l'éléphant pour la mandragore, mais je rappellerai que cette solanée était jadis regardée comme un anesthésique aussi puissant que notre chloroforme. Ceux, écrit Dioscoride, qui, avant de subir une opération chirurgicale, boivent une décoction de mandragore mêlée à du vin, ne ressentent aucune douleur, même si l'on emploie contre eux le fer ou le feu [1]. Barthélemy l'Anglais écrit de son côté : « Et pource qu'elle a la racine en la forme d'un homme ou d'une femme, on donne l'escorce de ceste herbe à une personne quand on la veult tailler, et pource elle s'endort tellement qu'elle ne sent point de douleur [2]. » Les médecins, dit Valeriano [3], ont beaucoup écrit sur l'utilité de la mandragore. Celui qui en aura pris une potion demeurera endormi pendant près de quatre heures et ne sentira ni le fer ni le feu [4].

J'ai le regret de devoir consigner ici que la chasteté si vantée de l'éléphant est une réputation usurpée. « Ceux qui ont vécu au Muséum l'ont depuis longtemps prouvé, » dit Cuvier. Toutefois, ils se reproduisent rarement en captivité. Pour s'en procurer, l'on se sert d'éléphants femelles bien dressées, et qui savent attirer dans des pièges un éléphant solitaire. La légende des deux jeunes vierges est

[1] « Dum secantur aut uruntur. » *De materia medica*, lib. IV, cap. 65, édit. de 1567, p. 336.

[2] Folio clxij recto.

[3] Pierius Valerianus, *Hieroglyphica*, édit. de 1610, p. 613.

[4] Voy. aussi l'ample commentaire de Bodæus a Stapel sur Théophraste, édit. de 1644, p. 584.

certainement née de cette coutume déjà fort ancienne.

Enfin, nous n'accordons plus guère à l'éléphant que deux siècles d'existence.

FURET.

Le furet ressemble à la belette, mais il est un peu plus grand qu'elle. Il est la terreur des lapins, qu'il poursuit jusqu'au fond de leur terrier. Du reste, il ne les mange pas, et se contente de boire leur sang.

Tout cela est fort exact.

GIRAFE.

Au moyen âge, le mot girafe n'existe pas encore. L'animal qu'il désigne est un *orafle* ou un *chamel-léopard;* en arabe et en italien on le nomme *seraph* [1]; en latin *anabula, cameleopardulus, cameleopardus, camelopardalis, camelopardus,* etc. Il a la tête du chameau, les pieds du buffle et le corps tacheté comme celui du léopard. Son cou est d'une longueur démesurée et ses jambes de devant sont plus hautes que les deux autres. A tout prendre, c'est « une beste plus belle que fière, car elle

[1] « Bestia est Æthiopiæ, quam Arabum quidam et Italicorum seraph appellant. » (Albert de Bollstadt.)

est aussi débonnaire qu'une brebis. » Sa peau a toujours été très recherchée et elle se vend à très haut prix.

Pline dit [1] que les Romains virent pour la première fois une girafe en 708 (46 ans avant Jésus-Christ), aux jeux du cirque.

HÉRISSON.

« Héricon [2] est une beste aspre et plaine d'espines dessus sa peau; et entre les aguillons il se clost et deffend, car si tost qu'il sent aucune chose, il s'enclost aussi rond qu'une pelotte et s'arme de ses espines. »

Quand le raisin est mûr, il se dirige à petits pas vers la vigne, se dresse sur le pampre, le secoue et en fait tomber les raisins. Il se roule ensuite par terre et pique les grains avec ses dards :

Quant à terre sunt espandu
Et en aval est descendu,
Par dessus se voutre et enverse.

Quand il s'est chargé au point de ressem-

[1] Lib. VIII, cap. 27.

[2] En latin *Echinus, erinaceus, erinacius, ericio, ericius, herinaceus, spinosus;* en français *eurichon, hericon, hericun,* etc.

bler à une grappe énorme, il retourne joyeux dans son trou et se repaît à loisir.

Sauf un peu d'exagération dans le détail, tout cela a été reconnu exact.

HERMINE.

L'hermine (*ermine*, *armine*, etc.) est plus grande que la belette. Devenue vieille, son poil prend une légère teinte de roux ou de fauve, qui lui a valu les noms de *roselet*, *rosereul*, *roseruel*, *roussereul*, etc. Elle se nourrit de rats, d'oiseaux et de taupes. Elle a le ventre blanc comme la neige et l'extrémité de la queue très noire. Les pelletiers disposent symétriquement ces parties noires sur le reste du pelage, et obtiennent ainsi une fourrure qui est très recherchée par les élégants, « et pellibus ejus decorantur hi qui in vestitu gloriantur. »

En réalité, l'hermine est un peu plus petite que la belette. On trouve cités, au moyen âge, des manteaux dans lesquels étaient entrés plus de mille peaux d'hermine.

HIPPOPOTAME.

L'hippopotame (*ypotame*, *equus fluminis*,

equus Nili) est un poisson[1] appelé aussi cheval fluvial, parce qu'il prend naissance dans le Nil. Son dos, sa crinière et sa voix sont semblables à ceux d'un cheval. Il a le pied fourchu comme celui du bœuf et des défenses pareilles à celles du sanglier. Il paît l'herbe des champs et marche souvent à reculons.

Tout ceci nous est enseigné par Brunetto Latini. Ibn Batoutah va maintenant nous dire par quel procédé on réussit à s'emparer de l'hippopotame. Les chasseurs ont des lances percées à leur extrémité comme le sont les aiguilles : dans le trou ainsi disposé est passée une corde. On s'efforce de frapper l'animal soit à la jambe, soit au cou, afin de traverser l'une de ces parties; en tirant ensuite sur la corde, on s'empare de la bête et on la mange.

HYÈNE.

L'hyène est une bête très cruelle, un animal immonde qui hante les cimetières, déterre les morts et les mange. Elle a le dos d'un éléphant et le cou d'un serpent. « Remplie d'enchantement et de art magique, » elle imite la voix et la parole humaines, s'approche durant

[1] « Un peissons. »

la nuit des cabanes où habitent les bergers, appelle ceux-ci par leur nom, et s'ils se présentent, elle se jette sur eux et les dévore.

La couleur de ses yeux et celle de son poil sont changeantes. Son regard suffit pour terrifier le voyageur et le faire tomber de cheval. En apercevant son ombre, les chiens deviennent muets. Elle a dans l'œil une pierre merveilleuse : tout le monde sait que celui qui la placerait sous sa langue connaîtrait l'avenir.

L'hyène peut changer de sexe à volonté [1]. Il est donc permis de la regarder comme l'image des juifs, qui d'abord crurent en Dieu, puis devinrent de véritables femmes, en se livrant aux plaisirs des sens et en adorant des idoles.

LAPIN.

Les « connins sont de petits lièvres qui fouyssent la terre et y font leurs taisnières. » Le connin n'a guère pour lui que son agilité. Sa vue est faible, car il ne possède pas de paupières qui lui permettent de couvrir ses yeux durant la nuit. Mais admirez la sagesse du Créateur, il a donné au lapin des oreilles

[1] Cuvier explique très bien comment l'hyène a pu passer pour hermaphrodite.

longues et souples, qu'il abaisse en guise de paupières.

Il a les pieds velus en dessous, et peut ainsi courir très longtemps sans se blesser. Ses cuisses de derrière sont plus longues que celles de devant. Il « a autant de pertuys sous la queue comme il a d'ans. »

Les lapins se multiplient prodigieusement. A ce point même « qu'en aucuns bois en Espaigne ilz gastent les bledz et font venir la famine au païs [1]. »

La chair du lapin passait pour bien préférable à celle du lièvre. « La chair du lièvre, dit le beau Phébus, est mélencolique et seiche plus que celle du connin. »

LÉOPARD.

Le nom du léopard (*liépard, lupard*, etc.) rappelle l'origine de cet animal, qui tient à la fois du lion et du pard [2]. Il serait le produit soit d'un pard et d'une lionne, soit d'une panthère et d'un lion. En général, il a la tête du

[1] Pline raconte que les lapins causèrent de tels dégâts dans les îles Baléares, que les habitants durent implorer l'envoi de troupes pour les combattre : « Certum est Balearicos adversus proventum eorum auxilium militare petiisse. » (Lib. VIII, cap. 81.)

[2] Voy. l'article *pard*.

pard, le corps, les pieds et la queue du lion. Son pelage est beau et tacheté de diverses couleurs.

LICORNE.

L'animal préféré du blason. Il a été l'objet de descriptions si variées que l'on ne peut guère songer à les unifier. La plus répandue paraît être celle que nous a laissée le sage Albert de Bollstadt, en ces termes : le monocéros a la taille et le corps du cheval, les pieds de l'éléphant et la tête du cerf; au milieu de son front s'avance une corne très brillante et longue de quatre pieds, « longitudinis quatuor pedum. »

Cette corne était si dure qu'aucune armure ne pouvait lui résister. Celle que l'on conservait dans le trésor de l'abbaye de Saint-Denis mesurait, dit-on, six pieds et demi de longueur. Il est vrai qu'elle fut reconnue, en 1793, pour être une vulgaire défense de narval.

La licorne avait voué une haine implacable à l'éléphant. Quand elle le rencontrait, elle s'empressait d'aiguiser sa corne contre une pierre, et frappait au ventre son ennemi qui tombait à terre, mortellement atteint par cette arme terrible.

La licorne ne supportait pas la captivité. Elle est si fière, que, « prinse, elle se laisse mourir de deuil. » Il existe un seul moyen de s'emparer d'elle :

> Mais ele ne puet estre prise
> Fors par femme pucele et virgene,

dit Gautier de Metz. Il faut se rappeler que l'indomptable animal fut pour le moyen âge le symbole de la pureté. L'on croyait même que sa corne suait du sang dès qu'elle était mise en contact avec un objet souillé ou empoisonné. Les chasseurs de licorne le savaient bien, et voici le coupable stratagème qu'ils employaient contre elles. Dans la forêt fréquentée par la licorne qu'ils convoitent, ils amènent une jeune vierge[1]. L'animal, aussitôt qu'il l'aperçoit, va se coucher à ses pieds, étend la tête sur ses genoux et s'endort, « dépose toutes fiertez et s'en dort el giron à la pucele. » Les chasseurs s'approchent alors et la tuent sans danger. Mais si la jeune fille a connu déjà la séduction des sens, l'animal évente bien vite le piège qui lui est tendu, et il tue sans pitié la trompeuse.

On connaissait aussi une licorne de mer,

[1] Voy. l'article *éléphant*.

qui avait la tête d'un cheval et le corps d'un poisson.

Cuvier affirme qu'il n'existe dans la nature aucun autre unicorne que le rhinocéros, et que la licorne des anciens est l'oryx, variété du cerf, dont les cornes droites, pointues, rondes et annelées ont de deux à trois pieds de long. Mais il ne faut pas oublier que des naturalistes soucieux d'être complets, Barthélemy l'Anglais par exemple, signalent jusqu'à trois espèces de licornes.

La première, le monocéros, la licorne classique, pourrait bien être un rhinocéros à l'appendice embelli par l'imagination du moyen âge.

La seconde, appelée « egliceron, qui est à dire chèvre cornue, est une petite beste semblable à un chevreau. »

La troisième ressemblait à un bœuf dont le corps serait marbré de taches blanches.

On trouvait encore aux Indes des ânes ayant une corne plantée au milieu du front, « mais ils ne sont pas si fors ne si fiers comme sont les licornes. »

Quant à la licorne de mer, ce serait le narval. « Sa défense, sillonnée en spirale, quelquefois longue de dix pieds, a été longtemps appelée

corne de licorne. L'animal a bien le germe de deux défenses, mais il est très rare qu'elles croissent toutes deux également. » (Cuvier.) Pierre Pomet, le savant apothicaire du dix-septième siècle, avoue qu'il vendait, pour corne de licorne, des défenses de narval [1].

LIÈVRE.

« Lièvre est une moult bonne bestelette, et moult a de plaisance en sa chasse plus que en beste du monde. » C'est Phébus, l'ardent chasseur, qui parle ainsi. Il nous apprend encore que le lièvre, quand il « fuyt, les deux oreilles droictes, n'a guières paour et se sent fort; encores quant tient une oreille droicte et l'autre basse, son eschine ne prise guières tous les chiens ne les lévriers. »

Faute de mieux, le Créateur l'a doué d'une propriété bien précieuse à une époque où les baromètres n'existaient pas, car « ung lièvre, de sa nature et de son sentement congnoist, la nuit devant, quel temps il fera landemain. »

[1] « Ce sont, dit-il, les tronçons de cette corne que nous vendons à Paris, comme ils se vendent ailleurs, pour véritable corne de licorne. » Pomet, *Histoire des drogues*, 2e partie, chap. XXIII, p. 78. — Voy. *Les repas*, p. 22 et suiv.

LINCISIUS.

Le lincisius est, comme la crocotte, le produit d'un chien et d'une louve. Il tient de ces deux animaux et est d'une extrême férocité.

Ces métis ne sont point féroces, dit Cuvier, qui est tenté de voir dans le lincisius l'origine de nos chiens de berger.

LION.

Si l'homme n'existait pas, le lion serait incontestablement le roi des animaux, dit le moyen âge. Il lui attribue même une foule de qualités que pourrait lui envier l'espèce humaine et qui sont aujourd'hui reconnues pour imaginaires.

Toutes les bêtes admettent la suzeraineté du lion. S'il veut les tenir éloignées, il trace une ligne sur le sol, et nul n'ose la franchir. Son aspect révèle la noblesse unie au courage et à la force. Lorsqu'il est courroucé contre l'homme, il suffit que celui-ci s'agenouille et implore sa clémence pour qu'il lui fasse grâce : « il pardonne à ceulx qui se jettent à terre devant luy, et laisse aller leur chemin ceulx qu'il rencontre, et ne mange point les gens s'il n'a grand faim. » Les femmes et les en-

fants n'ont jamais rien à craindre de lui. Il s'attache à toute personne qui lui témoigne de l'affection. Il n'aime pas à manger seul, et quand il se trouve en face d'une proie succulente, « il la départ libéralement aux autres bestes qui le suivent. » Il est bon époux et bon père, reste toujours fidèle à sa lionne; mais si elle « se forfoit en compagnie du léopard, il l'en pugnist très grièvement. »

Il dort les yeux ouverts.

Poursuivi par l'homme, il efface avec sa queue la trace de ses pas. En général, il dédaigne de se cacher : « Quand on le chasse, il ne se muce pas, mais il se siet en plain champ où on le peut veoir, et là il se met en défense; car il tient que c'est honte de se mucer, et s'il se muce aucunes fois, ce n'est pas paour, mais est à fin qu'on ayt paour de luy. » Pourtant, comme il faut toujours qu'il se rencontre quelque faiblesse dans les plus nobles caractères, il a peur du feu et des coqs blancs. De plus, quand il se sent mourir, c'est-à-dire vaincu, « il mord la terre et pleure. »

Marco Polo raconte que le grand Khan possède des lions dressés pour la chasse. Ils sont, dit-il, de belle couleur, ont le poil rayé de lignes noires, blanches et vermeilles. Mais on

sait que les Orientaux ne distinguent guère le lion du tigre et de la panthère.

Le lion, qui dort les yeux ouverts, a parfois servi d'emblème à la vigilance. Il a personnifié aussi le Dieu fort, le Christ, l'homme juste.

Ce bel animal est beaucoup plus sociable qu'on ne le croit aujourd'hui, et l'antiquité connaissait bien l'art de l'apprivoiser. Après la bataille de Pharsale (48 ans avant J.-C.), Marc-Antoine se montra aux Romains dans un char traîné par des lions [1]. En revanche, le moyen âge prêtait trop de générosité au lion, car il attaque surtout l'homme en qui il découvre quelque signe de frayeur.

Je retrouve, au sujet de cet auguste souverain des animaux, une note curieuse qu'on me pardonnera de placer ici. Les anciens Égyptiens figuraient par une tête de lion le débordement du Nil, parce que ce phénomène se produit durant le séjour du soleil dans le signe du lion. De là serait venue la coutume, adoptée chez tous les peuples, de faire écouler l'eau des fontaines au moyen d'une gueule de lion [2]. C'est du moins ce qu'affirme le docte Valeriano [3].

[1] Pline, lib. VIII, cap. 21. — Il se faisait à Rome une effroyable consommation de lions. On en vit combattre, en un seul jour dans le cirque, jusqu'à 600 sous Pompée et 400 sous César (Pline, VIII, 20). Dans la crainte que le cirque ne vînt à manquer de combattants, la chasse du lion fut défendue aux particuliers.

[2] « Institutum est apud gentes uno consensu, ut canales, tubique et siphones qui aquam eructant, per terebrata foramina in leonina capita... »

[3] Voy. Pierius Valerianus, *Hieroglyphica,* p. 7.

LOIR.

Ce petit rongeur a le dos gris, le ventre blanc, le poil court. Il vit dans les forêts, aussi est-il parfois appelé *rat d'arbre*. Il reste engourdi durant l'hiver, et s'éveille tout rajeuni au printemps. « Il ayme ses compagnons qu'il cognoist et se combat contre les autres, et nourrit son père et sa mère en leur vieillesse moult diligemment. »

LOUP.

Le loup est un animal terrible. Sa morsure est venimeuse, parce qu'il se nourrit volontiers de crapauds. Il est, comme le chien, sujet à la rage. L'herbe ne repousse plus là où il a passé. Les paysans disent que l'homme vu par un loup devient muet, mais si c'est l'homme qui voit d'abord le loup, celui-ci perd sa force et sa hardiesse.

Ses yeux « reluysent par nuict comme chandelles. » Il marche toujours dans le sens du vent, afin de faire perdre sa trace aux chiens. Quand il hurle, il met son pied devant sa bouche, « pour monstrer que ce soit de plusors loups. » Il aiguise ses dents au moyen d'une

herbe appelée origan [1]. Faute de mieux il se nourrit de vent et de terre ; mais ce sont là pour lui des jours de jeûne bien pénibles à supporter, car sa gourmandise est telle qu'il va jusqu'à disputer à ses petits la nourriture que leur apporte la mère. Écoutez le comte de Foix :

Quant ung loup et une louve se sont acompaignés [2], ilz demourront tousjours voulentiers ensemble. Et pour quant que ilz aillent quérir leur proye loing, l'ung de ça et l'autre de là, il ne sera que la nuit ne soient ensemble s'ils peuvent, et se non, au mains [3] au bout de trois jours.

Et telz loups ainsi acompaignés portent à mengier à leurs enfans, aussi bien le père comme la mère, fort tant [4] que le loup menge premièrement son saoul, et le remenant [5] porte à ses cheaulx [6]. La louve ne fait pas ainsi, car elle porte, ainsois que elle mengeue, tout à ses cheaulx et mengeue avec eulx. Et si le loup est avec les cheaulx quant la louve vient, il oste la proye à elle et à ses cheaulx, et mengeue son saoul premier; et puis laisse le

[1] On croit que l'origan était le célèbre *dictame* des anciens.

[2] Associés.

[3] Au moins.

[4] A cela près.

[5] Le reste.

[6] On nomme ainsi les petits du loup, du renard et du chien.

remenant s'il en y a, et si non si meurent de fain [1] se ilz veullent.

Et quant la louve voit ce, elle est si faulce et si malicieuse que elle laisse la viande qu'elle porte loing de là où les louveteaulx sont, et vient voir si le loup y est. Et se le loup y est, elle attendra jusques à tant qu'il s'en soit alé, et puis aportera la viande à ses louveteaulx. Mais le loup, qui est aussi malicieux, quant il voit venir la louve sans nulle proye, il la fleure [2] à sa bouche. Et se il sent qu'elle ait riens [3] aporté, il la prent aux dens et la bat tant que il convient que elle luy monstre où elle a laissié sa proye... Aucuns dient que elle se baigne et corps et teste quant elle revient, afin que le loup n'y sente rien que elle ait aporté. Mais je ne l'affirme mie.

LOUTRE.

La loutre (*luter*) se nourrit d'herbes et de poissons. Aussi cause-t-elle « grant dommaige ès estangs, car une paire de loutres sans plus destruira bien de poissons ung grant vivier ou un estang. » Sa morsure est venimeuse. La femelle cache ses petits « ès fosses, dessoubz les racines des arbres, près des rivières. »

En la cité d'Ysidis, écrit Mandeville, les

[1] De faim.

[2] Il la flaire.

[3] Quelque chose.

habitants « ont une beste qu'ilz appellent bestiolle, et quant ilz veulent avoir du poisson, ils la jettent en l'eau, et ceste beste raporte de gros poissons et des plus gras qu'elle peut trouver. »

La loutre s'apprivoise avec facilité, et peut être dressée à prendre du poisson pour le compte de son maître. Aux Indes, on l'emploie pour la pêche comme nous nous servons de chiens pour la chasse. (Milne-Edwards.)

LYNX.

Le lynx est un animal fort remarquable. Il l'est d'abord par la multiplicité de ses noms, car je l'ai trouvé nommé *linx*, *lincus*, *lupus cervarius*, *rufius*, *rhaphius*, *rhaprius*, etc. Pour les uns, il ressemble au loup; pour les autres, c'est une sorte de vers ayant la langue d'un serpent [1]. Ce qui ne peut faire doute, c'est l'acuité de sa vue, qui traverse tous les corps solides « corpora solida penetrat, » et n'est arrêtée que par le verre.

Cet animal représente le comble de la distraction, car même affamé, il oublie, s'il tourne la tête, les aliments qu'il était en train de manger et va en chercher d'autres. Il jouit

[1] « Linguam serpentinam. »

encore d'une curieuse propriété. Son urine se cristallise et se transforme en une pierre très précieuse. Le lynx le sait bien, « et comme il ne veult point que ces pierres profitent à nature humaine, » il recouvre de terre son urine.

Son nom de loup-cervier lui a été donné à cause de sa ressemblance avec le loup et parce qu'il égale le cerf en agilité.

Suivant Cuvier, le lynx des anciens serait le *felis caracal,* mammifère carnassier très répandu en Turquie et en Perse. Milne-Edwards a constaté qu' « il distingue sa proie à une distance beaucoup plus grande que la plupart des carnivores. »

MARTRE.

La martre distille un venin très dangereux, aussi, toute petite bête qu'elle est, ne craint-elle pas de combattre les serpents.

Sa fourrure, dit Ibn Batoutah, est d'autant plus recherchée que la vermine ne s'y met jamais.

MOUTON.

Le mouton « est une bête douce et débonnaire, toute chargée de laine. » Sa chair est préférable à celle de la brebis et à celle de l'agneau. Le mouton blanc et le mouton noir

ne s'expriment pas de la même manière, le premier dit *beh!* le second, *meh!*

Le bélier est surtout remarquable par ses cornes. « Comme ce n'est pas raison que celuy soit sans armes qui a les autres à mener et à deffendre, nature luy a donné deux cornes qui sont recroquillées comme un cercle pour garder son chief qui est foible. » Il perd sa force et sa fierté si on perce une de ces cornes près des oreilles.

Guillaume de Ruysbroek dit avoir vu, en 1253, chez les Tartares « une sorte d'animal qu'ils appellent *artak,* qui a le corps justement comme un bélier et les cornes torses, mais de telle grandeur qu'à peine d'une main pouvois-je, dit-il, lever deux de ces cornes. Ils en font de grandes tasses. »

Les brebis, nommées aussi *ouailles,* « ont moins d'entendement que les autres animaux à cornes, » mais ce sont bêtes de grand profit, parce qu'elles fournissent du lait, du fromage, une viande excellente, une laine dont on confectionne des vêtements chauds. Toutefois, fait important à noter, « la laine des brebis que le loup a mangées fait venir des poux au drap qui en provient. » La peau tannée des brebis rend de réels services.

L'agneau (*aigneau*) « est de toutes les bestes la plus douce. Si on le veult tuer, ne se deffend des dentz ne de la corne, et quand on luy oste la laine, se taist sans réclamer et obéist à toutes choses. »

Les agneaux nés au printemps sont plus grands et plus gras que les autres. Les meilleurs de tous sont ceux qui ont été conçus au moment où soufflait le vent d'aquilon.

Au moyen âge, des soins intelligents entouraient déjà l'élève des bêtes à laine, et les cultivateurs de cette époque n'étaient guère moins avancés que les nôtres. Ainsi, l'expérience leur avait fait reconnaître la valeur culinaire des moutons nourris au bord de la mer, sur la côte orientale du Cotentin. Dès le onzième siècle, la réputation du pré-salé était bien établie, et Robert, archevêque de Rouen entre 989 et 1037, possédait à Varreville des troupeaux dont il appréciait très bien les mérites [1].

MULET.

Le mulet est ainsi appelé « parce qu'en aucuns pays, il tourne la meule du moulin pour mouldre le bled. » Produit de l'âne et de la jument, il est plus grand et plus beau que l'âne, mais plus paresseux et plus laid que le cheval.

[1] Voy. L. Delisle, *Étude sur la condition de la classe agricole en Normandie au moyen âge*, p. 239.

Sa chair, indigeste et peu nourrissante, ne vaut pas celle de l'âne. Il est toujours stérile, incapable d'engendrer, sauf des monstres.

MUSC.

Le musc est un quadrupède de la taille du chevreuil, et qui se trouve en Orient. Il a dans l'aine une poche où se forme un liquide nommé musc, dont la médecine sait tirer profit.

ONAGRE.

L'onagre (*onager, onagrus, asinus ferus, asinus sylvestris, asinus agrestis*) se rencontre surtout en Afrique. Il est si fier et si farouche que nul ne peut le dompter. C'est une « beste franche et jolye, » qui recherche les bois, les montagnes, les lieux écartés. « Elle quiert moult diligemment ès montagnes les herbes qu'elle ayme, et quand elle les trouve, elle chante de joye. Elle hait fort la hantise des gens et la fuyt, ayme moult les désers et les lieux solitaires. » Son agilité est extrême, elle lui permet d'échapper aux poursuites du loup et même à celles du lion. Un mâle suffit à plusieurs femelles.

L'onagre se distingue par ses connaissances

astronomiques. Ses cris régulièrement répétés annoncent les heures du jour et de la nuit. A la date du 15 mars, il brait douze fois le jour et douze fois la nuit, afin d'indiquer que l'on entre à ce moment dans l'équinoxe.

OURS.

L'ours est une bête étrange dont toute la force réside dans les jambes. Son haleine est fétide. Plus on bat un ours, plus il engraisse, et, à condition de lui enlever la vue, on arrive très vite à le rendre docile. « Quand il est prins, on met devant luy un bassin ardant pour l'aveugler; on le lye de chaisnes, et on l'apprivoise à force de le battre. » On le dresse alors à certains services domestiques; on lui apprend à tourner des roues, à tirer de l'eau du puits, à élever des pierres au moyen de poulies sur de hautes constructions. Cela se voit très fréquemment [1].

Il a une passion pour le miel. S'il est malade, il se guérit au moyen d'une herbe appelé *flonius*. S'il a mangé de la mandragore, nourriture pour lui mortelle, il revient à la

[1] « Circumvoluunt rotas, trahunt aquas de puteis, vel saxa super altos muros per trocheas. Et hoc sæpius est expertum. »

santé en absorbant une grande quantité de fourmis.

La graisse d'ours a la propriété de faire repousser les cheveux : « Leur gresse est bonne contre le flux des cheveulx quand ilz cheent de la teste. »

La femelle est plus forte et plus hardie que le mâle. Elle porte trente jours seulement ; aussi les petits naissent-ils imparfaits. Ils n'ont ni poils, ni yeux et ne sont pas plus gros qu'une souris, « mais la mère les forme de sa langue en les leschant. » Phébus déclare même qu'ils naissent morts : « Et demeurent mors par l'espasse d'un jour, et leur mère alaine si fort sur eulx et les eschauffe et leiche de sa langue que elle les fait remuer. »

Il n'y a rien de vrai en tout ceci : « Nous avons vu, écrit Cuvier, de petits oursons naissans, et même des fétus déjà complètement formés. » Cuvier nous apprend encore que « les ours sont très sujets, au moins dans les ménageries, à des ophtalmies et perdent facilement les yeux. »

Albert de Bollstadt est le premier qui ait présenté l'ours blanc comme une espèce bien distincte des autres, par son aspect comme par ses mœurs.

PANTHÈRE.

La panthère a le pelage semé de taches

blanches, roses, violettes, bleues, jaunes, vertes, noires et grises, de sorte que « les animaux se délectent à voir la diversité des couleurs de la panthère et du tigre. » On ne s'étonnera donc pas d'apprendre que ces deux carnassiers sont aimés de toutes les bêtes, même de celles qu'ils mangent à l'occasion. Le dragon seul leur tient rigueur et ne veut pas sympathiser avec eux.

Lorsque la panthère est abondamment repue, elle dort pendant trois jours. A son réveil elle s'empresse de rugir, et il s'échappe alors de sa bouche une odeur si suave qu'elle l'emporte sur les plus doux parfums. Avertis par ses rugissements, les animaux sortent de leurs retraites, accourent et se pressent autour d'elle pour s'enivrer de son haleine, et tandis qu'ils lui font cortège, le dragon désespéré s'enfonce dans les profondeurs de la terre.

On trouve parfois le mâle de la panthère appelé pard et la femelle appelée luberne. Quant au nom de panthère, il appartiendrait à plusieurs espèces de chats que le moyen âge a sans cesse confondus sous cette dénomination, le léopard, l'once, le guépard, le jaguar par exemple.

PAPION.

Il est un peu plus grand que le renard et

possède tous les instincts du loup. Quand plusieurs papions sont réunis, ils poussent des cris aigus qui s'entendent de très loin. Si l'un d'eux est tué, les autres tournent autour de lui, en faisant entendre des gémissements.

Le nom de papion désigne aujourd'hui une nombreuse famille de singes.

PARD.

Le pard, animal assez difficile à identifier, semble avoir été pour le moyen âge le mâle de la panthère. Presque semblable à elle, il n'en diffère guère que par le nombre des taches qui ornent ses flancs. C'est d'ailleurs « une beste plaine de couleurs diverses, avide du sang et de la mort des gens, une beste luxurieuse qui se couple charnellement à la lyonnesse, et de ce est engendré le léopard comme bastard et adultère. »

Dans le pard, on a cru reconnaître l'once, le jaguar, et aussi l'animal connu sous les noms de chat-pard, chat-tigre, chat-serval.

PETIT-GRIS.

Le petit-gris est presque toujours désigné au moyen âge sous le nom de vair (*varius*). C'est un écureuil des contrées septentrionales,

dont le pelage présente sur le dos de très nombreuses variétés de gris, tandis que le ventre est blanc comme de l'hermine.

En faisant alterner ces deux couleurs, on obtenait le menu-vair, fourrure chaude et élégante, alors très recherchée. Il n'est pas rare de rencontrer, dans nos anciens poètes, les mots vair et petit-gris servant à désigner des choses rares et chères. On lit, par exemple, dans le *Roman de Garin le Loherain* :

N'est pas richoise ne de vair ne de gris,
. . . .
Li cuers d'un homme vaut tout l'or d'un païs[1].

ce qui veut dire en français moderne : « Ce ne sont pas le menu-vair ni le petit-gris qui constituent la richesse, le cœur d'un homme vaut tout l'or d'un pays. »

PHOQUE.

Le phoque (*phoca*, *foca*, *fuca*, *phycus*, *bos maris, vitulus marinus,* etc.) ressemble beaucoup à un veau. Quand on l'écorche, sa peau exhale une odeur particulière rappelant celle de la mer, et « si on la met souz le chief[2] d'une personne, elle la fait dormir par sa vertu. »

[1] Édit. Paulin Paris, 3e chanson, 1er couplet, t. II, p. 218.
[2] La tête.

Le phoque est le seul des habitants de la mer qui ne soit jamais frappé par la foudre.

PORC-ÉPIC.

L'*hystrix* a le grouin d'un porc et le corps couvert d'épines. Quand on le poursuit, il lance ces traits contre son ennemi; puis, « s'il voit qu'il ne peult eschapper, il jette de soy une urine venimeuse qui nuyt à soy et aux autres qu'elle touche, car si elle chet [1] sur son dos, il en est blécé et en cheent les espines. »

Sa chair n'est guère bonne, mais elle a la propriété de nettoyer très bien les étoffes. On en donnait aussi, comme remède, aux enfants qui s'oubliaient pendant la nuit et mouillaient leurs draps [2].

Le moyen âge supposait à tort que le porc-épic avait le don de darder ses épines comme des flèches, et il est certain qu'on les trouve souvent et en très grand nombre enfoncées dans la peau des chiens qui l'attaquent. Cela tient à ce que ces épines sont fixées peu solidement sur le corps de l'animal et s'en détachent avec facilité.

PUTOIS.

Le putois (*putorius*) doit son nom à l'odeur

[1] Elle tombe.

[2] B. Platina, *De honesta voluptate*, trad. D. Christol, édit. de 1505, p. 48.

insupportable qu'il répand, surtout lorsqu'il est en colère. Il fait aux poules une guerre acharnée, et les attaque toujours par la tête, afin de les empêcher de crier.

RENARD.

Le renard (*vulpes, vulpecula,* d'où *goupil, gourpil, volpil,* etc.), popularisé par la grande épopée satirique qui porte son nom, était l'emblème de la finesse, de la ruse et de la fourberie : « c'est une beste malicieuse, et décevant les aultres par fraulde. » Quand il a faim et qu'il ne trouve rien à manger, il se roule sur une terre rougeâtre pour faire croire qu'il a reçu quelque grave blessure et qu'il est couvert de sang. Il s'allonge, tire la langue, retient son haleine; puis, d'un coup de patte, il étourdit les oiseaux qui, le croyant mort, viennent rôder autour de lui. Poursuivi par des chasseurs, il s'approche d'un pin, charge de résine sa queue grosse et velue, ralentit sa course, et laisse prendre ce dégoûtant paquet de poils au chien qui s'arrête empesté. Il ne marche jamais droit devant soi, « va tousjours de travers clochant, car il a les jambes et la partie dextre plus courtes que celles de la partie senestre. »

Le renard est une bête gloutonne, aussi ses petits naissent-ils à moitié formés, « comme ceulx du lyon, du loup et du chien. Toutes bestes gloutes font leurs faons imparfaicts, car s'ils attendoient de naistre jusques à tant qu'ilz fussent parfaicts, ils tueroient leur mère par leur gloutonnerie. »

La vérité est que les petits renards naissent aveugles et qu'il leur faut, comme aux chiens, dix-huit mois ou deux ans pour compléter leur croissance. Buffon ne révoque pas en doute les facultés attribuées au renard par le moyen âge. « Il mérite, dit-il, en partie sa réputation. Ce que le loup ne fait que par la force, il le fait par adresse, et réussit plus souvent. Il emploie plus d'esprit que de mouvement. Fin autant que circonspect, ingénieux et prudent, même jusqu'à la patience, il varie sa conduite. Il sait se mettre en sûreté, en se pratiquant un asile où il se retire dans les dangers pressans, où il s'établit, où il élève ses petits : il n'est point animal vagabond, mais animal domicilié. »

RENNE.

Le *rangifer* se trouve surtout en Suède et en Norvège. Il ressemble au cerf, mais il est plus grand, plus fort et plus agile. Il porte sur la tête trois cornes, dont chacune se divise en deux branches.

« Les rangiers, dit le comte de Foix, ne

sont pas plus haulx que ung dain, mais ilz sont plus espois[1] et plus gros. Se ung rangier liève la teste en arrière, sa teste est plus longue que n'est son corps, et son corps entre dedans sa teste. »

RHINOCÉROS.

Le rhinocéros est moins grand que l'éléphant, mais sa tête est incomparablement plus grosse que celle de cet animal; c'est pourquoi, dit Ibn Batoutah, les Indiens ont créé le proverbe : « rhinocéros, tête sans corps. »

On voit représenté sur la mappemonde d'Hereford un curieux « rinoceros. » C'est un quadrupède assez maigre, au corps très allongé, dont le mufle est surmonté d'une corne fort longue et presque verticale.

SANGLIER.

Cet animal est vertueux, fort et brave. Il « a en la bouche deux grandes dentz bien aiguës dont il despièce tout ce qui luy résiste. Il a aussi au costé dextre un os très dur qu'il met toujours au devant, pour soy deffendre, ainsi comme un escu. Quand il sent qu'il se

[1] Épais.

doit combattre, il frotte ses dentz à un arbre, et s'il sent qu'elles ne sont pas bien tranchantes, il quiert une herbe qu'on appelle origane et la masche, par la vertu de laquelle ses dentz sont confortez et aguysez. » Son urine, mêlée à du miel rosat, guérit les maux d'oreille.

Le beau Phébus paraît avoir tenu le sanglier en haute estime. « C'est, dit-il, une orgueilleuse et fière beste. J'en ay veu aucunefoiz férir homme des genoils jusques au pis [1], tout fendre et tuer tout mort en ung coup. Et moy mesmes, il a porté moult de foiz à terre [moy et mon coursier [2]], et mort le coursier. »

SINGE.

Le singe « est une beste camuse, qui est en moult de choses semblant à l'homme et qui contrefait ce qu'elle luy voit faire. » La lune a une grande influence sur son humeur. Il se montre d'une gaîté folle lors de la lune nouvelle, mais l'arrivée de la pleine lune le rend « mélancolieus. »

Son instinct d'imitation est souvent cause

[1] A la poitrine.

[2] Ces quatre mots, que je copie dans l'édition de 1507, n'existent pas dans le manuscrit.

de sa perte, voici comment. Les veneurs placent sur sa route une paire de souliers. En les apercevant, le singe se souvient de ce qu'il a vu faire, il introduit soigneusement ses pieds dedans, et en devient le prisonnier : il « ne peult fuyr à cause des souliers. »

La femelle porte deux petits, elle adore l'un et « despite l'autre. » Quand on lui donne la chasse, elle prend son chéri entre ses bras, jette le second sur ses épaules et s'enfuit. Mais si la poursuite s'accélère et que la guenon craigne pour elle-même, elle ouvre les bras et abandonne le fils qu'elle tenait, tandis que l'autre reste si bien cramponné après elle qu'elle ne peut s'en défaire.

Le singe « mange de toutes viandes et se délecte à ordes choses, il quiert les poulz ès testes des gens et les jette en sa bouche quand il les a trouvez. »

Il existe différentes espèces de singes, et en très grand nombre. Les uns ont barbe au visage et large queue; d'autres ont longs cheveux pendants et sont faciles à apprivoiser; d'autres « que nous appelons marmottes, » ont la queue très fournie; d'autres enfin, à figure assez gracieuse, sont très joueurs. Leur morsure est parfois dangereuse.

SOURIS.

La souris est engendrée de la pourriture de la terre. Dès qu'elle boit, elle meurt. Sa morsure est mortelle. Certaines espèces vivent dans les maisons, d'autres dans les champs ou au bord des ruisseaux. Quelques-unes se terrent et dorment tout l'hiver. Leur fiente, broyée et mêlée à du vinaigre, arrête la chute des cheveux.

Dans l'Inde, écrit Oderic de Pordenone, les souris sont aussi grandes que des chiens. Ces derniers sont chargés de les détruire, « car les chas n'y feroient œuvre et ne vaudroient rien à ce. »

TAUPE.

« La taulpe est une petite beste comme un rat, qui ne voit goutte, » car ses yeux sont placés sous sa peau. « Qui coupperoit la peau subtilement, il trouveroit dedans les yeulx qui y sont mucez [1]. Et dient [2] aucuns que ceste peau se rompt quand la taulpe veult mourir, et voit et ouvre les yeulx en mourant, lesquels ont esté clos en son vivant. » Au reste, son

[1] Cachés.
[2] Disent.

ouïe est si fine qu'elle lui tient lieu de vue.

Certains prétendent qu'elle se nourrit de terre, ce qui est une erreur, car elle sait très bien trouver les racines qui s'y cachent.

L'œil de la taupe est, en effet, difficile à apercevoir. Il se trouve défendu, non seulement par une paupière, mais encore par de longs poils qui, se croisant les uns sur les autres, le recouvrent comme un épais bandeau. L'animal est destiné à vivre sous terre, et ses yeux, d'une extrême petitesse, semblent ne pouvoir distinguer les objets que dans l'obscurité.

TIGRE.

Le tigre est une « beste très esveillée et forte merveilleusement. » Elle bondit avec la rapidité d'une flèche, « comme une saiette. » Son pelage est « tachié de taches noires. »

Il est très difficile de le capturer. Le chasseur qui le guette attend l'occasion, profite d'une absence et s'empare de ses petits. Le tigre revenu s'élance à la poursuite des ravisseurs, mais ceux-ci jettent en fuyant des miroirs sur la route. L'animal s'y arrête, contemple son image « la semblance de son corps, » croit y reconnaître ses petits, tourne autour de l'objet pour les saisir, et laisse ainsi à son ennemi le temps de fuir avec eux.

Au dire de Pline [1], le premier tigre vivant que l'Europe ait vu fut donné en spectacle au peuple romain par Auguste, à l'occasion de la dédicace du théâtre de Marcellus, l'an 11 avant Jésus-Christ.

TRAGÉLAPHE.

Le tragélaphe [2] tient du bouc et du cerf. Il a de grandes oreilles velues, des cornes tortillées et une longue barbe au menton. Sa taille est celle du cerf.

On trouve dans Belon [3] un portrait du tragélaphe qui diffère un peu de cette description et s'appliquerait assez bien au mouflon :

Au bouc estain [4] est semblable en pelage
Cest animal : de cornes au bélier.
Quant au museau, au front et au collier
A un mouton ressemble et de corsage.

Buffon reconnaît, dans l'hippélaphe d'Aristote et le tragélaphe, l'axis, variété du cerf, qui est dite aussi biche de Sardaigne. Daubenton le nomme bœuf des Ardennes. Cuvier y vit d'abord le mouflon d'Afrique, puis un cerf du Bengale, à qui il donna le nom de *cervus Aristotelis*.

[1] Lib. VIII, cap. 25.
[2] *Tragelaphus, hircocervus*, etc.
[3] *Portraits d'oyseaux*, etc., édit. de 1557, p. 104
[4] Au bouquetin.

CHAPITRE III

LES OISEAUX

AIGLE.

L'aigle est le roi de l'air. Lorsqu'il a conquis une belle proie, il la partage avec ses familiers; mais si cette proie lui manque, il saisit un de ses compagnons, et « le met au milieu pour luy et pour les aultres. Et ce fait-il comme Roy, qui peult et doit vivre du commun bien. » Il a la « voix grosse et espouvantable : tous oyseaux, soit de proie ou aultres, quant ilz voyent ou oyent l'aigle, ont grand paour. »

La femelle place dans son nid deux pierres précieuses, nommées agates, dont l'une est mâle et l'autre femelle, « sans lesquelles les œufz ne peuvent esclorre. »

Fier de la noblesse de sa race, l'aigle tient à la conserver dans toute sa pureté. Au moment où ses aiglons sortent de l'œuf, il veut savoir s'ils ont, comme lui, le privilège de regarder le soleil en face, et « si fermement que si oil[1] ne remuent goutte. » Il les prend

[1] Ses yeux.

dans ses serres et les force à contempler l'astre de feu. Ceux qui en supportent les rayons étincelants sans cligner la paupière, il les reconnaît pour ses enfants; ceux qui en paraissent éblouis, il ne peut les admettre comme étant de sa glorieuse lignée, et il les jette hors du nid [1]. Sachez toutefois qu'un autre oiseau, la foulque, recueille les pauvres abandonnés et les nourrit avec ses propres enfants.

L'aigle affaibli par l'âge brise contre un rocher son bec devenu trop long. Il peut, d'ailleurs, recouvrer à son gré la force et la jeunesse. Il s'élève si près du soleil que ses plumes se consument; ranimé par la chaleur et la lumière, il se laisse tomber du haut du ciel dans une fontaine où il se baigne trois fois, et il en sort régénéré.

Pietro Crescenzi nous apprend que, de son temps, l'on savait dompter les aigles, et qu'on les dressait pour la chasse comme le faucon et l'épervier. « Les aigles, écrit-il, sont appri-

[1] Belon attribue cette sélection à l'orfraie :

L'orfraye met du soleil vis-à-vis
Tous ses petits. Et si quelcun refuse
Le regarder, est puni sans excuse :
S'il gette larmes, il est soudain occis.

(*Portraits d'oyseaux*, p. 13.)

voisées quant elles sont petites traictes[1] hors du nyd. Mais ce n'est pas chose seure[2] de vouloir apprivoiser celles qui ont longuement demouré dedans leur sauvaigine, car par leur force et hardiesse elles bléceroient leur maistre au visage ou ailleurs. On les apprivoise pour quérir[3] tous grands oyseaulx et afin qu'elles prennent lièvres, connins et chevreulz avecques l'ayde des chiens. Et ceulx qui portent l'aigle chasser doivent estre fors, car aultrement ilz ne pourroient soustenir le faiz[4]. Et tantost qu'il voit que les chiens ont trouvé la proye, il doit laisser aller l'aigle, car il volera tousjours dessus les chiens, et si tost qu'il verra le lièvre ou la beste, il descendra soubdainement et la prendra. »

Cette chasse a toujours été fort rare en France, et le seul aigle qui ait pu y être dressé est le petit aigle ou aigle tacheté (*falco maculatus*), qui n'attaque que de faibles animaux et serait incapable d'enlever un chevreuil. (Cuvier.)

ALCYON.

L'alcyon (*alcedo*) est la providence des na-

[1] Tirées, enlevées.
[2] Sûre.
[3] Chasser.
[4] Le faix, le poids.

vigateurs. A l'époque où éclatent ordinairement les plus violentes tempêtes, il dépose ses œufs dans le sable, sur le bord de la mer. Il faut à ces œufs sept jours pour éclore, et l'alcyon les couve ensuite pendant sept jours. Durant ces quatorze jours, le temps reste éclairci, les vents se sont tus, la mer est apaisée, et les marins reconnaissants bénissent cette accalmie et l'alcyon à qui ils la doivent.

On nommait jours alcyoniens (*alcyonei dies*) les quinze jours de l'année durant lesquels l'alcyon était supposé faire son nid et couver ses œufs. Ce sont les sept jours qui précédent et les sept jours qui suivent le solstice d'hiver.

Cuvier reconnaît dans l'alcyon du moyen âge notre martin-pêcheur, et le nom d'alcyon est porté aujourd'hui par des polypes fort peu intéressants.

ALOUETTE.

L'alouette au moyen âge s'appelle *calandre*, et un don bien singulier lui est dévolu. Portée devant un malade, si elle le regarde, c'est qu'il guérira ; si elle détourne la tête, c'est qu'il doit mourir : « S'il doit mourir de ceste maladie, cest oyseau tourne la teste et ne regarde le malade ; et s'il doit eschapper et guérir, adonc la calandre le regarde au visage ainsi comme en luy faisant feste. »

Cet étrange privilège a valu à la calandre l'honneur de symboliser la justice et la clémence divines, attribution justifiée par les nombreux passages où la Bible emploie ces expressions : Dieu a tourné sa face vers nous. Dieu a détourné de nous ses regards, etc.

Belon nous apprend qu'au seizième siècle la grive portait à Paris « le faux nom de calandre[1]. »

AUTOUR.

L'autour (*ostour, ostor, astur*) est un oiseau de proie du même genre que le faucon et l'épervier. Le grand autour ne redoute aucun habitant des airs, pas même l'aigle : « li aigles ne li fait nul paor. »

Cet oiseau est, au contraire, fort poltron, et c'est toujours obliquement qu'il fond sur sa proie.

AUTRUCHE.

L'autruche[2] a des plumes, des ailes et un bec d'oiseau, mais elle est si lourde qu'elle ne peut voler. Brunetto Latini lui attribue des pieds de chameau.

Au mois de juin, quand le moment pour l'autruche vient de pondre, elle contemple

[1] Page 82.
[2] *Struthio, austruce, austruche, autruce, ostruce*, etc.

une étoile nommée Virgile ou Juizile, dépose ses œufs dans le sable et s'en va à ses affaires : « Entor le mois de juing, quant il convient penser de sa génération, ele resgarde une estoile qui a nom Juizile, et quant ele commence à lever, ele dépose ses oes, les cuevre de sablon, s'en va porchacier son afaire et oblie ses oes en tel manière que jamais ne s'en sovient. » Heureusement, le soleil se charge de les faire éclore. Au reste, nous verrons tout à l'heure que l'autruche se montre parfois mère moins insouciante.

Son estomac est de si chaude nature qu'elle digère tout, même le fer.

Elle redoute surtout le cheval. S'il s'en présente un devant elle, « elle liève ses œsles contre luy, et les heurte tellement l'une contre l'autre qu'elle le contrainct à fuyr. »

Certains théologiens regardent comme type de l'orgueil l'autruche, que ses larges ailes semblent devoir porter au ciel, et que son corps pesant retient à la terre. Mais elle occupe une place plus importante encore dans la symbolique chrétienne.

On suspendait jadis à l'intérieur de certaines églises des œufs d'autruche. Dans l'inventaire de l'église d'Angers, qui a été publié par

M. Didron, figurent deux œufs d'autruche réunis par des chaînes d'argent, avec cette mention : « Le jour de Pâques, il faut mettre ces deux œufs sur l'autel de saint René. » On prétendait au moyen âge, dit M. Didron, que l'autruche pondait un œuf où le petit serait resté éternellement emprisonné, si la mère n'était venue en briser la coquille avec un mélange de miel et de sang. A ce contact, l'œuf s'ouvrait, et l'oiseau s'envolait à tire d'ailes. Ainsi le Christ, par son propre sang, brisa la pierre du tombeau et monta au ciel s'asseoir à la droite de son père. L'œuf de l'autruche représente donc ici le sépulcre de Jésus-Christ, et l'on comprend que le jour de Pâques, jour solennel de la résurrection, l'on ait placé ces œufs sur un autel. Mais l'autel lui-même n'était pas arbitrairement désigné, du moins à Angers, c'était celui de saint René, celui du saint né deux fois, du saint ressuscité comme le Sauveur du monde [1].

Tout au contraire de saint René, quittons maintenant le ciel pour la terre. D'intéressantes constatations nous y attendent.

Il est bien établi que l'autruche ne construit pas

[1] Voy. Didron, *Annales archéologiques*, t. XI (1851), p. 260.

de nid. Elle fait un trou, y dépose ses œufs, et, au moins dans la zone torride, au lieu de les couver, elle en abandonne l'incubation à la chaleur des rayons solaires. (Milne-Edwards.)

L'autruche avale bien tout, mais elle ne digère pas tout. « J'ai vu des autruches qui avaient eu l'estomac percé par des clous et déchiré par du verre qu'elles avaient avalé. » (Cuvier.)

BUTOR.

Le butor (*bos taurus*) a beaucoup de ressemblance avec le héron. Son col est très long, mais au repos, il le rentre dans ses épaules et le dissimule au milieu des plumes. A l'époque de ses amours, on le voit plonger son bec dans l'eau, et il en sort un bruit tel que l'on ne peut le comparer qu'au grondement de la foudre.

« Le butor se tient dans les roseaux, d'où il fait entendre une voix terrible, qui lui a valu le nom de *bos taurus*. » (Cuvier.)

CAILLE.

La caille (*coturnix*) est un oiseau voyageur. Chaque année, ces animaux émigrent en troupe, sous la conduite d'un « gouverneur, » qui les aide à éviter les oiseaux de proie et à supporter les fatigues qu'occasionne le passage

des océans. Parfois, au milieu de la traversée, une caille se sent épuisée, alors « elle descend en la mer, et lève en la mer une œsle pour cueillir vent. » Ces petites bêtes s'aiment fort entre elles « et s'entreappellent l'une l'autre par leurs voix. » Elles recherchent les substances vénéneuses, l'ellébore entre autres.

On sait que, toute lourde qu'elle est, la caille traverse chaque année la Méditerranée pour aller passer l'hiver en Afrique.

CHAT-HUANT.

Cet animal a le visage du chat « et hue de nuict moult laidement. » Il se plaît dans les lieux solitaires, les vieilles demeures et les cimetières; il vit d'ordures et est haï des autres oiseaux. Quand on le voit errer la nuit, c'est signe de mort.

Il est l'emblème des juifs, qui vivent comme lui dans les ténèbres.

CHOUETTE.

La chouette est appelée en latin *nycticorax* et *ulula*, « pource qu'elle ayme la nuict; car en volant de nuict, elle quiert sa vie, et en la quérant elle crie, et son cry est hay des oyseaulx. Elle habite ès sépulcres des morts et

fait son nid souvent ès parois et ès vieilles maisons où nul ne habite. »

On ne trouve pas de chouettes dans l'île de Crète, et celles qu'on y apporte dépérissent rapidement, puis meurent.

CIGOGNE.

La cigogne (*ciconia*, *cigoigne*, *cicoigne*, *cygoigne*) est une bête animée des meilleures intentions, mais elle ne possède pas de langue, ce qui fait qu'elle ne chante jamais. Le mâle reste fidèle à sa moitié. Tous deux adorent leurs enfants, et ceux-ci, à leur tour, pleins de gratitude pour leurs parents, les soignent de leur mieux lorsque l'âge les a affaiblis. Ils arrachent leurs plumes, les étendent sur père et mère, et les couvent autant de temps qu'ils ont été couvés eux-mêmes [1].

La cigogne est très friande des œufs de serpent, et elle en nourrit ses petits. Quand il lui arrive de trop manger, elle sait très bien se médicamenter : « Elle prend en son bec de l'eau de la mer et le met en son corps par le fondement, et par ce, elle se purge. » On verra plus loin que l'honneur de cette découverte est aussi attribué à l'ibis.

[1] Voy. ci-dessous l'art. *Huppe*.

Elle recherche l'espèce humaine, niche dans les maisons. Elle les abandonne durant l'hiver, puis l'été revenu, « elle s'en va tout droit à son nid et le deffend comme son droit héritage contre ceulx qui le veulent occuper. »

Il est très vrai que la cigogne regagne la France au printemps, après avoir passé l'hiver en Afrique. Mais ces migrations des oiseaux voyageurs sont l'effet d'un instinct aveugle qui leur impose un changement de place à une époque déterminée. Ils n'attendent point pour partir l'invasion du froid, et ils reviennent souvent au printemps, lorsque la température est plus basse qu'elle ne l'était au moment de leur départ. On a vu ce singulier besoin de déplacement se manifester à la date ordinaire chez des sujets jeunes, n'ayant pas encore émigré, autour desquels on avait eu soin de maintenir une nourriture abondante et une température constante.

CINNAMOMUS [1].

C'est un oiseau d'Éthiopie. Il construit son nid sur le faîte des arbres les plus élevés et il le compose avec des branches de cinnamome. Mais cette précieuse substance excite l'envie des Éthiopiens qui, afin de s'en emparer, détruisent les nids à coups de flèches plombées.

[1] On trouve encore *cinnamologos*, *cinnamulgus*, *cinnamus*, *cinamulgos*, etc.

COLOMBE.

La colombe est le symbole de la pudeur, de la fidélité et de la simplicité : soyez simples comme la colombe et sages comme le serpent, dit l'Écriture. C'est transformé en colombe que le Saint-Esprit vint assister au baptême de Jésus-Christ.

L'âme des hommes vertueux s'envole sous l'image d'une blanche colombe, tandis que l'âme des méchants revêt la figure d'un animal hideux, qu'on retrouve après plusieurs siècles au fond de leur tombe, repu et engraissé de leurs débris.

Hugues de Fouilloy consacre à la colombe huit colonnes in-folio. Dans ces mystiques divagations, il en fait tout à la fois l'emblème des fidèles, des sermonnaires et des prélats. Trois colombes, dit-il, sont mentionnées par les saints Livres : celle de Noé, c'est-à-dire le repos; celle de David, c'est-à-dire la force ; celle du Christ, c'est-à-dire le salut. La colombe désigne encore l'Église : son bec, divisé en deux parties, sépare dans la prédication les grains d'orge et les grains de froment, les préceptes de l'ancienne loi et ceux de la nouvelle. De l'œil droit, elle se contemple elle-

même; de l'œil gauche, elle contemple Dieu. L'amour de Dieu et l'amour du prochain sont représentés par ses deux ailes : elle étend vers les hommes l'aile de la charité et vers le ciel l'aile de la contemplation. Les vives couleurs qui nuancent son plumage sont l'image du prédicateur. La longueur de ses ailes, c'est la parole divine. Ses plumes blanches désignent la pureté de la doctrine, ses plumes couleur d'or l'innocence du cœur et la mortification des sens.

COQ.

Le coq vit avec l'homme, « et par sa voix monstre les eures du jour et de la nuict. » Son chant est haut et fier le soir, plus doux et plus clair au matin, aussi est-ce le *chante-cler* du *Roman de renard*. Avant de chanter, il bat des ailes trois fois. Le coq est donc l'image du bon pasteur qui veille sur les fidèles, qui leur prêche l'activité et la vigilance [1].

Le coq est une bête courageuse, toujours prête à combattre pour ses poules, auxquelles il témoigne une grande affection. « Quand il trouve à manger, il les appelle par sa voix et

[1] C'est de là qu'est venue la coutume de placer un coq au sommet des clochers.

se substraict de manger pour leur donner. Quand il a trouvé grain, il appelle ses gélines. Au soir, il met la plus grasse, grosse et tendre plus près de soy coucher, et celle qu'il ayme le mieulx. »

Devenu vieux, il pond des œufs petits et ronds, et si le hasard veut qu'ils soient couvés par une bête venimeuse, il en naît des basilics. Ceci est affirmé par Barthélemy l'Anglais, mais Albert de Bollstadt n'y croit guère, « ego non puto esse verum, » écrit-il.

Un beau coq, dit Crescenzi, doit être grand, large de poitrine, avoir la voix forte, la crête rouge, le bec court et pointu, les yeux noirs et hardis, les cuisses courtes et velues, les ongles longs, le col doré et de couleurs variées.

La geline a de ses poussins un soin extrême. « Elle les nourrit souz ses æsles et les deffend contre l'escouffle[1]. Elle est malade de la douleur qu'elle a d'eulx. Elle paist mieulx ses poulcins que soy, et quand elle trouve à manger, elle les appelle et les assemble. Pour les deffendre, elle s'oppose à plus fort que soy, et assault bien un homme pour les gar-

[1] Le milan.

der. » Si l'on veut avoir de beaux poussins, il faut confier à la géline des œufs par nombre impair, et l'incubation doit commencer du neuvième au quinzième jour de la lune.

La chair de la poule est plus tendre que celle du coq, et pourtant, l'or fond au contact de ses membres, « ita quod membra gallinæ venenum auri videantur. »

Tous les voyageurs s'accordent à dire qu'en Chine les poules sont grandes comme nos oies et que les coqs atteignent la taille de l'autruche. Mandeville, Odoric et Marco Polo affirment aussi qu'en ce pays les gélines n'ont pas de plumes, « mais ont laine comme moutons. »

CORBEAU.

Le corbeau (*corvus*, *corbel, corbiau*, etc.) est un voleur : il « est plein de larrecin et de tricherie, car il emble tout ce qu'il trouve, et le muce[1] tellement qu'on ne le peult retrouver, et par espécial l'or et l'argent. »

Ses petits naissent presque blancs, et les parents ne s'occupent d'eux que quand ils tournent au noir ; jusque-là, ils sont nourris

[1] Le cache.

de la rosée du ciel. Mais ils n'oublient et ne pardonnent cette indifférence, et pour s'en venger, ils dévorent leurs parents dès que ceux-ci, affaiblis par la vieillesse, ne peuvent plus se défendre.

Le corbeau est ami du renard. Il déteste l'âne, qu'il s'efforce d'aveugler à coups de bec. Il recherche toutes choses sales et venimeuses.

C'est l'oiseau qui ne revint pas à l'arche de Noé, « ou parce que il trova grans charoignes, ou parce que il mourut ès aigues parfondes [1]. »

On prétend que la rencontre du corbeau constitue un mauvais présage, mais c'est là un préjugé que Mandeville ne partageait pas. Il écrit : « On dist d'ung corbeau que c'est maulvaise encontre, c'est folie de croire en telles choses. »

Ce vilain animal au sombre costume est l'image du méchant, qui se couvre pour son malheur des plumes noires du péché. Suivant Hugues de Fouilloy, le croassement du corbeau, ses cris *cras, cras, demain, demain!* menacent le pécheur qui, pour faire pénitence, remet toujours au lendemain : « ... non

[1] En eaux profondes.

quæris dilationem in voce corvina, cras, cras ingeminente, sed contritionem in gemitu columbino. »

Les larcins du corbeau ne sont pas du tout imaginaires. Il est très vrai aussi qu'il sent les cadavres d'une lieue. Ses petits ne naissent pas noirs, « mais couverts d'un duvet gris-blanc. » (Daubenton.)

CORNEILLE.

La corneille est un oiseau de longue vie, et sur son vieil âge, ses plumes deviennent blanches. On a écrit qu'il pouvait prédire l'avenir, « mais c'est grand folie de croyre que Dieu lui ayt révélé son conseil. »

Ces animaux ont en affection profonde les cigognes, elles les protègent, les guident, combattent pour elles. La preuve en est que « au temps où les cigognes sont hors de leur païs, on y trouve peu de corneilles, et quand elles reviennent, elles sont desplumées et malmenées, ainsi comme gens qui viennent de la bataille. »

La corneille est douée d'une excessive longévité. Elle vit neuf fois autant que l'homme, soit environ six cents ans.

CYGNE.

Le cygne (*cycnus*, *cygnus*, *cinne*, *olor*[1]) est un oiseau blanc de plumage sur une chair noire, aussi est-il choisi parfois comme emblème de l'hypocrisie. Il vit presque toujours dans l'eau, mais jamais n'y trempe sa tête, qu'il tient orgueilleusement levée. « Il chante et fait moult doulce mélodie de sa voix, et la cause est qu'il a le col long et courbé, où la voix se brise en moult de manières avant qu'elle soit en la bouche : et tant plus qu'elle est brisée, tant plus est plus doulce et plus mélodieuse. » Il existe un pays appelé Hyperborée « où il y a moult de cygnes, et quand les ménestriers passent par là et sonnent de leurs instrumens, adonc les jeunes cygnes s'envolent de leur nid après eulx, et chantent moult doulcement avec les ménestriers. »

Cet infatigable mélomane chante jusqu'à son dernier soupir. « Adonc aperçoit-il sa mort, lors commence à chanter si doucement que merveille est à oïr, et en chantant ainsi, défine sa vie. »

Sur le chant du cygne, voyez une dissertation

[1] Hugues de Fouilloy écrit *holor*.

très curieuse de Mauduit, tome VII, p. 381 de l'édition de Pline donnée par Panckoucke.

DIOMÈDE (OISEAUX DE).

Les *Diomeditæ aves* ont le plumage blanc, des yeux couleur de feu, la taille des cigognes. De leur puissant bec, ils creusent dans les rochers un trou où ils installent leur nid. Ils y pratiquent deux ouvertures. Par l'une, placée du côté de l'Orient, ils sortent pour aller chercher leur nourriture ; ils rentrent par l'autre, située à l'Occident. Ils ne tolèrent près de leur demeure que des Grecs, et chassent les gens de toutes les autres nations.

Ce sont les compagnons du vaillant Diomède. Ils s'étaient vus changés en oiseaux.

La science moderne a cru reconnaître dans ces animaux l'albatros, le plus grand des oiseaux de mer et dont le nom latin est *diomedea*.

EFFRAIE.

L'effraie, dite aussi fresaie, est ainsi nommée « pour ce qu'elle crie comme en hurlant, et quand elle crie, sa voix est signe d'adversité. » Elle est de la taille du corbeau, et a le corps tout tacheté de diverses couleurs.

Littré admet, comme étymologie de ce nom, le verbe effrayer.

FAUCON.

C'est un oiseau royal. Il s'élève jusqu'à des hauteurs où l'œil ne peut le suivre, puis en redescend avec une vertigineuse rapidité pour saisir sa proie. On le porte de la main gauche et on lui donne à manger de la main droite. Devenu vieux, il prend son vol, monte près du soleil, étend devant lui ses ailes, qùi tombent brûlées et sont aussitôt remplacées par d'autres.

Les faucons ont, en général, une triste fin. « Tant comme ilz vivent et peuvent prendre leur proye, ilz sont aymez de leur seigneur, et les portent sur la main, et les applanissent en la queue et en la poictrine. Quand ilz sont morts, ilz sont de nul profit, car on ne les porte pas à la cuysine ni à la table pour mangier, mais on les jette sur le fumier. »

Le faucon et le cheval furent les deux animaux favoris du moyen âge. Albert de Bollstadt, qui consacre seulement six colonnes au chien, en accorde vingt au cheval et trente-six au faucon.

FOULQUE.

Quand les aiglons sortent du nid, leur père

les force à regarder le soleil en face. Celui qui baisse la paupière est rejeté comme indigne[1].

Mais la *fulica* le recueille et l'élève avec ses propres petits : « Uns vieus[2] oisiaus qui est apelez fulica acomplit la fierté dou roial oisel, car ele reçoit celui entre ses filz et le norrit. »

Les foulques sont classées aujourd'hui parmi les échassiers et ne s'entendent plus du tout avec les aiglons.

GELINOTTE.

La *bonasa*[3], dit Albert de Bollstadt, ressemble à la perdrix, et sa chair est blanche, tendre et savoureuse ; mais ce gallinacé serait beaucoup moins abondant en Allemagne qu'on ne le croit généralement. Sur son mode de reproduction, l'on a débité des choses fort étranges, auxquelles la connaissance de l'anatomie ne permet pas d'ajouter foi.

Pour Cuvier, la bonasa d'Albert est notre gelinotte.

GERFAUT.

Oiseau de grand courage et plein d'amour-

[1] Voy. ci-dessus l'art. *aigle*.
[2] Vieil.
[3] Il faudrait *bonasia*.

propre. S'il manque sa proie deux fois, il « s'en vole de honte et ne veult retourner à la main de son maistre, car il se répute vaincu et vilené. » Il aime ses petits plus que ne font les autres oiseaux de proie ; si même il trouve de jeunes aiglons abandonnés, il les nourrit.

GRUE.

Les grues sont animaux à grandes ailes qui volent et voyagent rangés par échelons, « en manière de chevaliers allant à la bataille. » La troupe se choisit un chef, à qui d'importants pouvoirs sont dévolus. « La grue qui maine les aultres les chastie par sa voix et les contrainct à droit voler, et si elle devient enrouée de trop crier, une aultre luy succède en son office. » Quand les grues ont pris terre, les plus âgées sont placées en faction et doivent veiller sur le camp. Pour être bien sûres de ne pas s'endormir, elles reposent sur une seule patte ; l'autre demeure en l'air et porte une pierre dont la chute doit réveiller la sentinelle si elle se laisse aller au sommeil.

La conclusion de tout ceci, c'est qu'il faut maintenir notre esprit dans les régions élevées, et obéir à la voix des supérieurs qui veillent sur notre foi.

A part quelques exagérations de détail, les notices que je viens d'analyser sont le résultat d'observations très exactes. Écoutez Milne-Edwards : « Ces oiseaux voyagent en troupes nombreuses et en formant un triangle dont le sommet est occupé par celui qui semble être le chef de la bande, et qui de temps en temps fait entendre, comme pour appeler ses compagnons, un cri de réclame auquel ceux-ci répondent aussitôt... Ils se rassemblent pour dormir la tête sous l'aile, et l'on assure qu'alors l'une d'elles veille toujours la tête haute, pour avertir ses compagnes par un cri d'alarme lorsqu'un danger les menace. »

HIRONDELLE.

L'hirondelle (*hirundo*, *hirundella, aronde, arondele*, *arunde*, *ironde*, etc.) est un gentil oiseau qui mange, qui boit, qui dort en volant. Elle aime le voisinage des hommes et fait son nid dans leurs demeures. Aussi la nature lui a-t-elle accordé un don de divination : « Elle devine et déguerpit les maisons qui doivent fondre[1]. » Elle construit son nid avec de la boue et de la paille. Comme elle ne peut se munir d'eau, elle baigne ses ailes, puis les traîne dans la poussière, de manière à former une sorte de mortier qui sert de base au petit

[1] S'effondrer.

édifice qu'elle façonne. Quand, par quelque accident, ses petits ont perdu la vue, elle les guérit au moyen d'une plante qu'elle va cueillir et qui s'appelle « célidoine. »

La fiente de l'hirondelle est très dangereuse pour les yeux, car c'est elle qui rendit aveugle le pieux Tobie.

« Le nid de l'hirondelle est construit avec des débris de matières végétales ou animales et une espèce de ciment formé de terre gâchée que l'oiseau étend avec son bec comme avec une truelle. » (Milne-Edwards.)

HUPPE.

La huppe (*upupa*) est un oiseau très vigoureux qui recherche les endroits puants et les cimetières. Si l'on a sur soi du sang de cet animal, on voit en dormant des diables qui s'apprêtent à vous étrangler. Eh bien, ces abominables volatiles possèdent au suprême degré une vertu chrétienne, l'amour des parents. Quand les leurs sont devenus vieux, ils les placent dans un bon nid, les débarrassent de leurs plumes usées, les couvrent de duvet, et leur disent avec tendresse « : père et mère chéris, vous avez autrefois pris soin de nous, nous vous rendons aujourd'hui ce bienfait[1] : »

[1] Voy. ci-dessus l'art. *cigogne*.

Bel père, bele mère chière,
Autresi en cele manière
Comme vos meites grant cure
En nos, en nostre norreture,
Por guerredon [1] de tel servise
La r'avons nos or en vos mise
Et rendu bonté por bonté.

Seigneur, ajoute Guillaume de Normandie, cet oiseau nous donne ici un grand enseignement. Mais, hélas ! l'homme est si pervers qu'il ne profite pas de la leçon. Et pourtant, l'homme est fier de son intelligence, la croit supérieure à celle des autres animaux.

La huppe actuelle appartient à l'ordre des passereaux, et elle n'a conservé aucune des belles qualités que lui attribuait le moyen âge.

IBIS.

L'ibis est une espèce de cigogne qui vit sur les bords du Nil, où il se nourrit de petits poissons, d'insectes et d'œufs de serpents. Il n'entre jamais dans le fleuve, car il ne sait pas nager. Son principal mérite, comme nous l'apprend le grand Hippocrate, est d'avoir fait connaître à l'homme les vertus du clystère : « Hæc avis, cum constipata fuerit, ex

[1] Récompense.

ano per rostrum cibos ejicit, et aliquando clysterem sibi faciens, aquam maris salsam in posterius injicit, et sic se laxat. » Le docteur Sonnet de Courval, au dix-septième siècle, traduit ainsi ce passage : « Les Égyptiens avoient appris l'usage des clystères parce qu'ils avoient remarqué l'oyseau nommé ibis puiser de l'eau de la mer avec son bec et se la mettre au fondement, pour luy ouvrir le ventre qu'il avoit constipé [1]. » L'ibis est, d'ailleurs, une bête immonde. Ovide composa, durant son exil, un livre dans lequel il donna à l'Empereur le nom « de celui oisel, car il ne savoit penser plus orde créature. »

On sait que les Égyptiens rendaient à l'ibis un véritable culte, et que son meurtre était puni de mort. Mais c'est seulement depuis la campagne d'Égypte, en 1798, que les naturalistes attachés à l'expédition ont déterminé exactement quelle était l'espèce d'échassier à qui revenait tant d'honneurs.

MEMNONIDES.

Oiseaux d'Égypte. Tous les cinq ans, ils quittent en troupe cette contrée, pour se rendre à Troie sur le tombeau d'un philo-

[1] *Satyre contre les charlatans*, p. 63. — Voy. *Les médicaments*, p. 66 et suiv.

sophe péripatéticien nommé Menon. Albert de Bollstadt emprunte cette légende à Pline qui, au lieu de Menon, écrit Memnon.

MERLE.

Le merle est un animal très laid, mais doué d'une voix mélodieuse. Il ne la fait entendre, d'ailleurs, chaque année que pendant deux mois.

Albert de Bollstadt avait entendu dire que les merles de l'Achaïe étaient blancs : « cum ubique merula nigra sit, in Achaiæ partibus est candida. » Mais le merle blanc est beaucoup moins rare qu'on ne le croit en général, et pas n'est besoin de visiter l'Achaïe pour en rencontrer.

Le merle était l'emblème des dangereuses séductions auxquelles l'homme vertueux doit se soustraire, injure que la vie privée du merle ne justifie nullement.

MILAN.

Le *milvus* en latin, l'*escouffle* en français, est un oiseau craintif qui se laisse vaincre par moins fort que soi. Il vit de rapine. Faute de mieux, il mange « ordures et charongnes, » mais il préfère les poussins, les petits oiseaux, les vers et les mouches. Il n'aime guère ses petits, et il les jette hors du nid dès qu'ils commencent à engraisser.

Le milan est si poltron qu'il n'ose s'emparer d'un poulet si la poule le défend, qu'il n'ose disputer une proie au corbeau. Dans le temps où la fauconnerie était en honneur, l'on se plaisait à le faire poursuivre par un épervier.

MOINEAU.

Le passereau (*passer*) « appelé moyneau en France, est un oyseau qui habite voluntiers entre les gens. » Ces petites bêtes « ayment leur espèce, et s'ilz en trouvent aucun sans père et mère, ilz les nourrissent ainsi que les leurs. Et quand il y en a un prins, les autres viennent et crient pour le délivrer. »

Les moineaux craignent les belettes et font une guerre acharnée aux hirondelles. Ils mangent sans danger les graines les plus vénéneuses, celles de la jusquiame, par exemple.

MOUETTE.

La mouette a même taille que la tourterelle. Son vol est peu rapide, et un homme en courant la dépasse avec facilité. « Elle habite en l'ær et en l'eau et en la terre, car elle nage en l'eau et court sur la terre et si vole en l'ær. »

Vrai est que les mouettes nagent et volent très bien, mais la marche leur est moins facile.

OIE.

Les cris de l'oie (*anser*, *auca*, *oue*, *oe*, *oye*) signalent non seulement toutes les heures du jour et de la nuit, mais encore les veilles des grandes fêtes célébrées par l'Église. « Et à lor cris furent aperceu li François quant ils voloient prendre le chapitoile[1] de Rome, selonc ce que l'istoire nous raconte. »

Une gravure du livre de Mandeville représente une oie à deux têtes, qui existe, dit-il, en Orient.

PAON.

Le paon a voix de diable, tête de serpent, démarche de larron, poitrine de saphir et queue d'ange. Il « dresse ses plumes pleines d'yeulx entour sa teste et s'esmerveille de sa grand beauté; mais quand il regarde la grand laidure de ses piedz, il est honteux, laisse cheoir sa queue et sa roue, et ne luy souvient de sa beauté. »

De même, l'homme qui fait le bien peut tenir la tête droite et fière ; mais quand il étudie la sainte Écriture, où il apprend la bassesse de la condition humaine, il lui faut

[1] Le capitole.

incliner humblement ses regards vers la terre.

La chair du paon a mauvaise odeur, et elle est si dure qu'elle ne se corrompt jamais. Sa queue, chargée de cent yeux, l'a fait prendre parfois pour symbole de la prudence.

PÉLICAN.

Oiseau merveilleux qui habite les bords du Nil. Personne n'ignore que le pélican blanc, généreusement, s'ouvre les flancs pour ses enfants. Ce louable sacrifice est raconté de bien des manières, voici la version la plus sûre. Quand les petits sont devenus forts, ils frappent leurs parents à coups de bec ; tout naturellement le père pélican se fâche et tue ses enfants. La mère, désespérée, mène grand deuil, pleure pendant trois jours ; puis, prise d'une inspiration subite, elle se perce tout à coup le flanc, « ele navre ses costez de son bec », et son sang, répandu sur les petits, les rappelle à la vie.

Ainsi, nous, enfants de Dieu, nous l'avons renié et frappé au visage ; et malgré nos crimes, Jésus-Christ nous a soustraits au pouvoir de Satan et à la mort, en versant pour nous son sang précieux.

Immolation inutile au regard des pécheurs



PHÉNIX, PÉLICAN, HARPIE ET GRIFFON.

D'après J. Jonston.

endurcis : mais qu'ils prennent garde, et méditent les événements qui se sont succédé dans la famille du pélican. Le père s'est éloigné ; la mère, épuisée par la perte de son sang, est clouée dans son nid. Que font les petits ressuscités ? Les uns, trop paresseux pour sortir, se laissent mourir de faim ; les meilleurs vont chercher un peu de nourriture pour leur mère ; les autres enfin ne songent qu'à eux-mêmes, s'enfuient, abandonnant la pauvre pélicane. Puis, un beau jour, le père revient, apprend la conduite de ses fils, et sait exercer à leur égard une justice distributive en traitant chacun suivant ses mérites.

Il y a deux espèces de pélicans. L'une ne vit que de poissons ; l'autre, « champestre, mange serpens, lisardes et autres bestes venimeuses. » Au reste, « tout ce que le pélican mange, il mouille à son pied en l'eaue, et le met de son pied à son bec, ainsi comme de la main. »

La mappemonde d'Hereford nous montre un pélican qui, debout sur son nid, se perce le flanc devant plusieurs petits tendant vers lui leur bec affamé.

La femelle du pélican nourrit ses petits en dégorgeant devant eux des poissons et de l'eau qu'elle

apporte dans l'énorme poche de son bec. Peut-être est-ce le mouvement qu'elle se donne pour vider cette poche, en la pressant contre sa poitrine, qui a fait croire qu'elle s'ouvrait le sein et nourrissait de son sang sa jeune famille.

PERDRIX.

Les chasseurs lui font une guerre acharnée, parce que sa chair est exquise, aussi emploie-t-elle une foule de moyens pour leur échapper. Tantôt elle se couche sur le dos, après avoir pris entre ses pattes une motte de terre qui la cache aux yeux les plus clairvoyants. Tantôt son amour pour ses petits lui inspire l'idée de se sauver en boitant comme si elle avait été blessée : au péril de sa vie, elle entraîne ainsi l'oiseleur loin du nid où repose sa couvée.

C'est une voleuse d'œufs, elle ajoute aux siens tous ceux qu'elle peut dérober. Mais cela ne lui profite guère, car les petits une fois éclos savent bien reconnaître leurs vrais parents, et ils abandonnent la fausse mère pour la véritable :

Cele lessent qui les norri,
A leur dreite mère s'en vienent.
La faulse mère remaint sole [1].

Si un danger menace ses petits, la perdrix dé-

[1] Demeure seule.

ploie « de l'adresse et du courage pour en éloigner leurs ennemis. » (Milne-Edwards.)

PERROQUET.

Le papegaus (*psittacus*, *papagallus*) est un oiseau vert qui a les pieds rouges. Sa langue est très large, très longue, et conformée de telle manière qu'il apprend à parler quand on commence de bonne heure son éducation : « Il dit paroles articulées en semblance d'ome, se l'on li enseigne en sa jonesce. » Son langage peut même atteindre une telle perfection, qu'en l'entendant l'on se croirait parfois, non auprès d'un oiseau, mais auprès d'un être humain : « adeo perfecte loquitur quod, si quis non videat avem, hominem esse opinetur. » Il aime surtout à converser avec les enfants.

Toute sa force est dans son bec et dans sa tête. Il a grand soin de sa queue, qu'il nettoie souvent avec son bec. Pour manger, il use de sa patte comme d'une main : « pede in comedendo pro manu utitur. »

La facilité avec laquelle les perroquets imitent la voix humaine paraît tenir à la structure assez compliquée de leur larynx inférieur et à la conformation de leur langue qui est épaisse, charnue et arrondie.

PHÉNIX.

« Fénix est un oyseau singulier, dont il n'est que un en tout le monde, de quoy les simples gens s'esbahissent moult. » En vérité, l'on s'ébahirait à moins. D'abord, le phénix est une bête magnifique : il a la taille de l'aigle, et son cou « reluit comme fin or arabian. » Ses ailes ont l'éclat des saphirs et des émeraudes. Mais ceci n'est rien. Quelques auteurs ont prétendu que le phénix vivait mille ans et plus. Ils ont exagéré. Cet animal privilégié ne dépasse guère cinq à six cents ans. Quand il a atteint cet âge, il vole vers la cité d'Héliopolis et s'y brûle sur un autel couvert de plantes aromatiques. Un prêtre, miraculeusement averti, arrive le lendemain, il écarte la cendre et découvre un petit ver d'une odeur exquise, qui, trois jours après, se change en un jeune et beau phénix. Celui-ci salue le chapelain, et prend joyeusement son vol, pour revenir cinq cents ans plus tard :

Au chapelain cline por veir,
Puis s'en torne liez et joians,
Ne revien devant cinc cenz anz.

J'ai à peine besoin d'ajouter que le phénix

est le symbole de la résurrection et de l'immortalité. Il nous faut conclure de ce miracle, dit pourtant Mandeville, « que il n'est que ung seul Dieu, qui mourut pour nous tous, et au tiers jour ressuscita. »

Un phénix, d'allure fort calme, est figuré sur la mappemonde d'Hereford[1].

PIC.

Le pic est un oiseau de plusieurs couleurs, comme le diable dont il est l'image. Pour faire son nid, il choisit un arbre creux, où il pratique une entrée très petite. Il y a des gens malintentionnés qui s'amusent à fermer cette ouverture avec une cheville. Alors, l'oiseau va chercher une herbe de lui seul connue, l'apporte dans son bec, et en touche la cheville, qui aussitôt tombe à terre.

PIE GRIÈCHE.

C'est « uns oisiaus que li François claiment[2] grièche, porce que ele fu premiers[3] trovée en Grèce. » Il craint le vent du midi et

[1] Pline doutait déjà de l'existence du phénix : « Haud scio an fabulose, » dit-il. Lib. X, ch. 2.

[2] Appellent.

[3] D'abord.

recherche celui du nord. Sa chair est très malsaine.

PIGEON.

Le pigeon (*coulon, colon, columb*, etc.) aime la société des hommes. Son défaut capital est la curiosité, car perché sur un arbre, il regarde à droite et à gauche en étendant le cou, avant de se décider à prendre son vol.

L'habitude le ramène toujours à l'endroit où il a été nourri. Si on l'en éloigne, il revient à tire d'ailes. Aussi, en Égypte et en Syrie se sert-on des pigeons pour porter les lettres d'une province à l'autre. « On luy lye la lettre sous l'æsle et on le laisse aller, et il ne cesse de voler jusques à tant qu'il vient au lieu de sa nourriture. Mais il est aucunesfois cogneu des ennemys et tué en la voye, à cause des lettres qu'il porte. » Quand « on donne congié aux coulons, écrit de son côté Mandeville, ilz s'en vont tout droit là où ilz ont esté nourris, et portent les lettres au seigneur à qui on les envoye. »

Pour obtenir de beaux pigeons, il faut en représenter de tels sur le mur du colombier, « car ils engendrent filz à la semblance de la

paincture qu'ils voient devant eux. » Leur chair est bonne et délectable, dit Crescenzi.

PLONGEON.

Cet oiseau doit son nom à « la coustume qu'il a de soy plonger en l'eaue. » Il prévoit les tempêtes, et quand il les sent venir, s'enfuit au rivage en criant. Il fait son nid entre les roseaux, « dans l'eaue, sur un peu de buschettes. »

ROITELET.

Le *regulus* est le plus petit de tous les oiseaux, ce qui ne l'empêche pas de combattre l'aigle. En général, il vit solitaire, se nourrit de vers et d'araignées. Sa voix est délicieuse, et il la fait entendre surtout durant l'hiver.

Le roitelet est, en effet, le plus petit de nos oiseaux d'Europe, car il ne dépasse guère neuf centimètres de longueur. On le confond souvent avec le troglodyte, petit oiseau de même espèce, et qui chante par les plus fortes gelées.

TOURTERELLE.

La tourterelle est appelée en latin *turtur*, *tordera*, *turturella*, etc.; en français *torte*, *tourtre*, *turtre*, *turte*, *tortre*, *turtrele*, *torte-*

rele, etc. C'est un oiseau de grande chasteté, qui habite volontiers loin des hommes et passe l'hiver dans un arbre. Son cœur ne se donne qu'une fois, sa fidélité est devenue proverbiale. O vous, s'écrie Guillaume de Normandie, hommes et femmes que l'Église a unis par les liens éternels du mariage, vous qui vous êtes juré fidélité et qui tenez si mal vos serments, instruisez-vous par l'exemple de la tourterelle. Dans le bois épais qu'elle habite, elle aime sans partage et veut être aimée de même. Lorsqu'elle devient veuve, il n'est point de saison, point de moment où elle ne gémisse. Elle ne se pose plus sur le gazon ni sous la feuillée, elle attend toujours l'être qu'elle a perdu et ne forme jamais de nouveaux liens, le reste de la terre lui devient indifférent :

Toz jorz se tient à son ami,
Toz jorz atent que il revienge
Et que compaignie li tienge.

O vous, qui vivez dans le tourbillon du monde, cet oiseau vous enseigne l'inviolable fidélité des regrets. N'imitez pas ces maris qui, en revenant de l'enterrement de leur femme, songent déjà à la remplacer :

Quant l'un vient de l'autre enterrer
Veut autre aveir entre ses braz.

En liberté, les tourterelles volent presque toujours deux à deux, la femelle accompagnant partout le mâle.

VAUTOUR.

Le *vaultour* est un oiseau de la taille de l'aigle. Il fait son nid sur le sommet des plus hautes montagnes, et vit cent ans. Quand les vautours s'assemblent en troupes nombreuses, c'est signe de batailles, car ils recherchent surtout les chairs pourries. « Ils suyvent l'ost, pour eux saouler des charongnes des gens et chevaulx. »

Ils attaquent, en effet, très rarement les animaux vivants et ne se nourrissent que de cadavres. « Leur odorat, dit Milne-Edwards, paraît assez fin pour qu'ils puissent sentir les exhalaisons des charognes à des distances considérables. »

CHAPITRE IV

REPTILES, POISSONS, MOLLUSQUES

ACONTIAS.

Acontias est un mot grec qui peut se traduire en latin par *jaculus* et en français par *javelot*. Ce nom appartient à un serpent qui vit sur les arbres, d'où il épie sa proie; quand elle passe, il s'élance sur elle avec la rapidité d'une flèche. Il existe deux espèces d'acontias et la morsure de toutes deux est mortelle, mais l'une tue subitement, tandis que la morsure de l'autre est suivie de douleurs atroces.

Il faut sans doute reconnaître dans l'acontias quelqu'une de ces couleuvres minces qui montent sur les arbres et s'entortillent à leurs branches. (Cuvier.)

AMPHISBÈNE.

Brunetto Latini le nomme *amphimenie* et *amfimeine*. C'est, dit-il, une manière de serpent qui a deux têtes, l'une à l'endroit ordinaire, l'autre au côté opposé, et il peut mordre de l'une comme de l'autre. Albert le Grand l'appelle *amphisilea,* mais a le mérite d'affirmer

qu'il n'existe dans la nature aucun animal à deux têtes : « nullum enim animal naturaliter duo habet capita. »

Le mot amphisbène est formé de deux mots grecs (ἀμφὶς et ϐαίνειν) qui signifient *marchant en deux sens.* On donne aujourd'hui ce nom à une famille de serpents peu connus, dite des *doubles marcheurs,* qui habitent l'Amérique méridionale. Leur queue est de la même dimension que leur tête, et leurs yeux, très petits, sont presque imperceptibles. De plus, ils rampent également bien en avant et en arrière. (Cuvier.)

ANGUILLE.

L'anguille naît de limon, et il est très difficile de la saisir. Le bruit de la foudre l'épouvante, crainte qu'elle partage avec la carpe. Elle peut vivre cinq ou six jours hors de l'eau.

On trouve dans le Gange des anguilles qui ont jusqu'à trente pieds de long, et il est bien prouvé que la personne qui boirait du vin dans lequel une anguille se serait noyée n'en pourrait plus boire jamais.

ARAIGNÉE DE MER.

Est-ce la vive, est-ce un crabe ? Ce qu'il y a de sûr, au moins pour Albert le Grand, c'est qu'elle a près des ouïes des dards (*spicula*)

dont elle pique ceux qui l'approchent. Vincent de Beauvais ajoute que cette blessure est venimeuse, mais peut être guérie au moyen de la thériaque.

La vive fait, en effet, avec une de ses épines des plaies difficiles à cicatriser, non qu'elles soient empoisonnées, mais parce qu'elles sont très profondes.

ASPIC.

C'est un fort dangereux serpent, qui porte sur la tête une pierre précieuse nommée escarboucle. Il a des dents, et le membre mordu par lui ne guérit jamais.

Les habitants de l'Afrique craignent peu l'aspic. Ils ont soin de lui présenter chaque nouveau-né, car si celui-ci est illégitime, le serpent le tue aussitôt; il le respecte, au contraire, s'il est « de loyal lict. »

En revanche, l'aspic redoute la voix des enchanteurs, et pour empêcher qu'elle arrive jusqu'à lui, il bouche l'une de ses oreilles avec sa queue, tandis qu'il applique l'autre fortement contre la terre. Personne n'a jamais constaté le fait, dit l'auteur du *Bestiaire divin,* mais c'est vérité prouvée :

Ne porquant oncques ne le vi,
Mes ce est vérité provée.

Ce qui ne l'est pas moins, c'est que, tout de même, les riches de ce monde, assourdis par le péché et la convoitise, ne peuvent entendre la parole de Dieu.

Le célèbre ophidien dont se servit Cléopâtre est une variété de l'aspic, qui portait le nom d'*hypnalis;* la personne mordue par lui tombe dans un profond sommeil et ne se réveille plus[1] :

La reine Cleopatras,
Qui tant doutoit de mort le pas,
En mit o sei une poignant,
Si morut tot com en dormant[2].

L'hajé ou naja, dit aussi serpent à lunettes, que les jongleurs d'Égypte savent si bien charmer, appartient à la famille des vipères, et c'est « incontestablement le serpent que les anciens ont décrit sous le nom d'aspic... L'histoire même de Cléopâtre prouve bien que son aspic était un hajé. Dans une ville comme Alexandrie, on ne trouve pas un serpent venimeux sous la main, pour un usage aussi peu prévu. Mais si les bateleurs d'Égypte

[1] Galien rapporte qu'à Alexandrie, on se servait de sa morsure pour abréger le supplice des condamnés à mort.

[2] Qui tant redoutait de se voir mourir, en mit sur son sein un terrible, et mourut comme en dormant.

avaient des hajés, comme ils en ont maintenant, il n'y avait qu'à en prendre un chez le plus voisin de ces gens-là. » (Cuvier.)

BASILIC.

C'est le roi des serpents, dit Hugues de Saint-Victor. En signe de souveraineté, il porte une couronne autour de la crête blanche qui surmonte sa tête. D'où son nom de Βασιλίσκος, *petit roi*[1]. Il a neuf pieds de long, et il est si rempli de venin que son corps « en reluit. » Les serpents même le fuient. « Toutes choses vives meurent quand elles le voyent. » Il corrompt l'air partout où il passe; il envenime les végétaux d'un fluide subtil et lumineux; l'odeur des arbres qu'il a regardés va tuer les oiseaux dans les airs. Un seul animal le fait trembler, la petite belette à ventre blanc. Encore est-elle empoisonnée par l'abominable odeur de son ennemi, si avant de l'attaquer elle n'a eu soin de manger beaucoup de rue.

Alexandre le Grand, conquérant des Indes, voulut contempler de près un basilic. Il dut faire construire de vastes cloches de verre, d'où le glorieux soldat pouvait voir le terrible

[1] Ducange donne aussi *regulus* et *sibilus*.

reptile et lui décocher des flèches, sans être atteint par son venin. Ceci, bien que difficile à expliquer, n'en est pas moins vrai. Barthélemy l'Anglais et Brunetto Latini l'affirment. Albert de Bollstadt paraît sur ce point un peu sceptique; il n'admet même pas que le basilic naisse d'un œuf de coq ou d'ibis, fait avancé par quelques savants zoologistes de l'antiquité.

Le basilic a bien dégénéré. C'est aujourd'hui un honnête saurien, qui se nourrit de graines et d'insectes. De sa royauté passée, il a conservé seulement sur la tête une crête épineuse en forme de couronne.

BOA.

C'est un serpent monstrueux. Durant la campagne de Régulus en Afrique, ses soldats en tuèrent un qui avait cent vingt pieds de long. Quand les boas sont jeunes, ils se glissent au milieu des troupeaux et y sucent le lait des vaches, qui finissent par succomber à l'épuisement.

Le véritable boa n'existant que dans le nouveau monde, c'est très probablement au python que le moyen âge donnait le nom de boa. Mais ce reptile ne dépasse pas quarante pieds, soit environ douze mètres de longueur.

CALMAR.

Ces mollusques ont deux pieds dont ils se servent, comme de mains, pour porter la nourriture à leur bouche. Ils volent hors de l'eau avec la rapidité d'une flèche, et parfois en si grand nombre qu'il leur arrive de submerger ainsi des navires.

Des huit bras du calmar, deux sont tentaculaires.

CAMÉLÉON.

Le caméléon se rencontre surtout dans l'Inde. Il a le corps d'un lézard, le dos d'un poisson, l'œil fier, la tête semblable à celle d'un porc ou d'un singe, les ongles d'un oiseau de proie : l'ensemble de l'animal reluit comme une étoile. « Il est plus paoureux que nulle autre beste, et pour ce, change souvent de couleur. » Il prend toutes celles qu'il veut, sauf le rouge et le blanc, dit Brunetto Latini, sauf le rouge et le bleu, dit Mandeville.

Il ne mange, ni ne boit, vit seulement d'air. Il n'a point de sang, sauf un peu au cœur. Si l'on pulvérise sa gorge et que l'on y mette le feu, il pleut aussitôt ou il tonne, mais ce dernier fait n'est pas bien prouvé.

Ainsi que la plupart des reptiles, le caméléon a peu de sang, et après sa mort ce sang s'accumule autour du cœur. Comme ses poumons remplissent la plus grande partie de son corps, on a pu croire qu'il se nourrissait d'air. C'est l'étendue de ces poumons qui lui donne la propriété de changer de couleur suivant ses besoins et ses passions. Ses poumons, en effet, contraignent plus ou moins le sang à refluer vers la peau, colorent même ce fluide plus ou moins vivement, selon qu'ils se remplissent d'air ou de vide. (Cuvier.)

CÉRASTE.

Ce serpent a sur la tête deux cornes pointues et tortillées comme celles du bélier [1]. Il se cache dans le sable, d'où émerge seulement l'extrémité de ces cornes. Les oiseaux croient apercevoir des vers et s'en approchent. Le céraste s'élance alors, et mange les imprudents. Parfois, enfoui ainsi dans le sable, il touche le sabot d'un cheval, et ce contact suffit pour tuer non seulement l'animal, mais aussi son cavalier.

Le céraste, aujourd'hui classé avec les vipères, « porte bien sur chaque paupière une corne pointue et solide. J'ai possédé un céraste vivant, et j'ai observé qu'il s'enfonce volontiers dans le sable.

[1] Albert de Bollstadt lui en attribue même huit.

Les cornes se montraient aisément à la surface. » (Cuvier.)

COULEUVRE.

Elle « ayme le creux des bois et des arbres, boit le laict moult voluntiers, blesse des dentz et de la queue, jette son venin, se met au soleil emprès la haye, suce les chiens, mange les mousches et lesche la poudre. » Celui qui porte sur soi un peu du fiel de la couleuvre n'a rien à craindre des crocodiles, qui jamais n'oseront l'attaquer.

D'après Cuvier, opposé ici à Linné, notre couleuvre commune serait celle que les anciens donnaient pour compagne à Esculape et serait aussi le serpent d'Épidaure.

CRAPAUD.

Le crapaud (*bufo*, *buffo*, *boterel*) distille un venin froid, le membre qui en est touché devient insensible et comme gelé. Bien que ce reptile ait des yeux très brillants, il hait la lumière, recherche les endroits obscurs. Il a, au côté droit, un os qui, plongé dans l'eau bouillante, la refroidit aussitôt : « de cet os usent les enchanteurs à esmouvoir amour ou hayne entre deux personnes.

Pierre de Bressuire avance que le crapaud est muet partout, excepté en France, et que s'il sort de France il devient muet. De même, ajoute-t-il, les Français, bavards chez eux, ne parlent plus dès qu'ils ont passé la frontière, « in aliis regionibus muti et humiles fiunt. »

Le crapaud ne distille aucun venin, mais de son corps ventru, couvert de verrues ou papilles, suinte une humeur fétide.

CROCODILE.

Le « cocodrille » est un animal amphibie, de couleur jaune, qui a quatre pieds et qui vit en Égypte dans le Nil. Il ne possède pas de langue et il meut seulement sa mâchoire supérieure. C'est une bête « gloute [1], qui mange trop, et quand il est bien saoul, il se gist sur le rivage et ne fait que rotter, tant est plein. »

Pour Mandeville, les crocodiles sont « serpens jaunes, qui ont quatre piedz et courtes jambes. Et en y a qui ont bien cincq toises de long, ou six ou sept, et plus aucunes foys. Et quant ilz vont par ung lieu sablonneux, il semble qu'on aye traisné ung arbre parmy le sablon. »

[1] Gloutonne.

Les œufs que pond la femelle sont énormes. Elle les dépose dans le sable et, comptant sur la chaleur du soleil pour les faire éclore, elle ne s'en occupe plus.

Ce reptile s'apprivoise facilement, et alors son maître en fait tout ce qu'il veut : « Quand il est pris et dompté, il oblie toute fierté, et devient si privé que ses sires [1] le chevauchent et li font faire ce que ils veulent. »

Cela tient sans doute à ce que le crocodile est doué d'une extrême sensibilité. Ainsi, lorsqu'il peut s'emparer d'un homme, instinctivement il le mange; puis, le repas achevé, il se désespère en songeant à la mauvaise action qu'il vient de commettre, et ses regrets sont éternels :

Mes toz jors mes après le plore
Tant com il en vie demore.

Quelques auteurs, mal informés, ont prétendu que les choses ne se passaient point de cette façon. A les croire, le crocodile apercevant un homme se prenait à sangloter afin d'attirer son attention. Et lorsque le bipède compatissant s'approchait pour connaître la cause de ses pleurs, il était aussitôt dévoré.

[1] Ses maîtres.

De là serait venue l'expression *larmes de crocodile*, qui doit avoir une autre origine, car la première des deux versions est la seule vraie. Au fond, pour l'homme rencontré, le résultat était le même, mais la vérité avant tout.

Je reprends donc mon véridique récit où je l'avais abandonné. J'ai laissé le crocodile plongé dans une inconsolable douleur. Pendant qu'il se lamente, un tout petit oiseau, presque un insecte, le roitelet, s'élance dans la bouche du sensible animal, pénètre jusqu'à son ventre et lui déchire les entrailles.

De nombreuses explications sont ici nécessaires, Lacépède et Cuvier vont nous les fournir.

« La femelle du crocodile ne couve pas les œufs qu'elle a pondus. La chaleur seule de l'atmosphère ou celle d'une sorte de fermentation fait éclore les œufs déposés par elle sur le sable... Les crocodiles s'apprivoisent facilement. Il suffit de les bien nourrir pour obtenir leur affection. Sur la côte occidentale d'Afrique, on voit des enfants jouer sans crainte et sans danger avec ces monstrueux animaux. » (Lacépède.)

« Le crocodile a la langue plate et fixée à la mâchoire inférieure, en sorte qu'elle n'a point de mobilité propre, et que l'on peut dire qu'il n'a point de langue... Les eaux en Égypte fourmillent de petites sangsues. Elles s'attachent à la gueule du

crocodile, qui n'a pas moyen de s'en délivrer, puisqu'il ne peut remuer la langue. Un petit oiseau de rivage, qui n'est pas le roitelet, prend ces sangsues dont il se nourrit, et le crocodile, à qui cet oiseau rend un grand service, le laisse agir. Tels sont les faits que les Égyptiens attestent et que M. Geoffroy Saint-Hilaire a vérifiés. » (Cuvier.)

DIPSAS.

Serpent si petit qu'il est presque invisible, « à peine le voit-on quand on marche dessus. » Il n'en est pas moins terrible, car il fait mourir de soif l'être qu'il a mordu. De là son nom grec *dipsas* (de δίψα, soif) et son nom latin *situla*.

On nomme aujourd'hui dipsas une couleuvre fort inoffensive.

ÉCHENEIS.

L'écheneis, dit aussi *remora*, *piexe*, *sucet*, *arrête-nef*, etc., est un poisson tout rempli de malice. Quand un ouragan agite la mer, « il prent une pierre et la porte avec soi comme une ancre pour soi maintenir contre la tempeste. » Tout petit qu'il est, il arrête à son gré la marche des plus grands navires. S'il s'attache à l'un d'eux, il l'immobilise durant la plus épouvantable bourrasque [1]. C'est

[1] « Detinet contra quemlibet ventorum impulsum, ita

à cette admirable propriété qu'il doit son nom latin de *remora* : « Latini, dit Hugues de Saint-Victor, hunc remoram appellant, quia cogat stare navigia. »

L'écheneis a conservé pendant bien longtemps sa réputation. Ambroise Paré, qui l'appelle « un petit malautru de poisson, » ne songe pas à contester l'étrange pouvoir dont la nature l'a gratifié[1]. Montaigne non plus[2], et sur ce point nul dissentiment ne se produit jusqu'au dix-huitième siècle.

G. Rondelet, médecin du cardinal de Tournon et chancelier de l'Université de Montpellier, explique très bien qu'il n'y a dans le fait du remora rien de fort extraordinaire. Il nous avertit en même temps que, quand un vaisseau est en marche, la proue avance plus vite que la poupe, aussi le remora se fixe-t-il toujours à ce dernier endroit[3].

Le commissaire Delamarre[4] reproduit l'explication de Rondelet, au sujet de laquelle il se permet seulement quelques réserves de détail.

Dans le *Recueil des questions traitées ès conférences du bureau d'adresses*, il est démontré que « la remore fait le mesme effet sur le navire que la

quod moveri nequit arte aliqua vel violentia. » (Albert de Bollstadt.)

[1] *OEuvres*, édit. de 1607, p. 1067.

[2] *Essais*, liv. II, chap. XII.

[3] *Histoire des poissons*, édit. de 1558, p. 335.

[4] *Traité de la police*, t. III, p. 25.

torpille sur la main du pêcheur, qui se sent engourdi lorsqu'il vient à la toucher. La remore communique donc au vaisseau auquel elle s'attache une qualité stupéfiante [1] : »

Milne-Edwards va nous apprendre l'origine de ces légendes : « La tête de l'écheneis est recouverte d'un disque aplati, formé de lames cartilagineuses, à l'aide desquelles l'animal peut se fixer aux différents corps sur lesquels il applique ce singulier instrument. Il s'attache ainsi aux rochers, aux vaisseaux et à d'autres poissons, surtout aux requins. »

HOMARD [2].

Les homards recherchent beaucoup les huîtres, qu'ils mangent volontiers. « Et pource qu'ils ne peuvent ouvrir leurs escailles, ils espient quand les oystres s'ouvrent. Et adonc, ils mettent une pierrette entre les deux escailles à fin qu'elles ne se puissent reclore, » et ainsi les avale.

ÉPONGE.

C'est bien un animal, car elle se nourrit de vase, de poissons et de coquillages. Quand on l'arrache du rocher où elle est fixée, elle

[1] 344e conférence, 18 août 1642, p. 231.

[2] *Homarus, astacus marinus, escavris, escrevice de mer, crevisse*, etc.

saigne. Les éponges recherchent les eaux troubles et se pourrissent dans les eaux pures. On distingue très bien en elles les sexes.

Les éponges, n'ayant pas de bouche, ne vivent et ne croissent que de l'inhalation des substances en suspension dans l'eau de mer. (Cuvier.) Elles n'offrent aucun signe, ni de sensibilité, ni de contractilité : on peut les piquer, les déchirer, les brûler sans provoquer en elles le moindre mouvement. (Milne-Edwards.)

ESCARGOT.

Le limaçon (*helix*) est engendré du limon de la terre, et c'est de là qu'il a tiré son nom. « Il est moult tardif en son mouvement, et porte en son dos une escaille en laquelle il s'enclost. Et a devant la bouche deux cornes parquoy il quière sa voye, et quand il sent aucune chose contraire, il traict ses cornes dedans son escaille. »

ESTURGEON.

De tous les poissons, il est le seul dont les écailles soient dirigées vers la tête. Sa chair a un goût exquis, comme le savaient bien les anciens.

GRENOUILLE [1].

La « raine est un ver d'eaue moult noiseux, ord et venimeux, tasché souz le ventre, abhominable et hay de toutes gens. » Sa langue adhère au palais, comme celle des poissons, ce qui ne l'empêche pas de faire grand bruit. Il en existe cependant une espèce, verte de couleur, qui ne crie point.

Si l'on jette une grenouille dans la bouche d'un chien, il devient muet.

Albert de Bollstadt décrit très bien les trois espèces de grenouilles : la grenouille commune, qui a les pieds palmés et qui ne distille aucun venin ; la grenouille verte qui vit surtout dans les étangs, dans les roseaux ; la rainette qui monte aux arbres et prédit la pluie par son chant, car elle se tait s'il doit faire beau temps, « quæ arbores ascendit, et pluvias cantando prædicit, et silet alio in tempore. »

La langue des grenouilles est molle, elle ne s'attache point au fond du gosier, mais au bord de la mâchoire et se replie en dedans... L'extrémité des doigts de la rainette est élargie et arrondie en une

[1] *Rana, ranuncula, rubeta, renouille, reinoille, raine, rainette.*

espèce de pelote visqueuse qui lui permet de monter aux arbres. (Cuvier.)

HUITRE.

« Les ouystres suyvent la lune, car elles sont pleines en pleine lune et sont vuides au décours. » Elles s'ouvrent au moment de la rosée, « et d'elle conçoivent la perle très précieuse, et sont meilleures les blanches et les plus luysantes. »

LANGOUSTE.

Ces crustacés disparaissent pendant cinq mois d'hiver et reparaissent au printemps. Ils sont armés de cornes, qu'ils tiennent dressées en temps ordinaire et qu'ils baissent en avant quand ils ont peur. Ils craignent surtout les polypes.

La langouste se réfugie dans les profondeurs de la mer durant l'hiver, et reparaît au printemps où elle vient s'accoupler et pondre près des rivages.

MULET.

Le mulet (*mugilus*) est un poisson tout à fait risible « derisibilis, » car lorsqu'il a peur, il cache sa tête et se croit alors bien en sûreté. Il est presque aussi vorace que le brochet.

MURÈNE.

La murène est aussi souple que l'anguille. On dit que parfois elle s'accouple avec un serpent nommé *bérus;* celui-ci avant de s'unir à elle dépose son venin sur une pierre et puis vient le reprendre ensuite. Mais le fait est imaginaire, « fabula est, » dit Albert le Grand. La murène a « l'âme et la vie en sa queue, » aussi un fort coup de bâton sur la tête l'étourdit à peine, tandis qu'il suffit pour la tuer de la frapper très légèrement sur la queue.

La murène désignée ici est aujourd'hui classée avec les anguilles. Elle est souvent nommée *flûte.*

NAUTILE.

Le nautile, dit aussi pompile, est un véritable miracle de la nature. Quoique simple mollusque, son bonheur est de voguer à la surface de la mer. Il se renverse sur le dos et rejette, par un conduit spécial, l'eau dont sa coquille est remplie. Ses nombreux tentacules lui rendent alors d'excellents services. Deux d'entre eux lui tiennent lieu de rames et lui permettent d'avancer; il en élève en l'air un autre qui lui sert de voile, tandis qu'un cinquième joue le rôle de gouvernail. Il navigue

ainsi comme un petit esquif dont Belon nous a conservé l'image.

Ce fait, tout merveilleux qu'il est, dit Cuvier, « paraît exact. »

SALAMANDRE.

La salamandre est une « grande lézarde » dont le venin est terrible. Si elle tombe dans un puits, elle en empoisonne l'eau ; si elle monte sur un arbre, elle en corrompt les fruits ; elle flétrit et envenime tout ce qu'elle touche.

Elle est ovipare et pond comme les poules, « ova facit modo gallinarum. »

Elle est de si froide complexion qu'elle se nourrit de feu et qu' « elle l'estainct par le toucher ainsi que fait la glace. » On confectionne avec sa dépouille des draps, des courroies, des ceintures qu'il suffit de présenter au feu pour les nettoyer. Gautier de Metz nous le dit :

Une beste i a, salemandre,
Qui en feu vit et si s'en paist.
De cele une laine si naist
Dont on fait ceintures et draps
Qu'au feu durent et n'ardent pas.

Albert le Grand a voulu vérifier cet étrange privilège de la salamandre. Il raconte que, ne pouvant s'en procurer une, il expérimenta

sur de grosses araignées. L'une d'elles, placée sur un fer rouge, resta longtemps sans bouger et sans paraître souffrir de la chaleur [1]; une autre, approchée d'une lumière, l'éteignit comme si l'on eût soufflé dessus [2].

Si une humble araignée se conduit ainsi, que n'eût-on obtenu d'une salamandre? Aussi ne saurait-on douter que cet animal, qui ne craint point l'ardeur des brasiers et passe dans les flammes sans en être brûlé, nous enseigne à éteindre en nous le feu de la luxure.

La salamandre actuelle appartient à l'ordre des batraciens. « Lorsqu'on l'irrite, il suinte de sa peau une humeur laiteuse qui, pendant quelque temps, peut la préserver de l'influence de la chaleur. » (Milne-Edwards.) Cuvier écrit de son côté : « Une faculté singulière, que lui a reconnue Dufay, est de pouvoir être prise dans la glace et d'y passer assez longtemps sans périr. » Voilà, en vérité, un animal heureusement doué.

SANGSUE.

La « sanguisuga est un ver d'eau qui succe le sang du corps où il se prend, espie ceulx qui boivent, se boute en leur bouche, s'il peult,

[1] « Diu jacuit antequam palparet et sentiret calorem adustionis. »

[2] « Extinxit ac si exufflaretur. »

et se prend aux veines qui y sont. » Quand on l'emploie en médecine, il faut avoir soin d'abord de le faire dégorger avec des orties et du sel.

Ibn Batoutah raconte qu'il existe aux Indes une sangsue volante. Elle se tient dans le voisinage des eaux, sur les herbes et même sur les arbres, et quand un homme s'approche, elle s'attache à lui et en tire beaucoup de sang. On la fait tomber en exprimant sur elle le jus d'un limon.

SAUPE.

La saupe (*salpa*) est un poisson vil et immonde, joli d'ailleurs et rayé de bandes dorées. Si on veut le pêcher, c'est de la fiente qu'il faut prendre pour appât, car il se nourrit d'algues et d'excréments. Sa chair est d'une dureté extrême : afin de l'attendrir, on la frappe à coups de baguettes avant de la faire cuire.

SCARE.

C'est le seul poisson qui rumine. Il a très peu de dents, mais il supplée à cet oubli de la nature par la subtilité de son instinct. Il est ingénieux, « ingeniosus, » dit Albert le Grand.

En effet, s'il se sent pris dans un filet, il ne cherche pas à en sortir par la tête ; il va à reculons, élargit la maille avec sa queue. Presque toujours, elle est saisie par un autre scare laissé en liberté et qui arrive au secours de son camarade.

Les mâchoires du scare sont osseuses, très dures, très saillantes, mais dépourvues de dents.

SCOLOPENDRE.

C'est un poisson de mer tout semblable à l'animal terrestre nommé *centipes,* et qui jouit d'une fort étrange propriété. S'il engloutit un hameçon, il vomit tous ses intestins, puis les ravale, en ayant soin de ne pas reprendre l'hameçon.

En réalité, le scolopendre est un annélide qui appartient à l'ordre des myriapodes ou mille-pieds. Il est pourvu d'une trompe charnue souvent très volumineuse, et qui peut sortir et rentrer librement selon les besoins de l'animal. C'est ce qui a fait dire qu'il rendait ses intestins et les avalait de nouveau. (Cuvier.)

SCYTALE.

Le scytale est un serpent au corps nuancé de belles couleurs qui attirent le regard, mais

sa vue cause une telle frayeur que la fuite devient impossible.

Le nom de scytale désigne aujourd'hui certains ophidiens venimeux des Indes. Cuvier croit que le scytale des anciens est, soit notre boa, soit notre serpent à sonnettes. Il oublie que ces deux animaux existent dans le nouveau monde seulement.

SÈCHE.

Quand la sèche (*sepia*) est effrayée, elle répand en fuyant une humeur noirâtre qui lui sert de sang et qui trouble l'eau autour d'elle. Si la femelle est attaquée, le mâle vole à son secours ; mais si c'est le mâle qui a été blessé, la femelle s'enfuit.

SEPS.

C'est un serpent redoutable, « car ceulx qu'il mord sont bientôt tuez, et fondent entre ses dentz, chair, os, et tout le corps. »

Les seps appartiennent aujourd'hui à l'ordre des sauriens, et sont en réalité des lézards fort inoffensifs.

STELLION.

Lézard tacheté qui fait la guerre au scorpion et qui vit dans les trous de murailles. Il doit son nom à ce qu'il « a le dos painct de diverses

gouttes qui reluysent comme estoiles. » Le vin dans lequel il mourrait peut défigurer la personne qui en boirait, « et pour ce, qui veult belle femme faire devenir laide, si luy donne à boire de tel vin. »

Cet animal change de peau comme le serpent, il est venimeux, ennemi de l'homme et très rusé. C'est de lui qu'est venu le mot *stellionat,* qui désigne le dol dans un contrat de vente.

Les stellions composent aujourd'hui toute une famille de curieux et innocents sauriens. Celui dont il est ici question semble bien être le gecko des murailles.

THON.

Les thons ont deux pieds de long. Ils sont si nombreux dans la mer des Indes que la flotte d'Alexandre dut leur livrer bataille, comme à une armée ennemie, parce qu'ils lui barraient le passage. Ils aiment à rencontrer des vaisseaux, et ils les suivent avec une curiosité et une joie qui constituent un charmant spectacle.

En Éthiopie, ces poissons ont des mamelles et allaitent leurs petits.

Les thons atteignent jusqu'à deux mètres de lon-

gueur. Ils se multiplient au point de former des bancs innombrables, capables d'entraver parfois la marche des navires à voiles.

TORPILLE.

C'est un poisson doté d'une propriété très étrange. Il paralyse, plonge dans l'engourdissement et la torpeur, non seulement l'être qui le touche, mais même celui qui l'approche [1]. Albert de Bollstadt raconte qu'un de ses compagnons ayant touché une torpille du bout du doigt, son bras resta insensible pendant six mois malgré les soins des meilleurs médecins.

TORTUE.

La tortue « est une beste qui est enclose entre dures escailles, où elle se retraict quand on lui fait aucune moleste. Celle d'eaue est mortelle, celle de terre est nette et bonne à manger. »

La tortue de mer est horrible à voir. Elle possède une mâchoire plus forte que celle de

[1] « Quicquid tangit facit obstupescere et torpere et in sensu et motu deficere et languere. Et hoc non solum cum tangitur, imo etiam cum ei appropinquatur. » (Pierre de Bressuire).

nul autre animal, car si elle prend une pierre en la bouche, elle la brise.

On la voit très souvent venir à la surface de l'eau, pour faire sécher sa carapace au soleil.

La tortue a, en effet, « les muscles de la mâchoire très vigoureux. Lorsqu'elle saisit quelque chose avec sa bouche, il est presque impossible de lui faire lâcher prise. » (Milne-Edwards.)

VIPÈRE.

Serpent « de fière nature, sanz pitié et plein de malice » Au temps des amours, le mâle met sa tête dans la bouche de la femelle et celle-ci la tranche avec les dents. Quant aux petits issus de cette union, ils tuent leur mère en naissant.

Au début de l'hiver, la vipère creuse un trou profond dans la terre et s'y blottit. « Elle laisse son venin dehors, et dort jusqu'au nouveau [1]; et adonc elle se resveille et yst [2] hors de sa caverne, va quérir du fenoil [3], et en oing ses yeulx, qui sont troubles pour les ténèbres où elle a esté en yver. »

[1] Jusqu'au printemps.
[2] Et sort.
[3] Du fenouil.

La vipère est utilisée par les médecins [1].

Il est très vrai que, durant la saison froide, ce reptile reste engourdi dans le trou qu'il s'est creusé.

CHAPITRE V

LES INSECTES

ABEILLE.

Les besainnes (*besannes*, *bezeines*, *bezennes*, *etc.*) sont les mouches qui font le miel. Elles naissent sans pieds et sans ailes. Elles ont horreur de la fumée. Bien qu'elles se conservent toujours vierges, elles sont d'une grande fécondité.

Elles se choisissent un roi, « et quand il vole, toutes les autres sont autour luy comme un ost [2], et le peult-on à peine veoir, pour la multitude des autres qui le gardent tout environ. Et quand les mousches vont au labeur, il se repose en sa maison, et a auprès de soy les mousches qui ont un aiguillon, pour garder

[1] Voy. *Les médicaments*, p. 123.

[2] Une armée.

le Roy. Et yst [1] peu du vaisseau [2] si toutes n'en yssent. Et chascune se présente au service du Roy, et veult chascune estre la plus prochaine de luy. » S'il meurt, une profonde tristesse emplit la ruche, et plusieurs succombent autour de lui à leur douleur.

Dans ce royaume, le travail est la loi commune. Les abeilles « édifient chambrettes rondes ou quarrées en habitation, par manière très merveilleuse. » Une fois installés, les habitants vont au dehors recueillir sur les fleurs la nourriture qui leur convient. Si elles sont attaquées, elles savent bien se défendre au moyen de leur aiguillon, mais dans ce cas, elles ne tardent pas à succomber. En effet, leur aiguillon reste dans la plaie qu'elles ont faite, et il « est conjoinct à leurs boyaulx, qui yssent avec luy. »

Les bourdons ne travaillent pas, et s'efforcent de dérober le miel que les abeilles « ont fait à grand labeur. »

ARAIGNÉE.

L'araignée (*aranea, araigne, iraigne*) est une petite bête rampante. Elle a plusieurs pieds

[1] Et sort.
[2] De la ruche.

tous de longueur différente et disposés pour le travail qui occupe sa vie. « D'aucuns de ces piedz, elle file ; des autres, elle joint les fils l'un à l'autre ; des autres, elle rampe par sa toile, et se met au moyen[1], sans soy bouger jusques à tant qu'il vient une mousche, qu'elles prennent, et la mangent si elles ont faim, sinon la gardent à une autre fois. » La première chose qu'elles enseignent à leurs petits est l'art de tisser cette toile, « œuvre si subtilement faicte qu'homme ne peult veoir comment un fil est noué à l'autre. »

BOMBYX.

« Le ver qui fait la soye est en latin appelé bombex[2]. » Il naît entre les feuilles du frêne, du cyprès et du mûrier. Quand il a froid, il s'enveloppe d'une soie « si déliée et si subtile que c'est merveille. »

CANTHARIDE.

Les cantharides, au corps vert et or, sont formées d'une humeur particulière que distillent les feuilles du frêne et d'autres arbres. Elles sont d'un grand usage en médecine.

[1] Au milieu.
[2] *Lanificus, sericaria*, etc.

Sous le climat de Paris, les cantharides affectionnent surtout le frêne et le lilas.

CHENILLE.

L'*eruca* est un ver rampant et velu qui mange les feuilles, les fleurs et les fruits. Il est revêtu de brillantes couleurs et luit durant la nuit comme une étoile. Il est certainement venimeux, car son contact irrite la peau, et à l'endroit où il s'est posé apparaissent de petits boutons.

« Ce ver rampant devient papillon volant, à æsles tendres et larges, qui ont autant de couleurs comme la chenille en avoit. Ces papillons laissent leurs ordures sur les fueilles, et de ces ordures viennent les chenilles. »

« Advient aucunesfois que les papillons volent de nuict entour la chandelle et en veulent estaindre la lumière, et en ce faisant ilz ardent eulx-mesmes, et se destruisent en voulant nuyre à autruy. »

CIGALE.

Les *cycades* sont « une manière de mouches » remarquables par leur chant. « Tant plus fait chault, tant plus chantent fort, et à l'entrée de midy, quand tout brise de chault,

adonc chantent-elles plus, pour l'ær qui est plus pur, qu'elles attrayent en leurs gorges. » Si l'on jette sur elles de l'huile, elles meurent aussitôt ; mais pour les faire revivre, il suffit de les asperger de vinaigre.

COUSIN.

Les cousins sont « de petites mouschettes qu'aucuns appellent *cincelles* et en latin *culices*. » Elles sont engendrées de vapeurs corrompues et d'ordures. Elles font, en volant, un bruit continu qui est produit par la rencontre du plat de leurs ailes avec l'atmosphère. « Elles nuysent moult aux chevaulx en volant et en mordant, font mal aux gens qui dorment et leur ostent le repos. Elles percent le membre où elles s'assient, volent volontiers entour la lumière, tant qu'elles se ardent aucunes fois. »

CYNIPS.

Les Latins nomment *vermiculus* un tout petit animal qui ronge les feuilles des arbres. Il naît d'humeurs pourries, a le corps mou et rond, gros au milieu, mince aux extrémités. Il n'a point de sang. « Il sçait mettre différence

entre les saveurs, car il fuit les choses amères et salées et suyt les doulces. »

Les cynips composent tout un genre d'insectes hyménoptères.

Voy. ci-dessous : *taret, teigne* et *vrillette.*

FOURMI.

La fourmi (*formica, formi, formy, fremi, fromi*, etc.) est une bête toute petite, mais de bon exemple. Elle est travailleuse et prévoyante, elle amasse durant l'été des provisions d'hiver, et les grains qu'elle recueille, elle a soin de les fendre en deux afin d'en prévenir la germination. Les chrétiens doivent, de même, diviser le bon grain que leur offre l'Évangile, ne pas s'attacher à la lettre qui tue, mais rechercher l'esprit qui vivifie.

Les fourmis vivent en commun et semblent obéir à des lois fort sages. Elles n'imitent pas les abeilles, car elles semblent ne pas avoir de roi.

« Elles portent plus grand faix que n'est leur corps, assemblent des grains à grand diligence. Si elles s'entrerencontrent, il semble qu'elles se parlent l'une à l'autre. » Elles redoutent beaucoup les mauvaises odeurs. Quand on veut les saisir, « elles jettent une eaue ve-

nimeuse en la main de cestuy qui les prend, et ceste eaue fait la main eschauffer et dommager : et leur est donnée ceste eaue en lieu d'armure, pour eulx deffendre. »

Il existe en Éthiopie des fourmis aussi grandes que des chiens. Montées sur quatre pattes armées d'ongles crochus, elles grattent le sol, creusent des terriers, passent leur vie à chercher de l'or, qu'elles rassemblent en monceaux,

> Qui de terre et de poudrière
> Esgratent et treent or fin.

Suivant Mandeville, elles auraient la garde de montagnes où l'or abonde et seraient chargées de l'affiner. Dans l'île d'Origaste, écrit-il, « il y a grandes montaignes d'or, que les formis gardent moult cruellement, et ostent le pur du non pur. Et sont ces formis grans, pourquoy les gens n'osent aler près de ces montaignes, car les formis les turoyent. »

Albert de Bollstadt raconte tous ces faits, les attribue au fourmilion, et a soin d'ajouter : « Sed hoc non satis est probatum per experimentum. »

L'antiquité a bien connu ces fourmis chercheuses d'or. Hérodote leur attribue la taille d'un chien ;

Strabon précise la contrée qu'elles occupaient; Arrien leur suppose un pelage analogue à celui de la panthère; Pline leur donne la couleur du chat et la taille du loup. Au seizième siècle, le grave historien de Thou raconte bien que, parmi les présents envoyés par le shah de Perse au sultan Bajazet en 1559, figurait « formica indica, canis mediocris magnitudine, animal mordax et sævum[1]. »

Le *Mahabharata,* célèbre poème sanscrit, nous fournit de ces légendes une explication acceptable. On y lit que les habitants de certaines contrées indiennes faisaient commerce de pépites d'or. Ils les appelaient *paippilaka* ou or de fourmi, parce qu'elles étaient extraites de terre par la grosse fourmi commune dite en sanscrit *pipilaka.* On peut admettre, sans trop d'invraisemblance, que les pépites recueillies à la surface de certains déserts aurifères de l'Inde ont été mises à découvert par les travaux de quelques grosses fourmis.

FOURMILION.

C'est une sorte d'araignée, qui est l'ennemie mortelle des fourmis. Elle emploie une foule de ruses pour les saisir, et quand elle les tient, elle suce leur sang.

GRILLON.

Le « grille » est une bête armée d'épines

[1] Lib. XXIV, cap. 7.

comme le hérisson, mais plus petit. Il marche à reculons et fait la guerre aux souris. Il aime tant le son de sa voix qu'il s'oublie à chanter jusqu'au point de négliger toute nourriture, et qu'il se laisse ainsi mourir de faim. Parfois, l'on abuse de son extase pour se saisir de lui.

LAMPYRE.

Le *noctiluca* possède à la fois des pieds nombreux et des ailes, ce qui fait qu'on le classe tantôt parmi les « bestes » et tantôt parmi les oiseaux. Il « reluyst en ténèbres comme une chandelle, et quand il est en la lumière, il est laid et obscur. Et combien qu'il luyse en ténèbres, si fuyt-il la clarté et va de nuict tant seulement. »

C'est l'insecte connu sous le nom vulgaire de ver luisant. Sa partie lumineuse réside sur les deux ou trois derniers anneaux de l'abdomen et survit à l'animal. Son éclat augmente dans l'eau tiède. « L'eau froide, dit Cuvier, paraît le seul agent dissolvant de cette matière phosphorique. »

POU.

Le pou (*pediculus, pouil, poul,* etc.) est engendré par les humeurs corrompues qui se

produisent « entre cuyr et chair, » et il en est chassé avec la sueur. « Contre les poulx vault souvent soy laver, peigner et nettoyer. Et les tue le vif-argent. »

Albert le Grand décrit bien les trois sortes de poux qui vivent sur l'homme : le *pediculus corporis*, le *pediculus capitis* et le *pediculus pubis*. Il connaissait ceux des oiseaux, ceux aussi des quadrupèdes, car il peint avec exactitude la tique vulgaire, qu'il nomme *pediculus sylvæ, theca* et *erigula*.

PUCE.

La « pulce » est blanche en naissant, elle devient noire presque aussitôt après. La femelle est plus grande que le mâle. Elle est très légère et échappe à mille périls, non en courant, mais en sautant. « Elle désire le sang, perce la peau et la chair pour l'avoir, et en la partie où elle mord, laisse une tache rouge. Elle blèce ceulx qui veulent dormir et n'espargnent nul, ne roy, ne pape. » Quand il doit pleuvoir, sa piqure est beaucoup plus douloureuse. Elle n'apparaît qu'au mois de mars. Elle craint l'odeur de la coloquinte et celle du chou.

En sortant de l'œuf, les puces ont la forme de

petits vers tout blancs. La femelle est plus grande que le mâle.

SAUTERELLE.

Appelées aussi *locustes* et *saultereaulx*, les sauterelles ont les cuisses de derrière plus longues que celles de devant, la bouche carrée et un aiguillon au lieu de queue. Elles sont toujours affamées et se mangent entre elles. Le vent du midi les engendre, celui du nord les tue.

SCORPION.

Le scorpion (*scorpio, scorpius, scorpionus, escorpion*) est un ver terrestre « qui a un aguillon en la queue recroquillée dont il espand son venin. » Ce venin tue d'une mort lente si l'on n'y apporte bon remède. La morsure est plus dangereuse au midi que le soir, et il faut la redouter surtout lorsque l'animal est à jeun.

La femelle fait à la fois onze petits, mais elle les mange tous, sauf un. Celui-ci la tue à son tour pour venger ses frères. Ce que Dieu a voulu afin que cette dangereuse espèce ne se multipliât pas trop.

Un scorpion, de forme très étrange, est

représenté sur la mappemonde d'Hereford.

Le scorpion porte, en effet, son dard à l'extrémité de sa queue ; mais, dans les pays tempérés, sa blessure n'est pas mortelle. Maupertuis assure avoir vu une mère dévorer tous ses petits à mesure qu'ils naissaient [1].

TARET.

Le « ver qui mange le bois » est appelé en latin *teredo*. Il naît de la corruption des arbres coupés en temps inopportun. « Quand la lune est plaine, on ne doit point coupper les arbres, car les humeurs qui sont obéissans à la lune sont adonc en leur force, et sont si orgueilleuses que nature ne les peult gouverner. Et de ce, sont engendrez les vers des arbres, qui mangent et percent le bois qui est très dur ; et le reste demoure en pouldre plus menue qu'on ne pourroit faire à une lime. »

Le mot *teredo* prouve bien qu'il s'agit ici du taret, mollusque qui s'insinue dans les bois immergés et qui les détruit. Plusieurs fois, ses ravages inaperçus ont été cause de catastrophes, et au dix-huitième siècle encore, les tarets ayant miné les pilotis de ses grandes digues, la Hollande faillit être inondée.

[1] Voy. *Expériences sur les scorpions*. Dans les *Mémoires de l'Académie des sciences*, année 1731, p. 228.

Mais dans la description que j'ai analysée, il n'est pas question de bois immergés, et l'animal qui pique le bois sec est la vrillette, en latin *anobium :* un nom tiré du grec et rappelant que ces petits animaux ont l'habitude de rester dans l'immobilité, de feindre la mort au moindre bruit.

« Les deux sexes, au temps de leurs amours, frappent plusieurs fois de suite et rapidement, avec leurs mandibules, les boiseries où ils sont placés et se répondent mutuellement. Telle est la cause du bruissement, semblable à celui du battement accéléré d'une montre, que nous entendons souvent, et que la superstition a nommé *l'horloge de la mort.* » (Cuvier.)

TEIGNE.

« Le ver qui mange les draps est engendré de la corruption du drap quand il a été trop longuement enclos sans mettre à l'ær. Ce vers mange robe si subtilement qu'on ne s'en aperçoit point, et se muce tellement qu'on ne le peult voir. » Pour s'en défendre, il faut placer au milieu des vêtements des feuilles de laurier, de cèdre ou de cyprès.

Le *pyralis tapezana* et le *tinea sarcitella* rongent les draps et les étoffes de laine, le *tinea pellionella* ronge les fourrures. Ces teignes appartiennent à l'ordre des lépidoptères.

CHAPITRE VI

DIVERS

DRAGON.

Le dragon personnifie l'esprit tentateur, le diable, Satan, l'éternel séducteur des âmes. Aussi est-il le roi des monstres comme le lion est le roi des quadrupèdes et l'aigle le roi des oiseaux.

Le moyen âge l'a peint de couleurs si variées, a accumulé sur lui tant de dons parfois contradictoires, qu'il est bien difficile de se le représenter. Suivant l'opinion la plus répandue, il est d'une taille prodigieuse, il a la tête et la queue du serpent, les griffes du lion et les ailes de l'aigle. Il habite indistinctement la terre, qu'il dépeuple sur son passage; la mer, où son souffle déchaîne des tempêtes; l'air même, où il donne la chasse aux plus terribles oiseaux de proie. Lorsqu'il quitte sa caverne, il sillonne l'espace avec une telle violence que l'air « reluist après luy comme feu ardant. » Ses yeux étincelants illuminent l'espace. Sa bouche est petite, c'est un étroit pertuis, duquel sort sa langue « tousjours levée



QUATRE DRAGONS.

D'après J. Jonston.

par la force de son venin. » En outre, cette bouche vomit des flammes, « jette une fumée dont l'ær est corrompu et d'où viennent moult de maladies. »

Sa force réside surtout dans sa queue formidable. Rien ne résiste à son choc; tout ce qu'elle étreint est réduit en poussière, même l'éléphant, le seul adversaire sérieux qu'il rencontre. Ce sont entre eux de terribles luttes : « Quand l'éléphant voit le dragon sur un arbre, il veult briser l'arbre pour tuer le dragon. Et adonc le dragon fault[1] sur le dos de l'éléphant, le mord entre les nages[2], luy crève les yeux et luy suce le sang, tant que l'éléphant en affoiblist et si se laisse cheoir à terre sur le dragon : et en mourant tue celuy qui le tue. »

En Éthiopie, les dragons ont vingt coudées de long. Ils s'entrelacent quatre ou cinq par les queues, et s'en vont ainsi, la tête levée, détruisant tout sur leur route.

Cet animal, que l'univers entier redoute, ne craint au monde qu'une chose, la foudre, et il en est souvent frappé. Albert le Grand l'affirme après bien d'autres : « Dracones dicunt

[1] Tombe.
[2] Les cuisses.

timere tonitrua et hoc animal sæpius fulminari. »

Deux dragons, d'aspect terrible, sont représentés sur la mappemonde d'Hereford.

Le dragon actuel des zoologistes est un lézard fort inoffensif, qui ne s'attaque plus qu'aux insectes. « A ce nom de dragon, l'on conçoit toujours une idée extraordinaire. La mémoire rappelle avec promptitude tout ce qu'on a lu, tout ce qu'on a ouï dire sur ce monstre fameux; l'imagination s'enflamme par le souvenir des grandes images qu'il a présentées au génie poétique; une sorte de frayeur saisit les cœurs timides, et la curiosité s'empare de tous les esprits... Mais à la place de cet être fantastique, que trouvons-nous dans la réalité? Un animal aussi petit que foible, un lézard innocent et tranquille, un des moins armés de tous les quadrupèdes ovipares, et qui, par une compensation particulière, a la facilité de se transporter avec agilité de branche en branche dans les forêts qu'il habite. Les espèces d'ailes dont il a été pourvu ont fait trouver quelque sorte de ressemblance entre ce petit animal et le monstre imaginaire dont nous avons parlé, et lui ont fait donner le nom de dragon par les naturalistes. » (Lacépède.)

GRIFFON.

Le griffon est un redoutable animal qui participe à la fois du quadrupède et de l'oi-

seau. Son aspect est terrible, sa force prodigieuse. Né de l'accouplement d'un aigle et d'une louve, il a le corps du lion, la tête, les serres et les ailes de l'aigle. Aussi est-ce à lui qu'est confiée la garde des « montaignes où est l'or et les esmeraudes et les autres pierres précieuses, et n'en laisse rien emporter. »

Marco Polo a vu à Madagascar des griffons capables d'enlever un éléphant. Ils ressemblent beaucoup aux aigles, dit-il, mais ils sont plus grands et plus forts : « Et est si fort que il prend un olifan à [1] ses piés, et le porte moult haut; et puis le laisse cheoir et ainsi le tue, et descent sus lui et en menjue à sa voulenté [2]. »

Et ceci n'est rien auprès de ce qu'a ouï raconter Mandeville : « Aucunes gens disent qu'un griffon a le corps demy lyon par derrière et demy aigle par devant. Eh bien est vray qu'il en est de fasson semblable. Mais un griffon a le corps plus grand que huyt lyons et a plus de force que cent aigles. Car ung griffon emporte bien ung homme armé et son cheval, et emporte bien deux beufz liés à la charrue; car ilz ont les ongles des piés aussi grans que

[1] Avec.
[2] En mange à sa volonté.

cornes de beuf, et en font anaps [1] pour boire, et des ailes en font grans arcs et forts. »

La mappemonde d'Hereford nous fournit l'image d'un de ces puissants animaux.

Le griffon actuel appartient à la tribu des gypaètes. C'est le plus grand et le plus fort de tous nos oiseaux de proie. « Les agneaux, les chèvres, les chamois et même les veaux deviennent souvent sa proie. Pour s'en rendre maître, le gypaète épie le moment où une de ces bêtes se trouve sur les bords d'un rocher escarpé pour fondre dessus du haut des airs, et l'en précipiter. Lorsque sa victime s'est brisée dans la chute, il l'achève sur place, sans rien emporter dans ses serres, qui ne sont pas propres à saisir. » (Milne-Edwards.)

HARPIE.

La harpie est un monstre qui a les ongles crochus, le corps d'un vautour et le visage d'une femme. Elle fréquente surtout les environs de la mer Ionienne. Si une harpie rencontre un homme, elle le tue. Lorsque ensuite, s'approchant de la mer, elle aperçoit dans ce miroir sa face humaine, elle comprend qu'elle a mis à mort un être de même race qu'elle, et elle ne cesse plus dès lors de pleurer.

Tout ceci, ajoute Albert de Bollstadt, nous

[1] Les hommes en font hanaps.

est enseigné par des gens « non magnæ auctoritatis, et quorum dicta non sunt experta. »

Les harpies sont classées aujourd'hui parmi les faucons. Remarquables par leur taille et leur force, elles peuvent, dit-on, fendre d'un coup de bec le crâne d'un homme. (Milne-Edwards.)

HÉMORRHOÏS.

C'est un serpent très dangereux. L'homme qui en est mordu perd tout son sang par la bouche, le nez et les oreilles. Suivant d'autres auteurs, c'est l'animal lui-même qui suce le sang de sa victime jusqu'à ce qu'elle succombe épuisée.

Son nom vient de deux mots grecs : αἷμα, sang, et ῥεῖν, couler.

LÉONCROCUTTE.

La *léoncrocutte*, *leucrocotte* ou *léoncrotte* [1] est née de l'accouplement de l'hyène mâle avec la lionne. Elle a le corps de l'âne, les jambes du cerf, le poitrail du lion, la tête du chameau avec une bouche fendue jusqu'aux oreilles et des dents tranchantes comme un rasoir. Elle

[1] En latin *leoncrocuta, leoncrocota, leucrocota, leucro cuta, leutrochocha, leucurcuta,* etc.

imite très bien la voix humaine et l'emporte en agilité sur tous les animaux.

On l'a souvent confondue avec la crocotte.

LÉONTOPHONOS.

Cette petite bête, appelée aussi *leoncophona,* suit le lion partout en le narguant. Le lion impatienté finit par se jeter sur elle, et il tombe mort aussitôt que ses dents ont touché la chair de l'importun. L'odeur de son urine est aussi mortelle pour le lion.

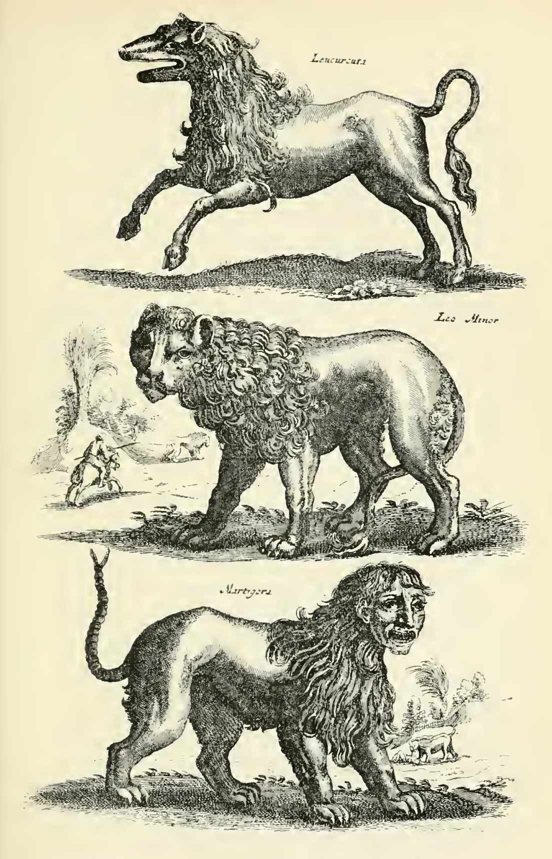
MAMMONET.

C'est un quadrupède originaire de l'Orient. Son dos est brun, son ventre blanc, sa queue longue est velue. Son nez est bien séparé de la bouche. Il déteste les singes, auxquels d'ailleurs il ressemble, et, bien qu'il soit moins grand et moins fort qu'eux, son audace l'en rend souvent vainqueur.

Suivant Daubenton, qui écrit *momenet*, il s'agirait ici d'un magot, et je trouve dans Ducange que le mot *mammones* a été employé, au quatorzième siècle, pour désigner des singes.

MANTICHORE.

La mantichore, dite aussi *manchicore, mar-*



UNE LÉONCROCUTE, UN LIONCEAU ET UNE MANTICHORE.

D'après J. Jonston

ticore, martigore, martichore et *manicore*, est une bête couleur de sang. Elle a le corps du lion, la queue du scorpion, la figure de l'homme, les yeux glauques et une triple rangée de dents à chaque mâchoire. Elle court avec une telle rapidité qu'elle semble voler. Elle est très avide de chair humaine : « sor toutes viandes, aime char d'ome. » Écoutez Gautier de Metz :

En Ynde une autre beste i a
Qu'on apele manchicora.
. . . .
Yeux de chièvre, corps de lion,
Et la keue de l'escorpion,
Voix de serpent qui par doux chant
Attrait et deveure les gens.

On trouve sur la mappemonde d'Hereford une représentation de la mantichore, nom aujourd'hui porté par un coléoptère appartenant au genre des cicindèles.

MOINE DE MER.

Monstre marin, qui a une tête d'homme et porte la tonsure; une sorte de capuchon monastique couvre ses épaules; deux nageoires représentent les bras; et le reste du corps, tout couvert d'écailles, est bien celui d'un poisson.

Vincent de Beauvais et Pierre de Bressuire disent que le bas du visage ressemble au museau d'un poisson, « nasum habet pisci similem. » Il a, au contraire, une figure assez régulière sur le dessin qu'en ont donné, au seizième siècle, Belon et Rondelet. Rondelet ajoute un portrait du « monstre marin en habit d'évesque. »

A propos du premier, Belon écrit :

« N'ha pas long temps qu'en Norvage fut veu, par un nombre infiny de peuple, un homme marin armé d'écailles de poisson, se promenant sur la grève de la mer et prenant le soleil à son aise. Lequel, si tost qu'il se veit apperceu, se plongea dans la mer dont il estoit sorty [1]. »

Rondelet dit de son côté :

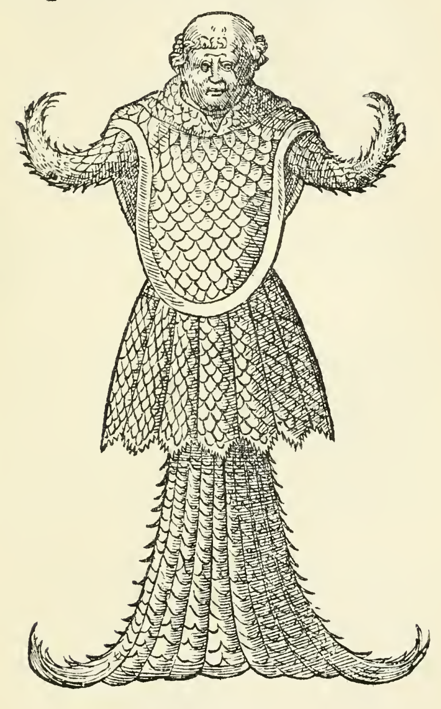
« Le pourtrait sur lequel j'ai fait faire le présent [2] m'a esté donné par très illustre dame Marguerite de Valois, roine de Navarre, lequel elle avoit eu d'un gentilhomme qui en portoit un semblable à l'empereur Charles cinquième, estant lors en Hespagne. Le gentilhomme disoit avoir veu ce monstre, tel comme son pourtrait le portoit, en Nortvège, jetté par les flots et tempeste de la mer sur la plage, au lieu nommé Dieze, près d'une ville nommée Denelopoch. J'en ai veu un semblable pourtrait à Rome, ne différant en rien du mien [3]. »

[1] *De la nature et diversité des poissons,* édit. française de 1555, p. 32.

[2] Le présent portrait.

[3] *Histoire des poissons,* édit. française de 1558, p. 361.

De piſce monachi habitu.



LE MOINE DE MER.

D'après Rondelet.

ONOCENTAURE.

Bête monstrueuse, produite par l'accouplement du taureau et de l'ânesse. Elle a la tête d'un âne et le corps d'un homme. Elle cherche à parler, mais n'imite jamais la voix humaine. Avec ses pieds de devant, conformés comme des mains, elle lance sur les gens qui la poursuivent du bois et des pierres.

On a parfois confondu les onocentaures avec les centaures, qui étaient moitié homme et moitié cheval.

PÉGASE.

Ce bel animal ressemble beaucoup au cheval, mais une corne surmonte sa tête, et il a sur le dos des ailes beaucoup plus grandes que celles de l'aigle. Quand il s'élève dans l'air, il chasse devant lui les vents, et est un objet de terreur pour les animaux et pour les hommes.

Pline ne croyait déjà plus à ce cheval ailé : « Je regarde comme fabuleux, écrit-il, les pégases, oiseaux à tête de cheval : « Pegasos equino capite volucres fabulosos reor [1]. » On donne aujourd'hui le nom de pégase à un poisson qui se rencontre surtout dans la mer des Indes

[1] Lib. X, cap. 70.

PRESTER.

Serpent qu'il est fort dangereux de rencontrer sur son chemin. Il va toujours la bouche ouverte, semant du venin tout autour de lui. Dès que l'on en a été touché, on enfle à tel point que le corps finit par éclater.

PYGMÉES.

« Ce sont gens de petite estature, car ilz n'ont qu'une coudée de long. » Ils sont dans la force de l'âge à trois ans et vieux à sept ans :

... Dedens vij ans enviellissent
Et dès lors viel ils finissent.
Tele gent ont à nom pignauls,
Et sont tuit petit comme nain.

Les ennemis que les pygmées redoutent le plus, ce sont les grues, auxquelles ils font une guerre acharnée. « Ilz montent sur des moutons et sur des chèvres, ont des saiettes [1], et au temps nouveau, ilz descendent à moult grand ost [2] en la mer, et destruisent les œufz des grues et des jeunes faons [3]. Et dure ceste

[1] Des flèches.
[2] En grande troupe.
[3] De leurs petits.

bataille l'espace de trois moys. Et s'ilz attendent oultre, ilz ne peuvent résister à la grand multitude d'oyseaulx qui viennent au païs. Et quand ilz ont eu victoire, ilz font leurs maisons des plumes et des escailles des œufz des grues qu'ilz ont desconfitz. »

Toutefois, s'il faut en croire Mandeville, la victoire ne leur reste pas toujours. Les pygmées, dit-il, « n'ont que trois arpans de grandeur et sont, hommes et femmes, assés belles gens et bien gracieux selon leur petitesse. Et se marient à demy an d'âge, et à deux ou trois portent enfans, et ne vivent que sept ou huyt ans, et sont les meilleurs ouvriers de faire soie qui soyent au monde. Et ont souvent guerre aux oyseaux, qui les prennent et les mengent. »

Barthélemy l'Anglais n'indique pas avec précision le pays où vivaient les pygmées : c'est, dit-il, sur les montagnes de l'Inde, près de la mer. Il place, moitié en Europe, moitié en Asie, aux environs de l'Albanie, l'Amazonia ou Féminie, pays illustré par les Amazones, qu'on peut bien faire figurer, en compagnie des pygmées, parmi les animaux fabuleux. Au quatorzième siècle, l'existence des amazones ne fait pas doute, mais Mande-

ville soutient qu'elles habitent aux environs de la Chaldée, et comme il en parle *de visu*, ayant visité ce pays après le royaume des pygmées, c'est lui que je vais citer :

Encores plus outre Caldée, écrit-il, est la terre de Amasone, où y n'y a que femmes [1]....

Elles ne veulent mie que les hommes ayent seigneurie sur elles, car au temps passé il y a eu ung roy en ce pais, et y demouroyent hommes comme ailleurs.

Et advint que ce roy eut une grant guerre à ceulx de Chiche, et avoit nom Collomer, et fut occis en la bataille et tous les vaillans hommes de son royaulme.

Et quant la royne et les nobles dames du pais virent qu'elles estoient toutes vefves [2] et que tout le noble sang estoit perdu, elles se armèrent et, comme désespérées, tuèrent tous les hommes du pais qui estoyent revenus de la bataille, pource qu'elles vouloyent que toutes les femmes du pais fussent vefves comme elles. Et depuis n'ont point voulu souffrir que nul homme demourast illec plus de huyt jours, ne que enfant masle fut nourry entre elles.

Mais celles qui veulent avoir compaignie es hommes, elles vont vers les autres terres près d'illec, et ont leurs amis qu'elles visitent. Et

[1] En marge, un petit bois représente deux amazones, l'une armée d'un arc, l'autre d'une pique et d'un bouclier.

[2] Veuves.

la ou est maintenant la
mer morte si cõme ie vous
ay dit autresfoys. en ceste
cardee ilz õt propres langa
ges et propres lettres.
Ncores plus ou
tre caldee est la
terre de amasone ou y nya
que femmes et ainsi com
me aucuns dient les hõ
mes ne pourroyẽt viure
en celluy pais. mais ie ne
le croit pas. car elles ne



DEUX AMAZONES.

D'après J. de Mandeville.

XX. 14

demeurent avec eulx dix ou douze jours, et puis s'en retournent. Et si elles ont enfans masles, elles les envoyent aux pères quant ilz savent aller ou sinon elles les occient. Et si c'est une fille, elles la nourrissent et luy ostent une mamelle; et se elle est gentilfemme elles luy ostent la mamelle senestre pour porter l'escu; et se elle n'est gentilfemme, elles luy ostent la dextre pour mieulx tirer de l'arc, car elles en tirent moult bien.

En cette terre a une royne qui gouverne tout le pais, et obéissent toutes à elle. Cette royne se fait par élection; et celle qui est la plus vaillante en faitz d'armes, elle est royne, car elles guerroyent moult vaillamment et saigement. Et vont souvent aux gaiges des roys et princes des autres pais pour leur ayder en leurs guerres.

Barthélemy l'Anglais raconte qu'Alexandre le Grand, approchant du royaume des Amazones, leur imposa une lourde contribution de guerre, et menaça de les exterminer si elles refusaient de la payer. La reine lui écrivit une lettre, dont le texte nous a heureusement été conservé :

On se doit moult esmerveiller de ta prudence, qui a ordonné de toy combatre contre femmes. Car, si tu es vaincu de nous, par fortune qui nous soit débonnaire et propice, tu seras confus à tousjours. Mais si tu as de nous victoire, pource que les dieux sont contraires à nous, il te pourra peu pro-

fiter quant à honneur qu'ayes vaincu un troupeau de femmelettes.

Et le véridique historien ajoute :

Quand le roy Alexandre ouyt telle response, il fut esmerveillé de cette prudence. « Il appartient, dit-il, à vaincre femmes, non pas par espées, mais par amours. » Et adonc, leur donna franchise et liberté, et les mit en subjection de son empire, non pas par violence, mais par amytié et par leur volunté.

Après cette digression, revenons aux pygmées. Le savant abbé Banier leur a consacré un travail assez curieux dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions* [1]. A l'en croire, il faudrait y reconnaître les Péchiniens, peuple d'Éthiopie, le pays, dit-il, où se retirent les grues durant l'hiver. Les Péchiniens étaient de petite taille ; tout ce que l'on a écrit de plus sur eux doit passer pour « ornemens historiques, exagération de poètes accoutumés à défigurer la vérité. »

SATYRES.

Les satyres sont bêtes monstrueuses qui ressemblent à des hommes, « mais n'ont pas à plain usage de raison humaine. » On ne peut leur apprendre à parler. Leur front est surmonté de cornes et leurs pieds sont sem-

[1] Tome V, année 1729, p. 101.

blables à ceux des chèvres. Ils ont grand courage et font souvent preuve d' « un appétit bestial. Quand ilz treuvent une femelle au boys, ilz la travaillent tant qu'elle demoure toute morte, et pour ce sont-ilz appellez satyres, car ilz ne peuvent estre saoulez de luxure. »

Il existe une foule d'autres animaux bizarres qui appartiennent de près ou de loin à la famille des satyres.

Les uns n'ont point de tête, et leurs yeux sont placés entre leurs épaules.

D'autres ont des oreilles si longues et si larges qu'ils peuvent en envelopper tout leur corps.

D'autres ont la bouche au milieu de la poitrine, n'ont point de langue et parlent par signes.

D'autres « ont la face toute plate et toute égale, sans yeulx fors que deux pertuis, et une bouche plate sans lèvres. »

D'autres « sont tous velus fors le visaige, et vont par mer et par terre, et ne mangent que chair de poissons tous cruz. »

D'autres, « moult hydeux à veoir, n'ont qu'un œil au front, et ne mangent que chair et poisson, sans pain. »

D'autres n'ont point de nez, et leur lèvre

inférieure est si longue qu'ils en couvrent leur visage pour se garantir du soleil.

D'autres, nommés *ficares,* sont bêtes contrefaites qui habitent les bois et se nourrissent de figues sauvages.

D'autres, appelés *troglodytes,* ont leur demeure dans de profondes cavernes, et vivent comme des bêtes fauves dans leur tanière.

D'autres, dits *monocoles* ou *sciapodes*, n'ont qu'un seul pied, mais il est de telle dimension qu'ils peuvent se reposer à son ombre. Mandeville les a vus : « En Éthiopie a moult de divers gens qui n'ont qu'un pié, et est leur pié si large qu'ilz en font umbre à tout le corps contre le soleil quant ilz se couchent. » Gautier de Metz les connaît bien aussi. D'autres, dit-il,

... N'ont un pied tant seulement,
Dont la plante est si longue et si large
Qu'ils s'en cuevrent comme d'une targe [1]
Et s'en aombrent pour le caut [2].

D'autres, les *cyclopes,* n'ont qu'un œil au milieu du front :

Et d'autres sont qui n'ont qu'un ouel
Emmi le front, cler et vermeil.

[1] Comme d'un bouclier.
[2] Contre la chaleur.

D'autres, dits *cynocéphales,* ont avec un corps d'homme une tête de chien. Ils s'habillent de peaux de bêtes, aboient au lieu de parler, et vivent du produit de leur chasse.

D'autres, appelés *centaures*, ont le buste d'un homme associé au corps d'un cheval. Ils habitent la Syrie.

D'autres, que l'on rencontre en Lybie, ont sept doigts à chaque pied.

Plusieurs de ces monstres sont représentés sur la mappemonde d'Hereford.

SERRE.

On désigne sous ce nom un monstre, moitié oiseau, moitié poisson, qui est armé d'une crête assez forte pour soulever des navires. Le plus souvent, il se borne à les précéder en volant ; il fait ainsi sept ou huit lieues. Puis, quand il se sent fatigué, il se laisse tomber dans la mer, « il chiet au parfont de la mer. »

Voyez ici l'image du chrétien au cœur tiède, qui se décourage, se fatigue de suivre la bonne voie et se laisse entraîner dans le péché.

SIRÈNES.

La sirène (*siræna, siren, seraine, sereine,* etc.) est un monstre de mer « qui par la doul-

ceur de son chant, traict les mariniers à péril. »

Ces monstres « ont semblance de femme dou chef jusques as cuisses, mais delà en aval ont semblance de poisson. » Durant les tempêtes, elles entourent les vaisseaux, l'une chante, une seconde joue de la harpe, une troisième de la flûte. Le charme de leurs accents endort les marins ; alors, elles montent à bord, les enlèvent, « les contrainct de coucher avec soy, et s'ilz ne le veulent, elles les tuent et les mangent. »

Mais ce sont là fables ridicules. « Selon la vérité, les seraines sont les folles femmes qui mettent les hommes à pauvreté, et leur font perdre corps et âme. » Les marins, pour échapper à ces voix trompeuses, « étouppent » leurs oreilles : l'homme qui veut conserver sa chasteté au milieu du monde doit de même fermer ses yeux et ses oreilles,

Tot ensement fere le deit [1]
Sage qui passe par cest munde
Chaste se deit tenir et munde [2].

Au seizième siècle et même au dix-septième, l'on prétendit que le serin des Canaries avait dû

[1] Le doit.
[2] Et pur.

son nom aux mélodieuses sirènes. « Le serin, écrit Belon, a prins son appellation françoyse de l'excellence de son chant. Car, tout ainsi comme l'on dit que les syrènes endorment les mariniers par la douceur de leurs chansons, semblablement pource que ce petit oyseau chante si doulcement, il a pris le nom de serin [1]. » C'est aussi l'opinion de Nicot [2], qui n'est pas démenti par Ménage [3].

Sur la mappemonde d'Hereford, l'on voit au milieu de l'Hellespont une sirène assez bien dessinée.

Les animaux qui servirent de type aux sirènes paraissent être les lamentins, cétacés herbivores. « Ils ont l'habitude d'élever souvent la partie antérieure de leur corps hors de l'eau. Leurs mamelles placées sur la poitrine, les poils qui entourent leur mufle et qui de loin peuvent ressembler à une sorte de chevelure, enfin l'adresse avec laquelle ils se servent quelquefois de leurs nageoires pour porter leurs petits, leur donnent alors quelques points de ressemblance éloignée avec l'espece humaine. On les a parfois appelés *femmes de mer.* »

TARANDE.

C'est un quadrupède de la taille du bœuf,

[1] *Nature des oyseaux*, p. 354.

[2] « Nomen habere putatur a sirenibus. » *Thrésor de la langue françoise*, édit. de 1621, p. 591.

[3] *Dictionnaire étymologique de la langue françoise*, édit. de 1694, p. 665.

qui a la tête du cerf et le pelage de l'ours. Il habite l'Éthiopie suivant les uns, les pays septentrionaux suivant d'autres. L'on dit que, comme le caméléon, il change de couleur quand on l'effraye, et prend alors celle de l'objet dont il est le plus rapproché.

Ce singulier animal est nommé *tharandus* par Hugues de Saint-Victor et *parande* par Br. Latini. On a cru y reconnaître le renne.

DEUXIÈME PARTIE

LES ANIMAUX AUX TREIZIÈME ET QUATORZIÈME SIÈCLES

CHAPITRE PREMIER

LE TREIZIÈME SIÈCLE

Les combats d'animaux. — Le meurtre de Magnovald. — Exploit de Pépin le Bref. — Les bêtes féroces en France. — La ménagerie des comtes de Hainaut. — Celle de Henri Ier à Caen. — Animaux réunis par Philippe-Auguste à Vincennes. — L'expression *entre chien et loup*. — Amour des Parisiens pour les bêtes. D'où il procède. — Les premières légendes chrétiennes. — Les poèmes chevaleresques. — Le roman de renard.

La ménagerie du cloître Notre-Dame. — Les rues de Paris. — Les oiseaux dans la vie privée. — La calandre et le papegay. — Étymologie des mots *papegay* et *perroquet*. — Noms d'hommes donnés aux animaux. — L'écureuil de Fouquet. — Le jeu du papegay. — Les pigeons voyageurs. — Pourquoi le mot *chien* constitue une injure. — Une ballade d'Eustache Deschamps. — Condamnés pendus entre deux chiens. — Origine du dicton relatif à Jean de Nivelle.

Le chat adoré en Égypte. — Les Grecs et les Romains ont-ils connu les chats? Erreur de M. Pictet. — Noms donnés aux chats en Grèce et à Rome. — Témoignage d'Aristote et de Pline. — Les belettes. — Le chat au moyen âge. — Ses différents noms. — La chatte de saint Grégoire. — Le chat au treizième siècle. — Le chat sauvage et le chat *de foyer*. — Origine de l'expression *payer en monnaie de singe*. — Animaux utilisés dans le commerce et l'industrie. — Le bouc et la sorcellerie.

Les Romains, durant leur séjour dans la Gaule vaincue, y avaient implanté la coutume des sanglants jeux du cirque, barbare et honteux héritage, que le midi de la France n'a pas encore complètement répudié. Grégoire de Tours raconte que Childebert II [1] savourait un spectacle de ce genre quand il fit tuer Magnovald [2].

S'il fallait en croire le moine de Saint-Gall, chroniqueur contemporain, Pépin, que sa petite taille avait exposé à quelques railleries, fit bien voir aux Francs qu'il n'était pas indigne de leur commander. La cour assistait un jour au combat d'un taureau contre un lion. Comme celui-ci venait de terrasser son adversaire, le roi invita ses courtisans à aller séparer les combattants. Nul n'osa. Pépin, tirant son épée, descendit dans l'arène et abattit la tête des deux terribles animaux. Avez-vous oublié, dit-il en reprenant place sur son trône, ce que firent David et Alexandre, tous deux si petits de corps [3] ?

Cet exploit rappelle trop les légendaires

[1] Années 575 à 596.

[2] *Historia Francorum,* lib. VIII, cap. 36.

[3] Monachus Sangallensis, *De gestis Caroli magni,* lib. II. Dans le *Recueil des historiens,* t. V, p. 131.

aventures des preux de Charlemagne pour que l'on puisse y ajouter foi. Au moins, faut-il en conclure que, dès le huitième siècle, les bêtes féroces étaient bien connues dans le nord de la France. Elles arrivaient d'Afrique par l'Égypte, où Alexandrie centralisait déjà le commerce de l'Orient.

Il semble que, quatre cents ans plus tard, elles ne fussent pas beaucoup plus rares qu'aujourd'hui. Les princes alors entretenaient volontiers des ménageries dans leur palais. Les comtes de Hainaut, par exemple, pourvoyaient à la nourriture de leurs fauves au moyen d'un impôt, qui, dit un historien, paraissait très onéreux aux pauvres et très humiliant aux riches[1]. Vers 1108, Henri I[er] d'Angleterre, devenu maître de la Normandie par la victoire de Tinchebrai, fit à Caen un séjour momentané. Pour se concilier la sympathie de ses nouveaux sujets, il leur donna des spectacles; il offrit notamment à leur admiration une réunion d'animaux curieux dont le poète Raoul Tortaire[2] nous a transmis la liste. C'était d'abord un léopard, animal

[1] Voy. E. Le Glay, *Histoire des comtes de Flandre,* t. I, p. 425.

[2] Mort vers 1120.

d'une agilité merveilleuse; puis un lion, le plus vaillant et le plus généreux des quadrupèdes; un lynx, dont la vue pénètre tous les corps et n'est arrêtée que par le verre; un chameau, qui vit cent ans au moins dans les pays chauds, privilège qu'il doit à sa sobriété; et encore une autruche, énorme oiseau qui digère le fer aussi facilement que les liquides[1]. Notez que huit siècles environ se sont écoulés depuis le jour où les Normands se pressaient autour de cette exhibition, analogue à celles que nos dompteurs promènent de ville en ville.

Il n'est nullement prouvé que Philippe-Auguste ait eu une ménagerie au château du Louvre. Il affectionnait surtout la résidence de Vincennes, située au milieu d'un bois immense. Il en fit clore de murs une partie, et Henri II d'Angleterre l'ayant appris, lui envoya pour la peupler des bêtes capturées dans les forêts de la Normandie et de l'Aquitaine. On y remarquait surtout des daims et des cerfs, nous dit Rigord, médecin et historiographe de Philippe-Auguste[2]. Guillaume

[1] Voy. *Bibliothèque de l'École des chartes,* XVI[e] année, 1855, p. 509.

[2] *Gesta Philippi Augusti,* cap. XXI, édit. Delaborde, t. I, p. 35.

le Breton, son chapelain, mentionne aussi ce don royal [1], et dans le long poème qu'il a consacré aux faits et gestes de son maître, je rencontre une phrase qui est venue sans changement jusqu'à nos jours. On désignait déjà par les mots *entre chien et loup* la clarté douteuse qui permet à peine de distinguer l'un de l'autre ces deux animaux [2].

Une foule de miniatures des anciens manuscrits nous révèlent l'amour que professaient pour les animaux les Parisiens des treizième et quatorzième siècles, et la grande place tenue par certains d'entre eux dans l'existence des seigneurs comme des bourgeois. La théologie et la littérature les avaient si bien rapprochés de l'homme que celui-ci ne pouvait guère voir en eux des êtres inférieurs à lui.

Les premières légendes chrétiennes en avaient fait les compagnons des saints, et un peu plus tard, les bestiaires les proposèrent

[1] Guillelmi Armorici *Liber de gestis Philippi Aug.*, cap. XXVI.

[2] .... Interque canem distare lupumque
Nullus adhuc poterat aliquid discernere visu.

(Guil. Armoricus, *Philippidos libri XII*, lib. III, vers 277 et 278.)

sans cesse aux chrétiens comme des modèles à imiter[1].

Dans les poèmes chevaleresques, ils jouent un rôle aussi important qu'honorable, ils personnifient les plus rares vertus, sont de vivants emblèmes des sentiments les plus nobles et les plus saints. Le cheval, l'inséparable ami du guerrier, y représente la prudence, le dévouement, le courage et l'honneur. Les cerfs et les biches s'attachent de préférence aux enfants et aux femmes, prêchent la tendresse et l'amour. Les oiseaux, qui de leurs yeux puissants percent l'espace du haut des airs, servent de guides aux hommes de bonne volonté ; témoin celui qui conduisit l'empereur Charles jusqu'aux portes de Constantinople, celui qui révéla à Siegfried la demeure de la belle Brunehilde.

Dans le *Roman de renard*, les animaux sont les acteurs d'une vaste comédie satirique où chacun d'eux, tout en gardant les vertus et les vices particuliers à son espèce, emprunte ceux des nôtres qui semblent le mieux convenir à sa propre nature. *Gorpil*, le renard ; *Isengrin*, le loup ; *Noble*, le lion ; *Brun*, l'ours ;

[1] Voy. ci-dessus la première partie.

Bruiant, le taureau ; *Chantecler,* le coq ; *Pinte,* la poule ; *Courte,* la taupe ; *Belin,* le bélier ; *Beaucent,* le sanglier ; *Tardif*, l'escargot ; *Tybert,* le chat ; *Conin,* le lapin ; *Coard,* le lièvre ; *Frobert*, le grillon ; *Bernard*, l'âne, etc., forment entre eux une société complète, avec un roi, des juges, un clergé, des rentiers, des nobles, des paysans, des maris trompés, des fripons et des dupes. L'homme n'y apparaît que de loin en loin, à l'état de comparse, sous le type vulgaire et grossier du vilain.

Il y avait en tout ceci de quoi récréer un peu les clercs qu'un long commerce avec la théologie n'avait pas encore trop déprimés. Aussi, désirant sans doute étudier de près les héros de tant d'aventures, les chanoines de Notre-Dame réunirent dans le cloître une petite ménagerie où l'on voyait des ours, des cerfs, des corbeaux, des singes, etc. Au mois de novembre 1245, Eudes, légat du Saint-Siège, leur intima l'ordre de licencier tous ces pensionnaires, qu'il osa représenter comme nuisibles, inutiles et ridicules[1].

Tout le monde ne pouvait pas se donner le

[1] « Animalia nociva, inutilia seu jocosa, veluti ursos, cervos, corvos aut simias, vel hujusmodi. » *Cartulaire de N.-D. de Paris*, t. II, p. 406.

luxe d'élever de pareilles bêtes, mais les animaux domestiques pullulaient dans Paris. Les oies, les lapins, les canards, les pigeons, les porcs prenaient leurs ébats au milieu des rues, autour des tas d'ordures, et disputaient le passage aux habitants. En 1131, l'héritier présomptif de la couronne de France, Philippe, fils aîné de Louis le Gros, suivant à cheval la rue du Martroi[1], alors rue Saint-Jean, fut renversé par un des pourceaux qui encombraient la chaussée, et mourut des suites de cette chute[2].

A l'intérieur des maisons, l'on recherchait surtout les oiseaux, dont le plumage éclatant et les chants joyeux embellissaient et égayaient le logis du pauvre aussi bien que du riche. La vente de ces aimables emplumés constituait déjà un commerce assez actif ; mais l'histoire des oiseliers ne présente guère d'intérêt avant l'année 1402, je m'en occuperai donc seulement au quinzième siècle.

[1] Attenante à l'hôtel de ville. Elle a été supprimée en 1837.

[2] « Hunc [Philippum] in Parisiis equitantem, in medio vico Sancti Johannis porcus anticipavit, per quem equus ejus cespitans cecidit; ipse vero, sub equo collisus, expiravit. » Joh. Iperius, dans le *Recueil des historiens*, t. XIII, p. 469. Voy. aussi Rigord, t. I, p. 63 et 176.

Dans la vie si monotone des châtelains et des châtelaines, ces jolis captifs sautillant et caquetant avaient introduit un précieux élément de distraction, qui prit une bien plus grande extension au siècle suivant. Nombre de puissants seigneurs et de nobles dames possédaient, suspendues au plafond de leur pièce préférée, des cages luxueuses habitées par ce que l'on appelait des « oiselets de chambre, » par des linottes, des étourneaux, des pinsons, des merles, des alouettes, des chardonnerets, des perroquets.

Au mois de mai, dit le *Roman de la rose*, commencent à caqueter

Li papegaus et la kalandre [1].

Le kalandre, c'était l'alouette. Le papegaus ou papegay, c'était le perroquet. Si vous voulez connaître l'étymologie de ce nom, l'auteur de la *Nouvelle maison rustique* [2] va vous l'apprendre : « On appeloit anciennement le perroquet papegai, parce que, disoit-on, il est comme le pape et le roi des oiseaux [3], et selon d'autres de nos anciens, parce qu'il est digne

[1] Vers 79.

[2] Par Liger. Édit. de 1749, t. II, p. 843.

[3] Rabelais, dans son *Pantagruel* (liv. V, chap. II et suiv.), désigne le pape sous le nom de *papegaut*.

d'être offert au pape. » Si cette explication ne vous suffit pas, le *Dictionnaire étymologique* de Ménage va vous en offrir une autre[1] tout aussi ridicule : « C'est, y lit-on, un diminutif de Pierre; » et, à cette occasion, il nous fournit la liste des noms humains donnés aux animaux :

On nommait le corbeau, *Colas.*
— le geai, *Richard.*
— l'âne, *Martin.*
— la chèvre, *Guionne* ou *Jeanne.*
— le mouton, *Robin.*
— l'écureuil, *Fouquet*[2].
— le singe, *Robert.*
— la pie, *Margot.*
— le moineau, *Pierrot.*

A la fin du siècle, s'établit dans presque toute la France le *jeu du papegay*, destiné à familiariser la bourgeoisie avec le maniement de l'arc et de l'arbalète. Le but était un perroquet de bois ou de carton placé très haut, à l'extrémité d'un mât fiché en terre. Le vainqueur prenait le titre de roi, et dans la suite, il jouit d'assez enviables privilèges, l'exemp-

[1] Édit. de 1750, t. II, p. 309.

[2] Aussi Fouquet, l'infortuné ministre, avait-il pour pièce principale dans ses armoiries un écureuil.

tion de certains impôts, par exemple. Une ordonnance du quinzième siècle accorda même la noblesse héréditaire à celui qui abattrait trois fois le papegay.

Au treizième siècle, les jeunes seigneurs apprenaient à élever et à dresser les oiseaux de proie utilisés pour la chasse, faucons, éperviers, autours, etc. Les paons, les tourterelles et les pigeons avaient aussi leurs partisans. J'ai dit ailleurs quel parti la chapellerie tirait à cette époque des plumes du paon[1], et l'on connaissait déjà l'instinct voyageur des pigeons, alors appelés *coulons*. « Li Sarrazins, écrit Joinville, envoièrent au Soudanc, par coulons messagiers, que li roys estoit arrivez[2].»

Parmi les animaux qui méritent une mention spéciale durant cette période, je citerai encore le chien, le chat, le singe et le bouc.

Voltaire se demande avec raison pourquoi le mot *chien* est partout devenu une injure, « tandis qu'on dit par tendresse mon moineau, ma colombe, ma poule et même mon chat[3]. » Son attachement pour son maître et sa docilité, la soumission avec laquelle il accepte de

[1] Voy. *Les magasins de nouveautés*, t. III, p. 149.
[2] Édit. de 1868, § 35, p. 57. Voy. ci-dessus, p. 178.
[3] *Dictionnaire philosophique*, art. *chien*.

lui les plus mauvais traitements, léchant la main qui vient de le frapper, expliquent peut-être cette anomalie, et il faut reconnaître qu'elle ne fait pas grand honneur à l'espèce humaine.

Dans une ballade qui date de la fin du quatorzième siècle, Eustache Deschamps proteste aussi contre l'étrange habitude d' « acomparagier à un chien » les gens que l'on veut « desprisier : »

Je ne me puis trop merveillier
De ce qu'on dit communément,
Quant on veult aucun desprisier

. . . .

C'est une flagrante injustice, car :

Chien en tous lieux va, par usaige,
Au palais, au conseil, c'est voir,
En la taverne, au labouraige :
Un chien doit presque tout savoir [1].

Notre vieil historien Favyn raconte qu' « anciennement chez nos François, les nobles estans condamnez à la mort pour avoir troublé l'Estat, guetté les chemins, volé et brigandé les passans et le bon homme, bruslé les granges, et autres actes indignes du tiltre et du

[1] *OEuvres complètes*, édit Gaston Raynaud, t. VIII, p. 94.

ranc de noblesse : auparavant que d'estre conduits au supplice, estoient contraincts de porter un chien sur leurs espaules tout à l'entour du voysinage où ils avoient exercé leurs violences et pilleries[1]. » Le chroniqueur Othon de Frisingue nous a conservé un curieux exemple de cette coutume. En 1155, dit-il, le comte Palatin Hermann ayant été convaincu de félonie fut promené durant un mille, portant, ainsi que chacun de ses dix complices, un chien sur ses épaules [2].

S'il faut en croire le généalogiste Pierre Palliot, l'on entendait prouver par là que le condamné « estoit de noble condition, auquel il estoit permis de prendre son plaisir à la chasse [3]. »

Du moins, le pauvre chien choisi pour victime n'avait-il ici à souffrir que dans son amour-propre. Mais il n'en était pas toujours ainsi. Berthold, chef des meurtriers de Charles le Bon, comte de Flandre, fut soumis à un horrible supplice que l'on fit partager à un chien bien innocent de l'attentat. Louis le Gros,

[1] *Histoire de Navarre*, p. 732.

[2] Otto Frisingensis, *De gestis Friderici primi*. Dans les *Germaniæ historici...*, édit. de 1585, t. IV, p. 470.

[3] *La vraye et parfaite science des armoiries*, édit. de 1661, p. 166.

parent éloigné du comte Charles, ordonna d'attacher Berthold à une fourche, en compagnie d'un chien ; l'on martyrisa ensuite la bête qui, dans l'excès de la douleur, s'en prit au bandit et lui dévora la figure [1].

Parfois aussi, l'on pendait un coupable entre deux chiens. C'est ce qui arriva, au pseudo Baudouin. Le comte Baudouin, devenu empereur de Constantinople en 1204, avait disparu à la suite d'une bataille. En 1225, apparut en Flandre un vieillard, qui prétendit être le comte échappé de la prison où les Bulgares l'avaient retenu durant vingt ans. L'imposture fut découverte, et la comtesse de Flandre, fille de Baudouin, fit pendre le vieillard avec deux chiens, placés l'un à sa droite et l'autre à sa gauche [2].

Au siècle suivant, le Châtelet de Paris, jugeant un juif accusé de vol [3], ordonna qu'il serait « pendu par les piez, et à ses deux costez à chascun un grand chien pendu

[1] « Totam faciem ejus masticando devorabat. » Suger, *Vita Ludovici Grossi*, cap. 29, édit. Lecoy de la Marche, p. 130.

[2] *Chroniques de Saint-Denis*, t. IV, p. 221, et *Chronique de Philippe Mouskes*, édit. Reiffenberg, t. II, p. 484.

[3] 25 février 1390.

par les piez, semblablement comme lui [1]. »

Pour en finir avec ce sujet répugnant, je placerai ici l'origine du dicton relatif à Jean de Nivelle.

Jean de Montmorency, seigneur de Nivelle en Flandre, avait pour père Jean II de Montmorency. Celui-ci s'étant remarié en 1454, Jean conçut pour sa belle-mère une telle antipathie qu'il s'enfuit à la Cour de Bourgogne et combattit même le roi de France à la bataille de Montlhéry. Son père indigné le traita de *chien* et lui ordonna de revenir auprès de sa famille, ce que Jean n'eut garde de faire. Il donna ainsi naissance au proverbe : « Il ressemble au [à ce] chien de Jean de Nivelle qui s'enfuit quand on l'appelle [2]. »

Il a été dit aussi que Jean, cité en justice pour avoir donné un soufflet à son père, et prévoyant bien le sort qui l'attendait, répondit à la citation en s'enfuyant vers la Flandre [3].

[1] *Registre criminel du Châtelet de Paris,* t. I, p. 52.

[2] Le P. Anselme, *Histoire généalogique,* t. III, p. 57. — Désormeaux, *Histoire de la Maison de Montmorency,* t. I, p. 385. — A. Duchesne ne mentionne pas le fait dans son *Histoire généalogique de la Maison de Montmorency.* Voy. p. 251.

[3] Fleury de Bellingen, *L'étymologie ou explication des proverbes françois,* p. 30.

On a le choix entre les deux versions, aussi injurieuses l'une que l'autre pour le bon animal toujours si docile à la voix de son maître.

Le chat était regardé en Égypte comme un animal sacré, peut-être même y a-t-il été adoré. C'est un grand honneur. Mais il le partageait avec une foule d'autres animaux, le chien, l'ichneumon, la musaraigne, l'épervier, l'ibis, le crocodile, le phénix, etc., etc. [1] Quand un Égyptien avait perdu son chat, il se rasait les sourcils en signe de deuil, faisait embaumer la bête, et allait l'inhumer solennellement dans les catacombes[2]. Plusieurs momies de chats y ont été retrouvées par Étienne Geoffroy Saint-Hilaire et d'autres voyageurs modernes [3].

Dans ses *Origines indo-européennes* [4], le savant Pictet déclare que « les Grecs et les Romains n'avaient pas de chats dans leurs maisons, et employaient la belette pour se

[1] Voy. Hérodote, liv. II, chap. 65 à 77.

[2] Hérodote, liv. II, chap. 66 et 67. — Montfaucon, *L'antiquité expliquée*, supplément, t. II, p. 157.

[3] Voy. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, *Acclimatation des animaux utiles*, 4e édit., p. 211.

[4] *Ou les Aryas primitifs, essai de paléontologie linguistique,* édit. de 1877, t. I, p. 473.

débarrasser des souris. » Assertion [1] qui me paraît au moins contestable.

D'abord, si les Grecs et les Romains ne connaissaient le chat que de réputation, comment avaient-ils tant de mots pour le désigner? Hérodote [2] et Ésope [3] le nomment Αἰέλουρος; Aristote [4] Αἴλουρος, et Lucien [5] Γαλῆ. Les Romains disaient *felis* ou *feles*, mots qu'ont employés Plaute, Ovide, Cicéron, Pline, Varron, Phèdre, etc.

Mais les Grecs et les Romains ne se bornaient pas à nommer le chat, ils avaient observé avec beaucoup de soin sa personne et ses mœurs : la description qu'en ont laissée Aristote et Pline le prouvent assez. Aristote nous donne des détails très exacts et très caractéristiques sur les amours de la chatte [6]. Ils sont même si précis que je ne puis les reproduire. Un peu plus loin, il nous apprend qu'une nourriture semblable convient aux

[1] Elle a été reproduite par M. Schérer, *Mélanges d'histoire religieuse*, p. 29.

[2] Livre II, chap. 66 et 67.

[3] Fable 21.

[4] *Des animaux*, liv. V, chap. 2; liv. VI, chap. 35; liv. IX, chap. 6. Je cite l'édition Didot.

[5] *Le pêcheur*, chap. 33.

[6] Liv. V, chap. 2.

chats et aux chiens, et que tous deux font des petits en nombre égal [1]. Parlant des rats, de ceux des champs, qui parfois détruisent toute une récolte, il sait qu'on doit leur opposer soit le renard, soit la belette [2]. Il distingue fort bien celle-ci du chat, car il constate que la belette et le chat mangent volontiers les oiseaux [3].

Veuillez maintenant écouter Pline :

Les émeraudes satisfont la vue sans la laisser pénétrer. Elles ressemblent aux yeux des chats et des panthères, qui brillent sans être transparents [4].

Les animaux nocturnes, tels que les chats, ont les yeux brillants et rayonnants dans les ténèbres [5].

Les lions, les pards et tous les animaux de ce genre, y compris les chats, ont la langue âpre, semblable à une lime et capable d'user la peau de l'homme [6].

Avec quel silence, avec quelle légèreté, le chat se glisse vers les oiseaux ! Comme il se tient en embuscade pour sauter sur la souris qu'il guette !

Le chat enfouit ses ordures, il les recouvre de terre [7].

[1] Liv. VI, chap. 35.
[2] Liv. VI, chap. 37.
[3] Liv. IX, chap. 6.
[4] Liv. XXXVII, chap. 18.
[5] Liv. XI, chap. 55.
[6] Liv. XI, chap. 65.
[7] Liv. X, chap. 94.

Je reconnais, d'ailleurs, que les Romains nourrissaient chez eux des belettes en même temps que des chats, mais chacune de ces bêtes rendait à son maître des services différents. Pline nous le dit encore : « La belette qui erre dans nos maisons fait la chasse aux serpents [1]. »

Le moyen âge aima beaucoup les chats. Il suffit, pour le prouver, d'énumérer les divers noms qu'il lui donna, et aucun animal ne peut se vanter d'en avoir réuni un si grand nombre. J'en ai retrouvé jusqu'à neuf : *muriceps, murilegus, muscipulus, musipula, musio, catus, cattus, gattus, captus*. Les premiers signifient preneur de souris. *Catus, cattus* et *captus* dériveraient, suivant les uns, de *cautus* [2], en français cauteleux, fin, rusé, qualificatifs qui conviennent bien au chat; suivant d'autres, de *captare* [3], dont le sens était guetter, user de ruse, chercher à prendre. *Gattus* n'est qu'une corruption de cattus [4]. Jean le Diacre, un brave théologien qui voulait inspirer à ses

[1] « Mustela, quæ in domibus nostris oberrat, serpentes persequitur. » Liv. XXIX, chap. 16.

[2] Ducange, *Glossarium*, au mot *catta*.

[3] Papias, *Dictionarius*, édit. de 1485, au mot *musio*.

[4] Joannes de Janua (Jean Balbi, dit Jean de Gênes), *Vocabularium*, édit. de 1506, au mot *cattus*.

contemporains le mépris des richesses (il vivait au neuvième siècle, non au dix-neuvième), nous apprend que saint Grégoire ne possédait rien en ce monde, sauf une chatte qu'il aimait à prendre sur ses genoux et à caresser [1]. Aussi devint-il pape sous le nom de Grégoire Ier, reçut-il le surnom de Grand, et fut-il canonisé par la suite [2].

Le proverbe « chat eschaudé iaue craint » date du treizième siècle [3].

Le *Livre des métiers* [4] nous apprend que le droit à percevoir sur les marchandises mises en vente dans Paris n'était pas le même pour les « piaus de chat sauvage » et pour les « piaus de chaz privez que l'on apele chat de feu ou de fouier [5]. » En ces temps, où l'argent

[1] Paulus Diaconus, *Vita sancti Gregorii*. Dans les *Acta sanctorum ordinis Sancti Benedicti*, t. I, p. 403. — « Plus delectationis ipse capiebat in palpando suam catam quam in cunctis opibus. » *Acta ad consilium Basileense*. Dans Ed. Martène, *Amplissima collectio*, t. VIII, p. 523.

[2] Saint Jean Chrysostome, saint Martin, saint Bernard aimèrent aussi les animaux. Saint François d'Assise les nommait ses frères et ses sœurs. Voy. C. Chalippe, *La vie de saint François*, édit. de 1728, p. 408, 412 et 466. — L. de Chérancé, *Saint François d'Assise*, édit. de 1892, p. 118 et 247.

[3] Le Roux de Lincy, *Le livre des proverbes*, t. I, p. 155.

[4] Compilé vers 1268. — Sur cet ouvrage, voy. *Comment on devenait patron*, p. 11.

[5] IIe partie, titre XXX, art. 11 et 12.

était rare, les petites impositions de ce genre se payaient parfois en nature. Pour acquitter le droit d'entrée d'un panier de mercerie par le Petit-Pont, le marchand donnait au receveur une aiguille ou un bout de ruban [1]. Pour l'entrée d'un cent de harengs, le péager prélevait un hareng [2]. Un jongleur devait, avant d'entrer, chanter un couplet de chanson ; s'il était accompagné d'un singe, il lui suffisait de faire danser l'animal devant le péager [3]. On peut trouver là l'origine de notre expression *payer en monnaie de singe* [4].

Le *Livre des métiers* va maintenant nous fournir la liste des animaux alors le plus utilisés dans le commerce et l'industrie.

Les gainiers employaient exclusivement les cuirs de bœuf, de vache, de veau, de cheval et d'âne [5].

Les rôtisseurs, encore appelés cuisiniers, et qui ne pouvaient débiter que de la viande cuite, offraient à leurs clients de l'oie, du veau, de l'agneau, du chevreau, du porc [6].

[1] *Livre des métiers,* IIe partie, titre II, art. 89.
[2] *Ibid.*, titre II, art. 36.
[3] *Ibid.*, titre II, art. 44.
[4] Voy. *Les magasins de nouveauté,* t. I, p. 19.
[5] Titre LXV, art. 5.
[6] Titre LXIX, art. 8.

Les poulaillers vendaient toutes sortes de volailles, de volatiles et de poissons d'eau douce [1].

Les boursiers, qui peuvent être regardés comme les ancêtres de nos culottiers, ne devaient mettre en œuvre que le cerf, le cheval, la truie et la vache. Les autres cuirs, celui du mouton entre autres, étaient regardés comme trop faibles [2].

Les selliers utilisaient le cordouan [3], la basane et la vache [4].

Les bourreliers, moins exclusifs, employaient « toute manière de cuir, fort la basane [5]. »

Les cordonniers, alors cordouanniers, avaient pris leur nom du cordouan, leur cuir préféré [6].

Les basaniers, au contraire, ne pouvaient faire que des souliers de basane, à moins qu'ils ne payassent, outre leur propre maîtrise, celle qui était imposée aux cordonniers [7].

[1] Titre LXX, art. 3 et 4.

[2] Titre LXXVII, art. 5 et 6.

[3] Peau de chèvre apprêtée suivant des procédés spéciaux. Son nom fut changé plus tard en celui de maroquin.

[4] Titre LXXVIII, art. 4, 8 et 9.

[5] Titre LXXXI, art. 5.

[6] Titre LXXXIV, passim.

[7] Titre LXXXV, art. 2.

Les gantiers étaient autorisés à confectionner des « gants, de quelque manière de cuirien que ce soit. » Mais ceux de veau et de cerf devaient avoir subi une préparation particulière [1].

Les chapeliers de paon avaient la spécialité des riches coiffures ornées des plumes de cet animal [2].

Les pêcheurs fournissaient « toute manière de poisson [3] » à la corporation des « poissonniers d'eau douce [4]. »

Le poisson de mer était apporté à Paris par les chasse-marée, et vendu par les « poissonniers de mer [5]. »

Les anciennes miniatures nous montrent souvent chiens et singes gambadant dans les appartements ; mais ces derniers, plus indépendants que leurs camarades, portent en général aux pieds un petit boulet de métal.

Je mentionnerai seulement en passant le rôle que la sorcellerie du moyen âge fit jouer au bouc. Dans les sabbats où se rendaient les sorcières, Satan était représenté par un grand

[1] Titre LXXXVIII, art. 5 et 6.
[2] Titre XCIII.
[3] Titre XCIX, art. 4.
[4] Titre C.
[5] Titre CI. — Voy. *La cuisine*, p. 26 et suiv.

bouc noir, aussi vicieux que son prototype. Le culte du diable a fait périr en Europe plus de cent mille prétendus sorciers, dit Voltaire. Et il ajoute : « La philosophie a guéri enfin les hommes de cette abominable chimère, et a enseigné aux juges qu'il ne faut pas brûler les imbéciles[1]. »

CHAPITRE II

LE QUATORZIÈME SIÈCLE JUSQU'A CHARLES VI.

Les animaux dans les miniatures et dans la sculpture. — Personnages représentés un oiseau à la main. — Les chiens et les lions sur les tombeaux. — Explication de ces symboles. — Les animaux de Clémence de Hongrie. — Les vœux de Boccace. — Défense de posséder des pourceaux dans Paris. — Privilège de ceux du Petit-Saint-Antoine. — Défense de nourrir des pigeons. — La ménagerie de la Cité. Où située. — Philippe VI la transporte au Louvre. — L'hôtel des lions du roi. — La ménagerie de l'hôtel Saint-Paul. — La rue des Lions. — Passion des Parisiens pour les oiseaux. — La volière du palais de la Cité. — Les rossignols du Louvre. — La volière du palais des Tournelles. — Le « pape-gaut » du roi. — La volière d'Hesdin. — Celle du sieur Charlot et celle de Hugues Aubriot. — Les combats de coqs en

[1] *Dictionnaire philosophique,* art. *bouc.*

Angleterre. — La chasse. — Les chiens de garde. — Les espagnols ou épagneuls. — Les lévriers. — Les chiens du roi Charles V. Fouets et colliers. — La ménagerie de Jean, duc de Berri. — Le chien de Montargis. — Comment se forme une légende et comment une légende devient vérité historique. — Les chats, les souris et les souricières. — Les puces.

Au treizième et au quatorzième siècles, les personnages importants dont les miniaturistes et les sculpteurs nous ont conservé le souvenir sont presque toujours accompagnés d'un oiseau. Deux portraits de saint Louis [1] nous le montrent portant sur la main gauche un faucon ou un épervier [2]. Jean, troisième fils du roi, mort fort jeune en 1248, est figuré avec un oiseau de proie sur la main gauche, et ses pieds reposent sur un lion [3]. Jean de Sancerre, contemporain du saint roi, a les mains dans de gros gants, la gauche supporte un oiseau, la droite le pied coupé d'un autre oiseau [4].

Sur un vieux pastel reproduit par Gaigniè-

[1] L'un d'eux provient de la Sainte-Chapelle.

[2] Montfaucon, *Monumens de la monarchie françoise*, t. II, p. 156.

[3] Montfaucon, *Monumens de la monarchie françoise*, t. II, p. 161.

[4] Montfaucon *Monumens de la monarchie françoise*, t. II. p, 169.

res, Jeanne de Navarre, femme de Philippe le Bel et morte en 1305, est représentée serrant dans ses bras un petit chien à longues oreilles [1].

Enfin, tout le monde sait que les statues couchées sur les anciens tombeaux ont très fréquemment les pieds appuyés sur certains animaux.

Montfaucon a fait graver le tombeau de Louis de Male, comte de Flandre, mort en 1383. Le comte est étendu entre sa femme et sa fille. Ses pieds reposent sur un lion, le lion de Flandre sans doute, ceux des deux femmes sur des chiens [2].

Louis, duc d'Orléans, assassiné en 1407, et sa femme Valentine furent ensevelis dans le même sarcophage. Leur effigie nous présente, non pas aux pieds, mais au bas des jambes de chacun d'eux, un chien qui les regarde tristement [3].

Il faut noter que cette coutume s'est conservée bien au delà du quatorzième siècle, car sur le tombeau de Marguerite de Luxem-

[1] Montfaucon, *Monumens de la monarchie françoise,* t. II, p. 212.

[2] Montfaucon, *Monumens de la monarchie françoise,* t. III, p. 184.

[3] Voy. le *Magasin pittoresque,* an. 1867, p. 88.

bourg[1] morte en 1645, la comtesse est figurée à genoux, sur un prie-Dieu, et devant elle est un chien, couché dans les plis de sa robe[2].

L'explication de ces faits a suscité de nombreuses hypothèses.

L'oiseau de proie porté au poing a paru symboliser le droit de chasse, droit réservé à la noblesse. Palliot définit ainsi le faucon : « Oyseau de chasse, servant au plaisir des souverains et grands seigneurs, et le plus noble de la fauconnerie[3]. » On a dit aussi que tout oiseau faisant partie d'un blason était une « marque d'hommage et de redevance; ce qui est cause que les anciens ont peint les chevaliers avec une épée nue à la main droite et un oiseau de leurre à la gauche[4]. »

Pour quelques érudits, la présence d'un chien sur un tombeau représentait, tout comme l'oiseau, « le noble droit de la chasse. »

On a prétendu que le lion ornant le mausolée d'un chevalier rappelait qu'il avait péri dans une expédition militaire; le lévrier indiquait, au contraire, qu'il s'était éteint tran-

[1] Femme de René Potier, comte de Trêmes.
[2] Dans Millin, *Antiquités nationales,* Célestins, p. 45.
[3] Page 331.
[4] *Dictionnaire de Trévoux,* édit. de 1771, t. VI, p. 324.

quillement en temps de paix. Alexandre Lenoir répond que « presque à toutes les statues de rois et autres personnages historiques, on voit des lions sous leurs pieds et même on en voit à celles de leurs enfans; et fort peu de rois de France sont morts dans les combats[1]. » Il est certain que le lion symbolisait souvent à lui seul le rang suprême. Étendu aux pieds de tout être humain, il était aussi, comme le porc couché aux pieds d'un saint, l'image du démon vaincu, des voluptés asservies[2]. Uni au dragon, il désignait encore le triomphe de la piété sur l'esprit du mal et sur le péché.

De son côté, Millin croit que l'on plaçait sur les tombes, tantôt l'animal qui figurait dans les armoiries du défunt, tantôt celui qu'il avait le plus aimé : explication qui a le mérite de pouvoir contenter tout le monde. « Nous allons voir, ajoute Millin, sur les pieds de Charles d'Orléans un porc-épic, parce qu'il avoit fondé un ordre de ce nom[3]. »

Quelle que soit l'opinion à laquelle on ac-

[1] *Musée des monumens françois*, édit. de 1810, p. 59.

[2] A. Maury, *Croyances et légendes du moyen âge*, édit. de 1896, p. 255.

[3] Célestins, p. 85. — L'ordre du camail ou du porc-épic avait été créé par Louis d'Orléans, pour célébrer la naissance de son fils Charles, qui fut père de Louis XII.

corde la préférence, l'on sera toujours amené à constater que les animaux tenaient déjà une grande place dans la vie privée. L'inventaire dressé en 1328, après la mort de Clémence de Hongrie, veuve de Louis le Hutin, mentionne entre autres bêtes :

Un chien, bien aimé sans doute, car il avait une niche doublée de soie.

Dix sept chèvres, qui furent partagées entre les amies de la défunte.

Un cheval morel[1].
— ferrant[2].
— lyart[3].
— bay.
Un palefroy[4] morel.
— lyart.
— bay[5].

Un peu plus tard, Boccace énumérant les avantages attachés à la fortune, compte parmi les plus enviables le bonheur « d'avoir cinges et autres bestes de quoy on peult avoir esbate-

[1] Noir.

[2] Gris de fer.

[3] Gris pommelé.

[4] Ce mot désignait tantôt un cheval de parade, tantôt un cheval spécialement destiné à une femme.

[5] Douët-d'Arcq, *Nouveaux comptes de l'argenterie*, p. 59, 87 et 104.

ment; d'avoir paons, poullailles, mousches de vaissel ou à miel[1] et coulons[2]; d'avoir éléphans et chameaulx[3]. »

Le petit peuple de Paris se contentait à moins. Mais, depuis l'accident arrivé au fils de Louis le Gros, défense était faite de nourrir dans la ville aucun pourceau. Les sergents du Châtelet avaient ordre de tuer ceux qu'ils rencontraient par les rues : la tête leur appartenait, et le corps devait être porté aux hôpitaux[4]. L'article 248 de l'ordonnance du 30 janvier 1350 s'exprime ainsi : « Nul ne soit si hardy d'avoir, tenir, nourrir, ne soustenir dedans les murs de la ville de Paris aucuns pourceaux. Et qui sera trouvé faisant le contraire, il payera dix sols d'amende. Et seront les pourceaux tuez par les sergens ou autres qui les trouveront. Et aura le tuant la teste, et sera le corps porté aux Hostels-Dieu de Paris, qui payeront les porteurs d'iceux. »

[1] Les abeilles étaient dites mouches de vaissel ou de rucque. Voy. Corbichon, f° ciij, et Ducange au mot *rusca*.

[2] Pigeons.

[3] *De remediis utriusque fortunæ*, trad. Nic. Oresme, édit. de 1534, p. 60 à 62.

[4] Voy. les ordonnances de février 1348 (*Ordonn. royales*, t. III, p. 96), du 19 juillet 1349 (Isambert, t. IV, p. 54) et du 30 janvier 1350 (Isambert, t. IV, p. 623).

Dans la suite le soin de délivrer Paris des porcs errants fut dévolu au bourreau; il recevait cinq sous pour chacun de ceux qu'il amenait à l'Hôtel-Dieu [1].

Cette règle comportait pourtant une exception. En l'honneur de son patron, le prieuré du Petit-Saint-Antoine, situé dans la rue de ce nom, était autorisé à posséder douze pourceaux et à les envoyer chercher pâture dans les rues. Pour avertir les passants de leur présence et pour se faire reconnaître, ils portaient au cou une sonnette sur laquelle était gravé un *T*, marque distinctive du couvent. Leur droit fut confirmé par François Ier [2], et il est certain que le monastère quêtait encore pour ses pourceaux au milieu du seizième siècle, car dans les *Cris de Paris* qui furent imprimés par Antoine Truquet en 1545 [3], on lit ces vers :

N'y a il rien pour les pourceaux S. Antoine?
Chambrières, regardez-y.

Le souvenir de ces quadrupèdes privilégiés

[1] Voy. Sauval, *Antiquités de Paris*. t. II, p. 460, et Fontanon, *Édits et ordonnances royaux*, t. I, p. 229 et 869.

[2] Voy. L.-T. Dassy, *L'abbaye de Saint-Antoine en Dauphiné*, p. 134, et Coffinet, *Recherches histor. et archéol. sur les attributs de saint Antoine*, p. 37.

[3] Voy. *L'annonce et la réclame*, p. 169.

resta longtemps populaire. Dans les *Essais de Mathurine* publiés en 1622, je trouve cette phrase qui s'applique à un mendiant : « Vous l'eussiez veu aller de porte en porte, comme le pourceau de Saint-Anthoine[1]. »

J'ai lieu de croire que l'autorité ne se montrait pas trop sévère en ce qui concerne les lapins et les poules. Mais au seul seigneur justicier appartenait le droit de colombier, le droit de posséder un pigeonnier dont les hôtes allaient se nourrir aux dépens des champs voisins. L'ordonnance du 1er février 1350 interdit de tendre des pièges aux pigeons du seigneur[2]. Celle du 29 août 1368 renouvelle cette prohibition : « Nous vous mandons et enjoignons estroitement que, tantost et sanz delay, vous faites crier à Paris que nul ne soit si hardiz qu'il ait ne tiengne assiete[3] de coulons en nostredite ville... au préjudice des coulombiez de nos subgez. » Défense aussi, « sur peine de la hart, de tendre aux coulons, ne de prendre yceulz à raiz ne autres engins[4]. »

[1] A la suite des *Caquets de l'accouchée*, p. 270, édit. de la Biblioth. elzévir.

[2] Dans Isambert, *Anciennes lois françoises*, t. IV, p. 626.

[3] Colombier. Voy. Ducange, au mot *assieta*.

[4] Isambert, t. V, p. 317.

Je reviendrai sur ce sujet. Mais d'avance, je rappelle que le droit de colombier subsista jusqu'à la fameuse nuit du 4 août 1789.

Je rencontre dans la *Taille de* 1313 [1] cette mention énigmatique.

Hue Bon-gré-Dieu, qui a bestes.

S'agit-il d'une ménagerie?

Nos rois en possédaient une aux environs de leur palais de la Cité, dans la rue de la Calandre [2]. En 1333, Philippe VI la transporta près de son château du Louvre, à l'extrémité nord-ouest du jardin [3]. Il acheta, pour y loger ses lions et autres bêtes féroces, une grange qui était située à l'angle de la rue Froidmantel [4] et de la rue de Beauvais [5], et qui appartenait aux sieurs Geoffroi et Jacques Vauriel [6]. Cette grange, appropriée à sa nouvelle desti-

[1] Quartier Saint-Paul, p. 141.

[2] Jaillot, *Recherches sur Paris*, quartier de la Cité, p. 35.

[3] Voy. Berty, *Topographie histor. du vieux Paris*, t. I, p. 129.

[4] La rue Froidmantel, Frementeau, Froimenteau, etc. était parallèle à la façade du Louvre. Elle allait du quai à la rue Saint-Honoré, en traversant du sud au nord le square actuel du Louvre et la place du Palais-Royal. Devenue rue du Musée en 1839, elle a été supprimée en 1854

[5] La rue de Beauvais était perpendiculaire à la rue Froidmanteau. Elle est aujourd'hui comprise dans la rue de Rivoli.

[6] Sauval, t. II, p. 12, et t. III, p. 270.

nation, devint l'*hôtel des lions du roi,* et l'on ne cessa, jusqu'à la fin du règne de Henri III, d'y entretenir de nombreux fauves. En 1375, le gardien de la ménagerie du Louvre était un sieur Guy Natin, qui avait succédé à son père dans cet emploi, et qui recevait pour gages douze deniers par jour [1].

Tout pacifique qu'était Charles V, il eut encore une autre ménagerie. Dans l'immense hôtel Saint-Paul qu'il avait fait construire, on admirait la chambre de parade [2], qui mesurait quinze toises de long sur six de large ; la chambre à coucher du roi, « la chambre ou gît le Roi ; » la chambre des nappes ; celle « de l'étude ; » celle des bains ; celle des étuves ; celle du « chauffe-doux ; » de belles galeries ; deux chapelles ; un jeu de paume ; une chambre dite des tourterelles ; une magnifique volière ; la chambre des chiens de la reine ; un jardin pour les sangliers ; un logis pour les grands lions et un autre pour les petits [3], d'où il est peut-être permis de conclure que ces animaux se reproduisaient dans l'hôtel. C'est sur l'emplacement de ces deux logis

[1] Berty, t. I, p. 159.
[2] Voy. les *Variétés gastronomiques,* p. 15.
[3] Sauval, t. II, p. 273 et 282.

que fut ouverte, sous Charles IX, la rue qui reçut et qui a conservé le nom de rue des Lions Saint-Paul[1].

Les volières étaient plus nombreuses encore à Paris que les ménageries. Il en existait au palais de la Cité, au Louvre[2], chez de riches particuliers et, comme nous venons de le voir, au palais des Tournelles. Là, chaque chambre était ornée d' « une cage peinte en vert et treillissée de fil d'archal. » Le tout sans préjudice d'une grande cage octogone où trônait « le pape-gaut du Roi, » et d'une immense volière, qui fut embellie par le duc de Bedford pendant la domination anglaise. Il « l'éclaira de neuf miroirs enchâssés en bois et grands de demi pied en quarré. » Une vaste basse-cour réunissait encore des poules, des coqs, des pigeons, des paons, des chapons de Flandre, etc., etc[3].

Pour trouver une plus riche réunion d'oiseaux, il eût fallu aller à Hesdin[4], petite ville

[1] Jaillot, quartier Saint-Paul, p. 11 et 22.

[2] Sauval, t. II, p. 282. — Le 5 juin 1378, le roi ordonne de payer vingt francs à Gobin Days, qui soignait les rossignols du château du Louvre. Voy. de Laborde, *Glossaire des émaux*, p. 408.

[3] Sur tout ceci, voy. Sauval, t. II, p. 282.

[4] Voy. *Le ménagier de Paris*, t. II, p. 253

d'Artois où résidèrent souvent les ducs de Bourgogne. A Paris même, il en existait trois au moins qui pouvaient rivaliser avec celle du roi. C'était d'abord celle que possédait à l'hôtel de Nesle Jean, duc de Berri, troisième fils du roi Jean [1], et dont je parlerai plus loin; une autre était la propriété d'un opulent bourgeois, nommé Charlot [2], sur le compte de qui je n'ai rien pu découvrir; la troisième appartenait à messire Hugues Aubriot, le sage prévôt de Paris.

Cette dernière était installée dans le somptueux hôtel de la rue de Jouy, que Charles V avait donné [3] à son cher prévôt, afin qu'il vînt résider plus près de sa royale personne. Puis arrivèrent les mauvais jours. L'infortuné magistrat, coupable surtout d'avoir combattu les insensés privilèges de l'Université, d'avoir montré trop de zèle et d'intelligence dans l'exercice de ses fonctions, se vit persécuté, emprisonné, chansonné aussi dans une complainte satirique que M. Paulin Paris a re-

[1] Et oncle de Charles VI, qui lui avait vendu l'hôtel de Nesle pour vingt mille francs en 1381. Voy. Sauval, t. II, p. 181.

[2] *Ménagier de Paris*, t. II, p. 253.

[3] Il lui avait donné quinze cents francs d'or, pour l'acheter. Voy. Sauval, t. II, p. 154.

trouvée parmi les manuscrits de la Bibliothèque nationale :

Je vis ta chambre bien parée
De riches dras moult noblement,
Et ta maison bien painturée,
Et hault et bas communément ;
Mais tu es logié autrement
Et as petite compaignie.

. . . .

Couroucié es de tes oiseaux
Qu'oir ne pues chanter en caige ;
Mais bien pues faire les appeaulx
Pour chanter en ton géolaige[1].

Je ne dirai rien ici des vœux solennels faits sur les paons, les faisans et autres oiseaux nobles[2]. Mais je constaterai que l'Angleterre avait déjà inauguré ses ignobles combats de coqs. Ce fut même, paraît-il, une des distractions de Philippe le Hardi pendant qu'il partageait la captivité de son père Jean II. On lit dans le *Journal de la dépense du roi* en l'année 1360 : « Pour un coq, acheté du commande-

[1] *Les grandes chroniques de France*, édit. P. Paris, t. VI, p. 478. — Sur le célèbre prévôt, voy. Froissart. — Juvénal des Ursins. — Le religieux de Saint-Denis. — Duboulay. — Le Roux de Lincy, *Hugues Aubriot*, 1862, in-8°. — J. Simonet, *Notice sur H.-A.*, 1868, in-8°.

[2] Sur ce sujet, voy. *Les repas*, p. 92 et suiv.

ment de Mgr Philippe, à faire jouster...[1] »

Les animaux auxquels les Parisiens témoignaient le plus de sympathie, après les oiseaux, étaient les chevaux et les chiens ; il faut, d'ailleurs, reconnaître qu'elle était due surtout à la brutale passion de la chasse, alors principale occupation de la noblesse en temps de paix. Par la chasse, écrivait Gaston de Foix, « on fuist tous les sept péchiez mortelz... Qui fuist les sept péchiez mortelz, selon nostre foy il devroit estre sauve. Donc, bon veneur sera sauve et en ce monde aura assez de joye, de liesse et de déduit[2]. » Deux siècles plus tard, Montaigne répondait aux facéties de ce genre : « Je n'ay pas sceu voir sans desplaisir poursuivre et tuer une beste innocente, qui est sans deffence et de qui nous ne recevons aucune offence. Je ne prends guère beste en vie à qui je ne redonne les champs[3]. » Je tiens à faire remarquer que, dans ce volume comme dans les précédents, je me suis toujours abstenu d'aborder ce sujet, je n'ai jamais consacré une ligne à ce passe-temps barbare et répugnant. La chasse est une nécessité,

[1] Douët-d'Arcq, *Comptes de l'argenterie,* p. 234.

[2] Manuscrit de la Mazarine, f° 2, recto.

[3] *Essais,* liv. II, chap. XI.

soit; mais un aussi odieux métier devrait être abandonné à de grossiers pourvoyeurs de gibier, comme on laisse aux bouchers la tâche de tuer les quadrupèdes dont l'homme fait sa nourriture : encore cette opération présente-t-elle parfois quelque danger et exige-t-elle au moins quelque courage.

Depuis des siècles, les chiens étaient employés en France à de plus nobles besognes. Louis XI déclarait, le 28 janvier 1475, que l' « on a de tout temps accoutumé avoir et nourrir certain nombre de grands chiens, lesquels sont par jour attachés et liés, et par nuit sont menés tous détachés hors la place et à l'entour d'icelle, pour servir au guet et garde d'icelle [1]. »

L'introduction en France des chiens espagnols ou épagneuls paraît dater de la fin du quatorzième siècle [2]. « Tous espaignols sont bons pour la chace du lièvre, » disait le *Ménagier de Paris* en 1393 [3]. La Cour leur préférait les lévriers, et il semble que, lorsqu'il s'agissait d'eux, rien n'était regardé comme trop

[1] Voy. Sim. Luce, *La France pendant la guerre de Cent ans*, édit. de 1890, p. 386.

[2] Voy. Sim. Luce, *Histoire de Du Guesclin*, édit. de 1876, p. 62.

[3] Tome II, p. 281.

beau ou trop riche, ni les colliers ferrés d'or et doublés de velours, ni les fouets en or, en cristal ou en ivoire et décorés de pierres précieuses. Montfaucon a reproduit une miniature qui représente l'arrivée à Paris d'Isabelle, reine d'Angleterre[1]. Charles IV, son frère[2], qui s'avance au-devant d'elle hors la ville, est précédé d'un petit chien, une levrette sans doute, sur laquelle flotte un manteau orné de fleurs de lis. Il pouvait faire froid, car l'on était alors au mois de mars[3].

Je relève dans l'inventaire dressé après la mort de Charles V[4] les articles suivants :

Treize colliers, tant à lévriers comme à autres chiens, garniz d'argent.

Un collier d'un lévrier, que Mgr de Berry[5] donna à la royne Jehanne de Bourbon[6], garny d'argent.

Un autre collier d'argent, à sonnettes, pour un petit chien.

Un bastonnet d'ybenus[7], garny d'argent, à faire un couple à chiens.

Un fouet de cristal garny d'argent.

[1] Femme d'Édouard II.

[2] Tous deux étaient enfants de Philippe le Bel.

[3] De l'année 1325.

[4] 16 septembre 1380.

[5] Frère de Charles V.

[6] Jeanne de Bourbon, femme de Charles V.

[7] D'ébène.



D'après Montfaucon.

Un collier à chien, d'un veluiau[1] bleu, ferré d'argent, dont la longe est de mesme.

Un fouet d'yvoire à trois cordes de soye, à deux boutons d'or.

Un collier à lévrier, garny d'or à clou, et a en chascun clou une fleur de lys entaillée.

Un fouet d'yvoire, à trois pommeaulx d'or, esmaillez des armes de la royne.

Un très petit collier à chienet[2], sur un tissu ynde[3], ferré à petits lys d'or, trois clochettes, mordant[4] et boucle d'or.

Un fouet dont le manche est d'or, à trois pommeaulx garniz de pierreries. Et au bout dudit manche a un gros saphir carré. Et a en la chassouère[5] huit boutons à dix-huit grosses perles[6].

Un des frères de Charles V, Jean, duc de Berri[7], qui fut peut-être le prince le plus magnifique de son temps, joignit à l'amour des joyaux précieux, des beaux livres et des curio-

[1] Velours.

[2] Petit chien.

[3] Bleu.

[4] On nommait ainsi la petite plaque de métal, qui, placée à l'extrémité d'un collier ou d'une ceinture, en facilitait l'introduction dans la boucle.

[5] La lanière.

[6] *Inventaire du mobilier de Charles V*, édit. Labarte, n°s 1884, 1889, 1900, 1901, 1905, 1924, 2211, 2221, 2390, 2797 et 2814.

[7] Né à Vincennes le 30 novembre 1340, mort à Paris le 15 juin 1416.

sités de toutes sortes, celui des animaux. Il eut surtout un faible pour les ours. Non content d'en nourrir plusieurs auprès de lui, il se fait accompagner par ses favoris quand il se déplace. Leur compagnie lui est nécessaire, leurs ébats le réjouissent[1]. Change-t-il de résidence, vient-il à quitter le château de Mehun-sur-Yèvre ou le palais de Bourges, ses compagnons fourrés le suivent, enfermés dans une charrette, sous la conduite de leur gardien Colin de Bléron[2]. Si bien élevés que soient ces personnages admis dans la familiarité d'un prince, leur naturel reparaît par instants ; aussi voyons-nous, en juillet 1398, Lorin Larchier, « lequel l'ours de monseigneur avoit blécié, » recevoir quarante-cinq sous tournois « pour soy faire guérir[3]. »

On risquait moins à soigner l'autruche et le dromadaire, les cygnes et les paons nourris au château de Mehun. La volière renfermait une foule d'oiseaux, des étourneaux, des chardonnerets, des tourterelles, des rossignols, des

[1] Sur la facilité avec laquelle s'apprivoisent les ours, voy. ci-dessus, p. 127.

[2] Voy. J. Guiffrey, *Inventaire de Jean, duc de Berry*, t. I, p. CXXX.

[3] Douët-d'Arcq, *Comptes de l'hôtel de Jean, duc de Berri*, p. 312.

perdreaux, etc. que Jehannin l'oiseleur fournissait au prince.

Les chiens aussi occupent une grande place dans la ménagerie du duc de Berri, et tous sont l'objet des soins les plus affectueux. Il a des lévriers, des épagneuls[1], des mâtins, des toutous de petite taille. Un préféré porte un collier de soie garni d'argent doré, avec la devise du prince : *A ma vie*. Un autre, appelé Lion, s'égara un jour ; il fut heureusement retrouvé et rapporté à son maître par un page. Un autre, donné par l'empereur, répond au nom de Prince. Un quatrième, nommé Chapelain, tomba malade en 1398 ; on n'épargna, pour lui rendre la santé, ni les onguents, ni les emplâtres. Si l'on corrige parfois ces intelligents amis, c'est avec un fouet de cristal. Si, mordus par un autre chien, on peut craindre pour eux la rage, l'on ne recule pas devant la dépense d'un voyage à la mer, le meilleur remède alors connu[2]. S'ils sont perdus ou volés, celui qui les ramène est assuré d'une bonne récompense[3].

[1] Des « espaigneux. »

[2] Voy. *Les médicaments*, p. 118.

[3] Douët-d'Arcq, p. 290 et suiv. — J. Guiffrey, t. I, p. CXXV et suiv.

C'est sous Charles V que se place un épisode célèbre dans l'histoire des animaux, celui du chien de Montargis. Quoi qu'en puisse souffrir ma prédilection pour l'espèce canine, mon devoir d'historien consciencieux va me forcer à démontrer que ce beau trait d'intelligence et de dévouement n'est en réalité qu'une ingénieuse légende. J'emprunte d'abord à Vulson de la Colombière[1] un récit détaillé de l'événement; c'est le plus complet qui existe et, comme on le verra, il a eu l'honneur d'être accepté et reproduit par Montfaucon. Il est accompagné d'une grande planche représentant, ou étant censée représenter, le tableau de Montargis dont il va être parlé :

Cecy est nouveau et estrange qu'on ait accordé le combat à une beste. L'histoire en est admirable, et on la voit encore peinte sur le manteau d'une des cheminées de la grande salle du chasteau de Montargis : le roy Charles V ayant eu soin de l'y faire représenter pour une marque des merveilleux jugemens de Dieu.

Il y avoit un gentil-homme que quelques-uns qualifient avoir esté archer des gardes du Roy, et que je crois plustost devoir nommer un gentil-homme ordinaire ou un courtisan, pource que l'histoire latine

[1] *Le vray théâtre d'honneur et de chevalerie,* édit. de 1648, p. 300.

dont j'ay tiré cecy le nomme « aulicus, » nommé par quelques historiens le chevalier Macaire. Lequel, estant envieux de la faveur que le Roy portoit à un de ses compagnons nommé Aubry de Montdidier, l'espia si souvent, qu'enfin il l'attrappa dans la forest de Bondis[1], accompagné seulement de son chien (que quelques historiens et notamment le sieur d'Audiguier[2], disent avoir esté un lévrier d'attache[3]), et trouvant l'occasion favorable pour contenter sa malheureuse envie, le tua, et puis l'enterra dans la forest. Et se sauva après le coup, et revint à la Cour tenir bonne mine.

Le chien de son costé ne bougea jamais de dessus la fosse où son maistre avoit esté mis, jusqu'à ce que la rage de la faim le contraignit de venir à Paris, où le Roy estoit, demander du pain aux amis de son feu maistre. Et puis, tout incontinent, s'en retournoit au lieu où ce misérable assassin l'avoit enterré. Continuant assez souvent cette façon de faire, quelques-uns de ceux qui le virent aller et venir tout seul, heurlant et plaignant, et semblant par des abois extraordinaires vouloir descouvrir sa douleur et déclarer le malheur de son maistre, le suivirent dans la forest. Et observant exactement tout ce qu'il feroit, virent qu'il s'arrestoit sur un lieu où la terre avoit esté fraischement remuée. Ce qui les ayant obligé d'y faire fouiller, ils y trou-

[1] De Bondy.

[2] Voyez plus loin.

[3] On nommait chiens d'attache ceux qu'on laissait enchaînés tout le jour, comme nos chiens de garde.

vèrent le corps mort, lequel ils honorèrent d'une plus digne sépulture, sans pouvoir descouvrir l'autheur d'un si exécrable meurtre.

Comme donc ce pauvre chien estoit demeuré à quelqu'un des parens du deffunt et qu'il le suivoit, il apperceut fortuitement le meurtrier de son premier maistre, et l'ayant choisi au milieu de tous les autres gentils-hommes et archers, l'attaqua avec grande violence, luy sauta au collet et fit tout ce qu'il peut pour le mordre et pour l'estrangler. On le bat, on le chasse, il revient toujours; et comme on l'empesche d'approcher, il se tourmente et abbaye de loing, adressant ses menaces du costé qu'il sent que s'est sauvé l'assassin. Et comme il continuoit ses assauts toutes les fois qu'il rencontroit cet homme, on commença de soupçonner quelque chose du fait, d'autant que ce pauvre chien, plus fidèle et plus reconnoissant envers son maistre que n'auroit esté un autre serviteur, n'en vouloit qu'au meurtrier, et ne cessoit de luy vouloir courir sus pour en tirer vangeance.

Le Roy estant adverty par quelques-uns des siens de l'obstination de ce chien, qui avoit esté reconnu pour appartenir au gentil-homme qu'on avoit trouvé enterré et meurtry misérablement, voulut voir les mouvemens de cette pauvre beste. L'ayant donc fait venir devant luy, il commanda que le gentil-homme soupçonné se cachast au milieu de tous les assistans, qui estoient en grand nombre. Alors le chien, avec sa furie accoustumée, alla choisir son homme entre tous les autres. Et comme s'il se fust senty assisté de la présence du Roy, il se

jetta plus furieusement sur luy, et par un pitoyable abboy, il sembloit crier vangeance et demander justice à ce sage prince. Il l'obtint aussi. Car ce cas luy ayant paru merveilleux et estrange, joint avec d'autres indices, il fit venir devant soy le gentil-homme soupçonné, et l'interrogea et pressa assez puissamment pour apprendre la vérité de ce que le bruit commun et les attaques et abbayemens de ce chien (qui estoient comme autant d'accusations) luy mettoient sus. Mais la honte, et la crainte de mourir par un supplice honteux, rendirent tellement obstiné et ferme ce criminel dans la négative, qu'enfin le Roy fut contraint d'ordonner que la plainte du chien et la négative du gentil-homme se termineroient par un combat singulier entre eux deux, par le moyen duquel Dieu permettroit que la vérité seroit reconnue.

En suitte de quoy, ils furent tous deux mis dans le camp comme deux champions, en présence du Roy et de toute la Cour : le gentil-homme armé d'un gros et pesant baston, et le chien avec ses armes naturelles, ayant seulement un tonneau percé pour sa retraite et pour faire ses relancemens.

Aussi tost que le chien fut lasché, il n'attendit point que son ennemy vinst à luy : il sçavoit que c'estoit au demandeur d'attaquer. Mais le baston du gentil-homme estoit assez fort pour l'assommer d'un seul coup, ce qui l'obligea à courir çà et là à l'entour de luy pour en éviter la pesante cheute. Mais enfin, tantost d'un costé tantost de l'autre, il prit si bien son temps que finalement il se jetta

d'un plein saut à la gorge de son ennemy, et s'y attacha si bien qu'il le renversa parmy le champ, et le contraignit à crier miséricorde et supplier le Roy qu'on luy osta ceste beste et qu'il diroit tout.

Sur quoy, les escoutes[1] du camp retirèrent le chien, et les juges s'estans approchez, il confessa devant tous qu'il avoit tué son compagnon, sans qu'il y eust personne qui l'eust pu voir que ce chien, duquel il se confessoit vaincu.

L'histoire dit qu'il fut puny, mais elle ne dit point de quelle mort, ny de quelle façon il avoit tué son amy.

Si ce chien eust esté au temps des anciens Grecs, lors que la ville d'Athènes estoit en son lustre, il eust esté nourry aux despens du public ; son nom seroit dans l'histoire ; l'on luy auroit dressé une statue, et son corps auroit esté ensevely avec plus de raison que celuy de Xantipus.

J'oubliois de dire que le combat fut fait dans l'isle Nostre-Dame[2], en présence du Roy et de toute la Cour.

Ce récit a été reproduit, abrégé, commenté de mille manières.

Un auteur presque contemporain de l'événement affirme que « en l'isle Nostre-Dame sont encore les traces des lices qui furent faictes

[1] Les gardes. Voy. Ducange, au mot *eschuta*.

[2] L'île Notre-Dame a été réunie à l'île aux Vaches vers 1615, et à elles deux elles ont formé l'île Saint-Louis actuelle.

pour le chien et pour le champ [1].» Il semble même regarder ce combat comme si connu, si avéré, qu'il y consacre quelques mots seulement destinés à expliquer une allusion.

Gaston Phébus, comte de Foix, qui aurait pu être témoin du duel, puisqu'il mourut en 1391, en a, au contraire, donné un récit très complet. J'y relève un détail intéressant. Le « roy de France » (Gaston ne dit pas lequel), voulant éprouver Macaire avant d'ordonner la rencontre, usa d'un stratagème assez ingénieux. Il « fist prendre à Machaire une pièce de chair, et la luy fist donner au lévrier; et tantost que le lévrier vit Machaire, il laissa la chair et courut sus à Machaire. Et quant le roy vit cela, il eut grant souspeçon [2] sur luy [3]. »

Le chroniqueur Olivier de la Marche, contemporain de Charles V, fournit un récit qui diffère sur quelques points de celui qu'a donné Vulson de la Colombière. Il écrit [4] qu'Aubry ne fut pas enterré par son meurtrier, mais « couvert de feuilles et d'herbes, en telle manière

[1] *Le ménagier de Paris* (1393), t. I, p. 95.

[2] Soupçon.

[3] *Des desduitz de la chasse*. Paris, Vérard, s. d., in-4°, goth., chap. xv. Ce passage manque dans le manuscrit de la Mazarine.

[4] *Traité des duels*, édit. de 1586, p. 8.

que on ne se pouvoit apercevoir du mort. » Puis, lors du combat, Macaire fut « enfouy jusques au fau du corps [1] en telle manière qu'il se povoit tourner et virer tout à sa guise. » Il affirme enfin que Macaire « fut pendu et estranglé au gibet de Montfaucon, et le corps d'Auberi allé querre par ses amis et sépulturé honnourablement comme léal chevalier qu'il estoit. »

Scaliger, très acerbe critique du seizième siècle, raconte le fait fort en détail, et nous apprend que la peinture exécutée au château de Montargis fut plus d'une fois « semel atque iterum » rétablie ou restaurée par ordre du roi [2].

Brantôme paraît ravi que le souvenir d'un événement si touchant ait été conservé par cette peinture, « car sans la peinture, dit-il, il seroit ensepveli pour jamais[3]. »

Le jurisconsulte Philippe Camerarius avait fait au combat une allusion très discrète dans ses *Meditationes historicæ*[4]. Son traducteur Simon Goulard profita de l'occasion qui lui était

[1] Jusqu'à la ceinture.

[2] *Exercitationes contra Cardanum,* édit. de 1576, exercitatio 202, p. 652.

[3] Édit. Lalanne, t. X, p. 111.

[4] Édit. de 1615, t. I, p. 125.

offerte et raconta tout au long l'aventure. Il termine ainsi : « Finalement, le chien vainquit, et le combat est peint en une table de certain chasteau en France. La peinture s'effaçant de vieillesse a esté quelquefois renouvellée par le commandement du Roy. Elle mériteroit d'estre dressée en statue de bronze pour ne périr point[1]. »

D'Audiguier met la rencontre du chien avec Macaire au rang des duels les plus célèbres[2].

C'est en 1731 que le savant Montfaucon publia le troisième volume de ses *Monumens de la monarchie françoise*. Il y reproduit en entier le récit de Vulson, puis il ajoute :

L'histoire de ce duel se voit encore aujourd'hui peinte sur le manteau d'une des cheminées de la grande salle du château de Montargis, mais la poussière qui s'y est attachée depuis si longtemps fait qu'on ne peut distinguer qu'avec peine les parties qui la composent. Le R. P. Noël Seurrad, ci-devant prieur de Ferrières, m'a procuré une vieille estampe, faite il y a près deux cents ans, de l'histoire représentée sur cette cheminée (*c'était tout bonnement celle qu'avait publiée Vulson en*

[1] *Les méditations historiques de Camerarius tournées de latin en françois*, édit. de 1610, t. I, p. 128.

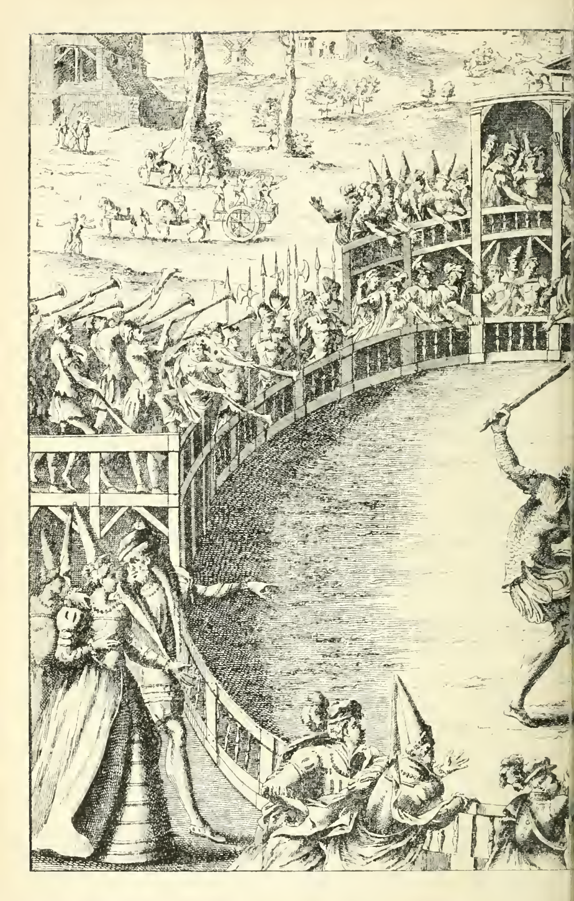
[2] *Le vray et ancien usage des duels*, édit. de 1617, p. 363.

1648[1]). C'est d'après cette estampe qu'on a fait faire la planche suivante...

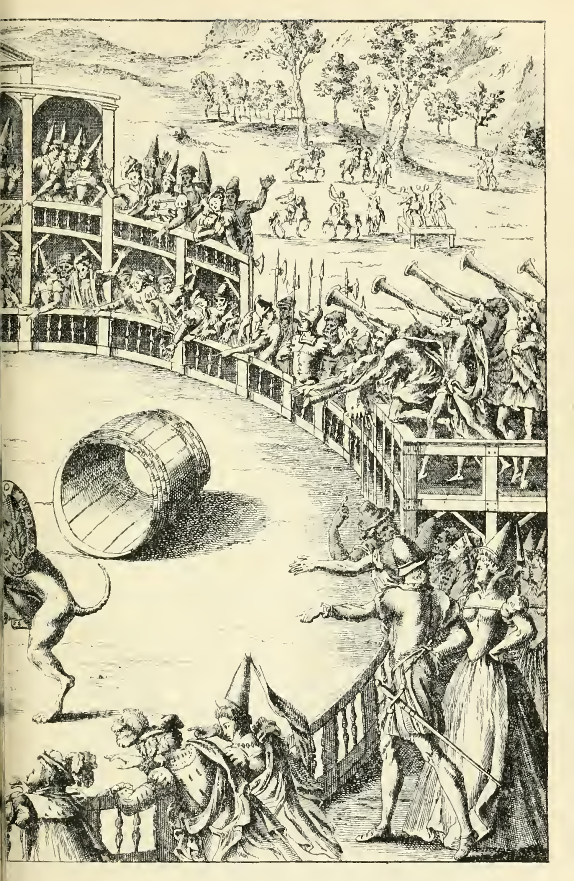
Ce duel se fit l'an 1371, s'il faut s'en rapporter à la date marquée au haut de la planche, ajoutée à la main longtemps après que la planche fut faite. Le meurtrier étoit le chevalier Macaire, gentilhomme archer des gardes du Roi... L'autre gentilhomme archer qui fut massacré par Macaire s'appelloit Aubri de Montdidier... Le théâtre où se passe l'action est ovale, comme étoient anciennement les champs pour les combats dans les amphithéâtres. Celui-ci est bordé d'une balustrade autour de laquelle sont les spectateurs, seigneurs et dames. La place qu'occupe le Roi est disposée à plusieurs étages. Le Roi est au plus élevé, accompagné de plusieurs dames. Toutes ces dames, tant celles qui sont auprès du Roi que les autres qui bordent le théâtre, portent cet ornement de tête fait en pain de sucre, qui a été en usage pendant près de deux cents ans. Le peintre, qui n'a pu montrer qu'un instant de l'action, a représenté le gentilhomme au moment que le lévrier le prend à la gorge. Il se démène, tient son gros bâton levé et son bouclier de l'autre main.

Ce combat eut l'issue que la Colombière marque ci-dessus. Le chevalier Macaire, pour être délivré du chien qui l'étrangloit, promit de confesser tout. Il avoua qu'il étoit auteur du meurtre et fut envoié au gibet, disent les mémoires qu'on m'a envoiés de Montargis.

[1] Je la reproduis ci-contre.



LE TABLEA



MONTARGIS

Il est surprenant qu'aucun historien du temps n'ait fait mention d'un fait si extraordinaire[1].

Dès son apparition ce volume fut l'objet d'une critique assez vive dans le *Journal littéraire* de la Haye[2]. On s'y étonnait qu'un érudit tel que Montfaucon eût pu donner comme contemporaine de Charles V une estampe où « les habits, les bâtimens et le goût du dessin décèlent une pure fantaisie de peintre, faite dans un temps fort postérieur à l'événement[3]. » L'auteur de l'article déclarait le duel apocryphe, et concluait par ces mots : « Le P. de Montfaucon trouve surprenant qu'aucun des historiens du temps n'ait fait mention d'un fait si extraordinaire. Pour nous, vu les circonstances de ce fait, nous eussions trouvé bien plus étonnant encore qu'ils en eussent fait mention. »

Deux amis de Montfaucon prirent sa défense dans le *Mercure*[4] et la victoire leur resta. En

[1] Tome III, p. 72.

[2] Tome XIX (an. 1732), p. 259.

[3] Les coiffures en pain de sucre, pour employer l'expression de Montfaucon, datent seulement du règne de Charles VI. Voy. *Les magasins de nouveautés*, t. III, p. 155 et suiv.

[4] *Lettre écrite d'Auxerre à M. Maillart, avocat au Parlement de Paris, pour soutenir la vérité du fond de l'histoire du chien de Montargis* (*Mercure de France*, n° de

voici deux preuves entre cent. La cinquième édition du *Dictionnaire historique* de Bouillet, publiée en 1847, raconte l'histoire d'Aubry et de son chien comme l'avait racontée le beau Phébus[1], et la *Nouvelle biographie générale*, dont le tome III parut en 1855, n'a garde de négliger un si important épisode de nos annales : « Le meurtrier, y est-il dit, aurait échappé aux châtiments de la loi, si un dogue fidèle, attaché et dévoué à Aubry, n'eût depuis le moment du crime, continuellement poursuivi son auteur, et n'eût ainsi fait venir au roi l'idée bizarre, mais conforme aux mœurs du moyen âge, de faire lutter Macaire contre le chien accusateur. Le combat eut lieu à Paris en 1371[2]. »

Ainsi, depuis 1371, date supposée de cet événement inventé de toutes pièces, quatre cent quatre-vingts ans se sont écoulés durant lesquels il a été accepté comme vrai par tout le monde, historiens, jurisconsultes, érudits.

novembre 1734, p. 2343.) — *Supplément à ce qui a été inséré dans le Mercure de novembre, au sujet de l'histoire du chien de Montargis, où, par occasion, il est parlé d'un chien renommé dans l'histoire orientale* (n° de décembre, p. 2584.)

[1] L'article a été modifié dans l'édition suivante.

[2] Article *Aubry de Montdidier,* t. III, p. 588.

Une critique s'est bien élevée en 1732, une seconde en 1771, d'autres sans doute depuis lors, et toujours sans ébranler la conviction de personne. Nous allons voir que, pour retrouver l'origine de la légende, il faut remonter au moins jusqu'au douzième siècle.

Une dissertation donnée par Bullet en 1771[1] révéla au monde savant une chronique latine publiée dès 1698 par Leibnitz[2], mais que personne sans doute n'avait lue. Elle était l'œuvre d'Albéric, moine de Cîteaux dans l'abbaye de Trois-Fontaines, au diocèse de Châlons-sur-Marne. Écrite vers le milieu du treizième siècle, elle commence un peu après la création du monde et s'arrête à l'année 1241. Sous la date de 770 on lit un passage que je traduis littéralement :

An. 770. Charlemagne ayant, par le conseil de sa mère, épousé Sibile, fille de Didier, roi des Lombards, la répudia un an après, on ne sait sous quel prétexte, et prit pour femme Hildegarde, qui appartenait à une famille noble d'Allemagne. Il en eut trois fils, Charles, Pépin, Louis, et trois

[1] Elle a été réimprimée par Leber, dans ses *Dissertations sur l'histoire de France*, t. XVIII, p. 162.

[2] *Accessionum historicarum tomus II, continens potissimum chronicon Alberici, monachi Trium Fontium, diu desideratum et e manuscriptis editum.*

filles. Les poètes ont composé, sur l'histoire de Sibile, un très beau récit. On y parle d'un homme vain et libertin, qui causa la répudiation de la reine, et aussi d'un chevalier nommé Aubri de Montdidier qui, chargé de la reconduire à son père, fut tué par le traitre Macaire. Le chien de cet Aubri tua à Paris ledit Macaire dans un duel admirable auquel assista l'Empereur[1].

L'épisode du chien de Montargis se voit ainsi reculé jusqu'au règne de Charlemagne, et le chroniqueur reconnaît qu'il l'a tiré d'un beau poème, d'une chanson de gestes, comme l'on dirait aujourd'hui. Celle-ci, qui date de la fin du douzième siècle, a été récemment retrouvée et publiée par M. Guessard[2]. Sibile y porte le nom gracieux de Blanchefleur, mais à cela et à quelques détails près, l'histoire de notre brave chien y est bel et bien racontée. Voici l'analyse du poème :

Charlemagne a admis dans son intimité le chevalier Macaire. Il a bientôt lieu de s'en repentir,

[1] « ... De cane venatico ejusdem Albrici, qui dictum Macharium in presentia Karoli, Parisius, duello mirabili devicit. » *Chronica Albrici, monachi Trium Fontium,* dans G.-H. Pertz, *Monumenta Germaniæ historica.* Scriptores, t. XXIII, p. 631. Édition bien préférable à celle de Leibnitz.

[2] Dans les *Anciens poètes de la France,* t. IX, 1866, in-18.

car Macaire ose jeter les yeux sur la femme de son seigneur, la belle et vertueuse Blanchefleur. Repoussé avec indignation, il jure de se venger. Il ourdit contre la souveraine une trame odieuse. L'innocente reine s'y laisse prendre. On la croit coupable d'adultère et elle est condamnée à périr.

Déjà le bûcher est allumé, mais Blanchefleur demande un confesseur. L'abbé de Saint-Denis vient remplir cet office. Il entend la malheureuse reine, l'interroge, et convaincu de son innocence, il détourne Charlemagne de la livrer au supplice. En outre, elle s'est déclarée enceinte. Alors, sur l'avis du duc de Naimes, son sage conseiller, le roi lui fait grâce de la vie et la bannit seulement de son royaume. Un jeune damoiseau, nommé Aubri, est chargé de la conduire en exil. Il l'emmène, au grand regret de chacun et de Charlemagne lui-même.

Macaire, qui juge sa vengeance incomplète, revêt ses armes, monte à cheval, s'élance à la poursuite de l'exilée. Il la rejoint, somme Aubri de la lui livrer, et, sur son refus, l'attaque et le tue. Effrayée à la vue du combat, la reine s'est enfuie dans un bois voisin. Macaire ne la retrouve pas, et revient à Paris[1] chargé d'un crime de plus.

Aubri avait un lévrier qui le suivait partout. L'animal ne le quitte point, même après sa mort. Il reste là trois jours, et ce n'est que vaincu par la faim qu'il reprend le chemin de Paris. Il arrive à

[1] Charlemagne ne résida pas à Paris et sans doute n'y vint jamais.

l'heure du dîner, court au palais, où les barons sont à table, aperçoit Macaire, se jette sur lui, le mord cruellement au visage, prend du pain sur la table, et s'enfuit pour retourner auprès de son maître, laissant toute la Cour dans l'étonnement. Les barons se demandent si Aubri est déjà de retour, car ils ont bien cru reconnaître son lévrier. Le chien se présente une seconde fois à la même heure ; mais les gens de Macaire sont sur leurs gardes, il ne peut l'atteindre et s'en retourne encore avec du pain. Alors les soupçons s'éveillent. Pour les éclaircir, Charlemagne et ses barons se promettent de suivre le chien quand il reparaîtra. Il revient, fait découvrir le corps d'Aubri et en même temps le crime de Macaire.

Interrogé par Charlemagne, l'accusé nie, et offre de prouver son innocence par les armes ; mais personne n'ose combattre un adversaire aussi puissant, aussi bien apparenté. La justice restera-t-elle donc sans champion ? Le vieux duc de Naimes s'indigne à cette pensée, et propose de mettre aux prises l'accusé et l'accusateur, Macaire et le chien d'Aubri. L'Empereur s'empresse d'y consentir ; les parents même de Macaire acceptent avec joie une épreuve qui ne leur semble pas redoutable. Le duel a lieu, Macaire est vaincu. Il fait l'aveu de son crime et en subit la peine. Il est traîné par tout Paris à la queue d'un cheval, et brûlé ensuite.

Cette fois, il n'y avait plus à s'y méprendre, l'origine de la fable était démontrée de façon irréfutable. Et c'est seulement depuis la pu-

blication de ce poème, c'est-à-dire depuis 1866, que l'odieux Macaire a repris son vrai rôle, celui de traître dans un larmoyant mélodrame.

Si j'ai insisté, un peu trop peut-être, sur cette jolie fiction, c'est qu'il m'a paru curieux de montrer comment le court épisode d'un poème écrit vers 1180 pouvait se transformer en vérité historique, traverser ainsi les âges, et n'avoir pas encore perdu tout crédit sept siècles plus tard [1].

Les chats me paraissent avoir mérité, à cette époque, moins d'éloges que les chiens, au moins si l'on en juge par le nombre des souricières alors employées. Nos pièges actuels étaient déjà bien connus, et j'en trouve la description exacte dans un ouvrage écrit au milieu du quatorzième siècle. « Les souris, y est-il dit, sont prinses en maintes manières. L'une, de chatz privez, l'autre à souricières de boys, comme chascun scet. L'autre à ung aiz, et quant elles y touchent, il chiet [2] sur elles. L'autre à ung arc attaché à ung clou bien agu [3], et quant elles mordent la viande, l'arc se

[1] Voy. en un autre exemple dans *L'enfant*, t. II, p. 27.
[2] Tombe.
[3] Aigu.

descend [1], et le clou entre en la teste. »

On répandait aussi de la paille sur un vase plein d'eau, la souris s'aventurait sur cette litière factice, et se noyait. Parfois, l'on remplaçait la paille par un carré de parchemin : avec des ciseaux fins, on l'avait coupé en petits triangles, au centre desquels était posé un morceau de lard. Je passe sous silence d'autres procédés encore, qui sont exposés dans *Le livre des prouffitz champestres* de Pietro Crescenzi [2].

Vers la fin du siècle, l'empoisonnement semble être préféré. On offrait aux souris des boulettes de viande mélangée d'aconit ou de fragments d'éponge ; « et lors, si elles les avallent, plus tost buveront et plus tost enfleront et mourront [3]. »

Je rencontre dans le compte des dépenses faites pour Louis XI, en 1481, cette mention : « A Jehan Vendehart, serreurier, pour deux nasses de fil de fer, à prandre des ratz, 60 sols tournois, et pour quatre sourissières à prendre souris, 10 sols tournois [4]. »

[1] Se détend.
[2] Folio CXXIIII recto. — Voy. ci-dessus, p. 60.
[3] *Le ménagier de Paris,* t. II, p. 64.
[4] *Comptes de la chambre du roy Louis XI*, p. 386.



infinitos decipiat mures. Fertur etiã ab ex=
pertis. ꝙ si mures in vas sine aqua cadentes
diu viuere ꝑmittant. fame nimia coacti se co
medũt. fortior viliorẽ ꝙ si tm̃ relinquunt vt
remaneat fortior mus solus ꝛ hic ꝑmittat pe
rire. quoscũq; in aliq̃ parte inuenerit occidit
ꝛ comedit assuet⁹ ꝛ facile cũ ab eo nõ fugiũt.
Itẽ occidunt resalgario trito ꝛ casco aut fari
na mixto. que libent comedũt. ꝛ moriunt cũ
sit ipsorũ venenũ. sed a loco remouẽda est aq̃
qua sepe iuuant si cã bibant. Item capiũtur
etiã si sup vas vnde exire nequeãt ponit qui=
dã baculus ꝑ medium scissus sc; vna medie
tas in medio scissa ꝛ sic ꝑparata vt se sustine=
at. ꝛ nõ murẽ. in eius medio ponat nucle⁹ nu
cis ad quẽ cũ accedit. cũ baculo fracto cadit.
ꝛ si aqua sit in eo. statim morit. aut si nõ est oc
cidat. Item mus facile capit si sub circũferẽ=

UNE SOURICIÈRE.

D'après Pietro Crescenzi.

Des chiens et des chats aux puces, la transition est facile. Bien que l'on fût plus propre au quatorzième siècle qu'au seizième et surtout au dix-septième[1], il paraît que l'on avait fort à souffrir de ces bestioles. *Le ménagier de Paris* indique, à lui seul, six manières de les détruire :

1° Semer la chambre de feuilles d'aulne : « les puces s'y prennent. »

2° Mettre une chandelle allumée au milieu d'une rouelle de pain enduite de glu.

3° Étendre sur le lit une étoffe de laine à longs poils : « toutes les puces qui s'y pourront bouter s'y prendront, tellement que vous les pourrez porter avec l'étoffe où vous vouldrez. »

4° Une peau de mouton fait le même office.

5° Étendre un drap blanc sur la paillasse du lit : on y distingue tout de suite les puces, puisqu'elles sont noires.

6° Avoir soin qu'il n'y ait dans la chambre « rien de gisant sur le plat, sur quoy les puces puissent descendre et se reposer, car si elles ne se peuvent arrester, fors aux parois qui sont droictes, elles ne s'y arresteront point[2]. »

[1] Voy. *Les soins de toilette*

[2] Tome I, p. 174.

Cent ans auparavant, Albert le Grand avait également traité cette question[1]. Il recommande, entre autres procédés, de laver les murailles avec une infusion de coloquinte ou de mûres sauvages. L'on peut aussi, pour attirer et détruire les puces, enduire une planche avec de la graisse de hérisson, etc., etc.

CHAPITRE III

CHARLES VI ET ISABEAU.

Les lions du roi. — La volière de Melun. — Mesures prises contre la rage. — Un cerf contemporain de César. — Supports des armoiries de Charles VI et de ses successeurs. — Les garennes et les étangs de la couronne. — Passion d'Isabeau pour les bêtes. — Son chat-huant, ses singes, son léopard, son écureuil, ses chiens et ses chats. — Ses oiseaux. — Le traité de Troyes et les oiseaux de la reine.

Charles VI, de triste mémoire, et son odieuse compagne Isabeau eurent tous deux pour les bêtes un penchant très marqué. Mais les chroniqueurs contemporains, qui avaient à nous conserver le souvenir des crimes et des hontes dont ce règne est rempli, n'ont guère eu le

[1] *Opera*, t. VI, p. 680.

loisir de s'occuper des animaux. On ne retrouve donc leurs traces que dans quelques registres de comptes, quelques livres de dépense, humbles épaves de ces temps troublés.

Nous y voyons que « la garde et gouvernement des lions du roi » étaient dévolus à un sieur Guillaume Siguier, qui toucha quarante-huit livres par mois jusqu'en 1386. Ses gages furent alors réduits à trente-deux livres [1].

En 1381, le fauconnier du roi, chargé de soigner ses oiseaux de chasse, était messire Enguerran de Dargies, chevalier. Il jouissait d'un traitement de vingt-quatre sous parisis par jour [2].

Pour les oiseaux de mœurs plus douces, le roi fit établir à Melun une volière, « une geôle, » disent les registres, dont la surveillance fut confiée à Perrin l'oiseleur [3]. On connaissait l'amour du jeune roi [4] pour les bêtes ailées et on lui en offrait sans cesse. Un valet lui apporte un chardonneret blanc; un inconnu lui fait don d'un rossignol, et reçoit

[1] *Compte de Guillaume Brunel, argentier de Charles VI.* Dans Douët-d'Arcq, *Nouveaux comptes de l'argenterie*, p. 255 et 271.

[2] Douët-d'Arcq, *Comptes de l'hôtel de Charles VI*, p. 18.

[3] *Ibid.*, p. 107.

[4] En 1380, il n'avait encore que douze ans.

comme récompense soixante-quatorze sous parisis. Le comte de Flandre lui envoie, avec deux singes, deux « poulles d'Ynde. » Puis, c'est un Frère mineur qui présente au roi vingt-quatre « chappons lombars. » Les « galopins de la cuisine » s'en mêlent aussi, ils apportent « au Roy, pour son esbatement, » vingt-deux jeunes chouettes, et Charles leur fait distribuer seize sous[1].

Il était chasseur, et il aimait fort ses chiens. Dès 1380, il commande, pour un de ses lévriers, un collier d'argent[2]. Plus tard, les croyant menacés de la rage, il va jusqu'à faire dire des messes à leur intention ; témoin ces deux extraits des comptes de la vénerie :

A Robin Raffon, pour argent à lui paié et baillé, dont il a fait chanter une messe, pour les chiens limiers et lévriers, devant Saint-Mesmin. Et pour faire offrande de cire et d'argent pour lesdits chiens, pour doubte du mal de rage, le 28 novembre, 20 sols paris.

Au même, pour avoir mené tous lesdits chiens en pélerinage à Saint-Mesmet[3], et illec avoir fait chanter une messe pour lesdits chiens. Avec ce, pour offrir une chandelle devant ledit saint, pour

[1] Douët-d'Arcq, p. 108, 266, 109, 111 et 114.

[2] *Ibid.*, p. 36.

[3] *Sic.*

doubte du mal de rage, le 22e jour de mars, 20 sols paris.

En tout ceci, il s'agit de chiens destinés à la chasse, sujet que j'ai pris soin de m'interdire. Je dois cependant rappeler l'aventure de certain cerf, que j'ai déjà mentionné plus haut [1], et dont un écrivain contemporain nous parle en ces termes :

Un jour que, pour charmer son ennui, il [Charles VI] était allé à la chasse, au milieu d'une troupe de cerfs, il en aperçut un, plus beau que les autres, et qui, chose étonnante à dire et à voir, portait au cou un collier de cuivre doré [2], avec une inscription en caractères fort anciens. Par son ordre, on le prit sans se servir des chiens, mais seulement avec les filets de chasse. Plusieurs de ceux qui lurent l'inscription rapportèrent qu'elle contenait ces mots latins : « Cæsar hoc mihi donavit. » Ils assurèrent au roi que cet animal était resté dans le bois depuis le temps de Jules-César ou de quelque autre empereur. Le roi, charmé, rendit au cerf sa liberté [3].

Croire que cet animal eût vécu du temps de César, c'est folie. Buffon admet, il est vrai, « qu'il pouvoit venir d'Allemagne, où les em-

[1] Voy. ci-dessus, p. 85.

[2] « Collarium cupreum deauratum. »

[3] *Chronique du religieux de Saint-Denis*, trad. Bellaguet, t. I, p. 71.

pereurs ont, dans tous les temps, pris le nom de César [1]. » Il est plus sage de voir ici une de ces légendes qui se forment autour d'un fait vrai, travesti par l'imagination, l'ignorance ou la sottise. Voici ce que je lis dans le compte des dépenses de Charles VI en 1381 :

A Colin le serreurier, pour une fleur de liz de fer, achatée de lui pour saigner [2] un cerf, lequel le Roy chassoit en la forest de Compiègne, lequel cerf se vint rendre en une estable en la maladerie de Choisy. Et fu seigné ledit cerf à ladicte fleur de liz, et puis ot congié [3] de retourner en la forest, par le commandement dudit seigneur, mardi 17e jour de septembre [4].

Je ferai encore remarquer que Charles VI, à la suite sans doute de quelque incident de ce genre, remplaça par des cerfs les deux anges qui avaient jusque-là servi de supports aux armes de France [5]. Froissart attribue, il est vrai, une autre origine à cette fantaisie, dont on retrouve encore la trace un siècle plus tard. En effet, Charles VII, ainsi que son petit-fils Charles VIII, restèrent fidèles aux deux cerfs.

[1] *Histoire naturelle,* édit. de 1756, t. VI, p. 93.

[2] Mettre un seing, marquer.

[3] Eut liberté.

[4] *Comptes de l'hôtel de Charles VI,* p. 182.

[5] Voy. Sc. de Sainte-Marthe, *Histoire généalogique de la Maison de France,* édit. de 1628, t. I, p. 498.

On sait que Louis XII y substitua deux porcs-épics [1] et François Ier deux salamandres. Mais il nous faut passer à des animaux moins héraldiques.

La couronne possédait autour de Paris des garennes et des étangs qui fournissaient d'utiles appoints à la cuisine royale. Voici, comme exemple, la liste des emprunts qu'elle lui fit en 1380 et en 1383.

En 1380, la maison du roi consomma :

88	connins [2]	de la queue [3] de Fontaines.	
100	—	de la garanne de Pons.	
349	—	—	S.-Cloust.
178	—	du boys de Vincennes.	
72	—	de la queue de Glandas.	
156	—	de la garanne de Craeil [4].	
887	carpes de l'estanc de Dammartin.		
58	broichez [5].		
160	anguilles du gort [6] de Beauté.		
168	carpes de l'estanc de Meurlent [7].		
2	quarreaux [8]	—	

[1] Voy. ci-dessus, p. 278.

[2] Le mot *connin* désigne toujours des lapins de garenne.

[3] L'extrémité. On disait la queue d'un bois, la queue d'un étang.

[4] De Creil.

[5] Brochets.

[6] De la pêcherie.

[7] De Meulan.

[8] Le gros brochet, ayant plus de 18 pouces entre la tête et la queue, se nommait *carreau ;* le moyen, gros comme le

50 tanches	de l'estanc de Meurlent.	
13 perches	—	
282 carpes	de l'estanc des Halais [1].	
214 —	de l'estanc du Vivier en Brie.	
1 quarreau 19 broichez 45 carpes 88 tanches	de l'estanc de Moret.	
63 broichez 26 bresmes 2 tanches 1 carpe	de l'estanc de Gouvieux.	

CONSOMMATION DE L'ANNÉE 1383.

84 connins	de la garenne du bois de Vincennes.		
924 — 427 —	—	de S. Cloud.	
42 —	—	de Creel.	
80 —	—	de Glandaz.	
6 —	de la queue de Fontaines.		
20 lappereaux	de la garenne de Château-neuf.		
17 carreaulx 77 brochez 83 bresmes 8 carpes 13 tanches 133 rosses [2]	de l'estanc de Gouvieux.		

poing, *brochet* ou *poignard* ; le petit, *brocheton, lanceron* ou *lançon*.

[1] Des Hallais.

[2] Divers poissons de rivière, le rouget et le célerin entre autres, ont porté ce nom.

17 carreaulx 147 brochets 6 tanches	des fossez de Paris[1].

Comme Charles VI, Isabeau de Bavière recherchait la société des animaux, mais ce qui n'était chez le roi qu'un goût, devint pour elle une véritable passion. Elle alla jusqu'à s'attacher à des chats-huants, à des singes, même à une femelle de léopard. Les comptes royaux nous le révèlent en ces termes :

A Robinet d'Encre, pour l'achat fait par lui de deux poules, pour donner à manger à un chahuyant qui estoit à la royne : 4 sous.

A Jehan Le Lorrain, cousturier, pour avoir fait et livré, pour le cinge de la royne, une robe fourrée de gris[2] : 60 sous.

Pour un collier de cuir rouge ferré et garni de boucles, mordant[3], etc., pour mettre au col dudit cinge : 9 sous.

A Perrin Saoul, boucher de Nogent-sur-Marne, pour un mouton acheté de lui par le varlet et garde de la liéparde envoiée par Mgr le Daulphin, pour donner à manger à ladite lieparde : 18 sous[4].

[1] Le droit de pêche dans la Seine, durant la traversée de Paris, avait été aliéné par le roi. Voy. *La cuisine*, p. 31 et suiv.

[2] Voy. ci-dessus, p. 130.

[3] Voy. ci-dessus, p. 293.

[4] *Extraits des comptes royaux*. Dans Vallet de Viriville, *Histoire de Charles VII*, édit. elzév., t. III, p. 283.

En 1412, le duc de Bourgogne voulant faire sa cour à la reine, lui envoie encore quatre petits singes [1]. En 1417, le gardien de la liéparde paraît avoir été un Tripolitain nommé George [2].

Lors de l'arrivée d'Isabelle en France, la mode était pour les dames de porter un écureuil, comme elles firent, un siècle et demi plus tard, des petits chiens. Maintes femmes de ce temps sont représentées avec un écureuil sur le bras. Le préféré d'Isabelle avait un collier brodé de perles et orné d'une boucle et d'un mordant en or [3].

Elle s'éprit aussi des chiens et des chats. En 1387, elle commande, pour son favori, à l'orfèvre Simonet le Bec, un grand collier, dans lequel entrèrent plus de cinq onces d'argent doré [4]. En 1406, l'argentier J. Leblanc paye seize sous une aune de drap « de couleur vert gai, pour faire un couvertoir pour la chatte de la reyne [5]. » En 1416, elle veut que

[1] Du Fresne de Beaucourt, *Histoire de Charles VII,* t. I, p 13.

[2] Vallet, p. 284.

[3] Extrait du compte de Guill. Brunel. Dans V. Gay, *Glossaire archéologique,* t. I, p. 607.

[4] Douët-d'Arcq, *Nouveaux comptes*, p. 185.

[5] *Compte de J. Leblanc.* Dans V. Gay, p. 345.

l'on donne huit sous à deux jeunes enfants qui lui avaient apporté un petit chat [1].

Mais, ainsi qu'on l'a vu, les animaux les plus choyés à cette époque étaient les oiseaux. Un manuel de la vie pratique [2], écrit vers 1393, insiste sur le soin que toute bonne ménagère doit prendre des « oiselets de chambre. » Ils seront, dit-il, toujours présents à votre pensée, « car ils ne peuvent parler, et pour ce, vous devez parler et penser pour eulx. » C'était bien l'avis d'Isabeau, comme le prouvent les fragments suivants, que j'extrais de ses comptes de dépense :

Année 1387.

Pour quatre aulnes de drap vert, achatté le 21e jour de janvier. C'est assavoir, deux aulnes pour faire malettes à mettre et poser les robes de la royne, et deux aulnes pour couvrir la cage au pappegay d'icelle dame.

Année 1392.

Pour deux aulnes de drap vert de Rouen, pour couvrir la cage du papegaut de ladite dame.

Année 1402.

A Jehan Clerbourt, orfèvre, pour avoir fait pour la royne une caige d'argent à mettre oyseaulx.

Année 1415.

[1] Vallet, t. III, p. 277.
[2] *Le ménagier de Paris*, t. II, p. 62.

A Jacquet Saulnier, pour avoir acheté du blé, millet, chanevis et navette, pour les turtes[1] et petits oiselez de la royne.

Année 1416.

Le 23 juillet, la reine se fait apporter de Vincennes à Saint-Germain en Laye « ses turtes et oyselès, » et les fait reporter à Vincennes le même jour.

Le 26 septembre, l'abbé de Barbeau lui donne deux cygnes et douze fromages.

Le 12 mars, la reine envoie prendre à Paris ses « turtes et petits oisselez. »

Le 26 mars, elle achète d'un oiseleur trois tarins, quatre chardonnerets et quinze autres petits oiseaux.

Année 1420.

Au mois de mai de cette année, Isabeau signait le honteux traité de Troyes, qui livrait la France à l'Angleterre. Privée de sa volière qu'elle n'avait pu amener si loin de Paris, elle achetait à grands frais, « pour sa plaisance et esbatement, » trois douzaines d'oiseaux chantants. Le fait est indéniable. Lisez ce passage :

« A Bernart de Caen, demourant à Troyes, pour deniers à lui paiez qui deubz lui estoient

[1] Tourterelles.

pour trois douzaines de petits oisellès chantans, tant chardonneretz, linotes, tarins, pinçons et autres, achetez de lui en ladite ville de Troyes au mois de juing 1420 [1], et par lui apportez, à ses fortunes [2], devers la ville de Troyes, de Bray [3], pour la plaisance et esbatement de ladite dame : 4 liv. 16 sous parisis. »

[1] Le traité de Troye fut signé le 20 mai, et le 2 juin était célébré le mariage de Catherine, fille d'Isabeau, avec Henri V, roi d'Angleterre.

[2] Allusion au peu de sécurité des voies de communication.

[3] Sans doute Bray-sur-Seine, auj. dans le département de Seine-et-Marne.

TABLE DES ANIMAUX

QUELQUES NOMS LATINS

PARIS. TYP. DE E. PLON, NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 1960.